



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>





60002443J

35.

580.





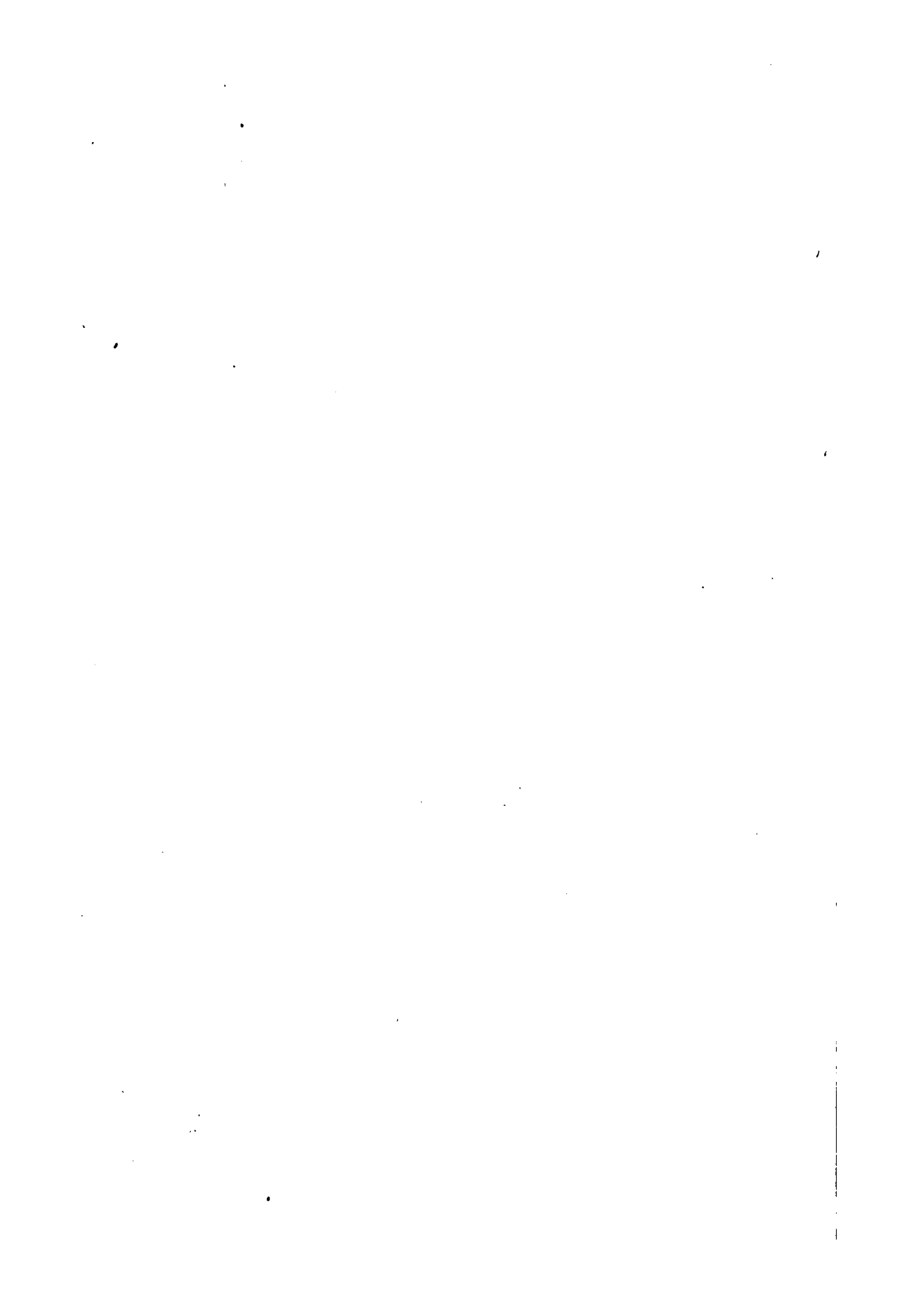
600002443J

35.

580.





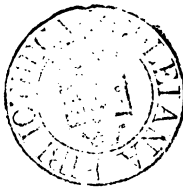
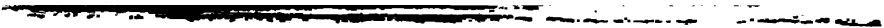


MÉMOIRE
SUR LA BATAILLE
DE BOUVINES
EN 1214.



SE VEND AUSSI :

- ▲ AIRE, chez *Beugin*, Libraire.
- ▲ ARMENTIÈRES, chez *Delacambre*, Libraire.
- ▲ ARRAS, chez *Topino*, Libraire.
- ▲ AVESNES, chez *Vivoux*, Imprimeur-Libraire.
- ▲ BERGUES, chez *Focqueur-Debacker*, Imprimeur-Libraire.
- ▲ BÉTHUNE, chez *ReyBourbon*, Libraire.
- ▲ BOULOGNE, chez *Leroy-Berger*, Imprimeur-Libraire.
- ▲ CALAIS, chez *Leleux*, Imprimeur-Libraire.
- ▲ CAMBRAI, chez *Chanson*, Imprimeur-Libraire.
- ▲ CASSEL, chez *Wackernis*, Libraire.
- ▲ DOUAI, chez *Bétremieux*, Libraire.
- ▲ DUNKERQUE, chez *Lancel*, Libraire.
- ▲ HAUBOURDIN, chez *Schouttheer*, Libraire.
- ▲ HAZEBROUCK, chez *Debuschère*, Libraire.
- ▲ MAUBEUGE, chez *Levecque*, Imprimeur-Libraire.
- QUESNOY (as), chez *Dupont*, Libraire.
- ▲ ROUBAIX, chez *Béghin*, Imprimeur-Libraire.
- ▲ S^t-AMAND, chez { *Druon*, Libraire.
Raviart, Imprimeur-Libraire.
- ▲ S^t-OMER, chez *Grugelot*, Libraire.
- ▲ S^t-QUENTIN, chez *Mourou* (*Adolphe*), Imprimeur.
- ▲ TOURCOING, chez { *Pruvost*, Libraire.
Mathon, Imprimeur-Libraire.
- ▲ VALENCIENNES, chez *Le Maître*, Libraire.



ANT de

MÉMOIRE
SUR LA BATAILLE
DE
BOUVINES

EN 1214,

ENRICHIE DE REMARQUES HISTORIQUES, STRATÉGIQUES
ET CRITIQUES; D'UNE LISTE RAISONNÉE DES
AUTEURS CONSULTÉS; D'UNE TABLE DES
PERSONNES ET DES LIEUX,
ET DU PLAN DES
OPÉRATIONS;

PAR

M. LEBON,

Chevalier de St-Louis, Officier de la Légion-d'Honneur.

Ouvrage couronné par la Société d'Émulation de Cambrai,
au Concours de 1833.

Propria Cures.



Paris.

TECHENER, LIBRAIRE, PLACE DU LOUVRE, N° 12.

LILLE:

VANACKERE FILS, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,

place du Théâtre, N° 10.

1835.

580.

280.

INTRODUCTION.

Si les écrivains qui ont traité le sujet de Bouvines s'étaient contentés de reproduire la chronique de Le Breton en langage de leur temps, de joindre à ces versions authentiques des remarques sur les personnes et les choses, le lecteur n'aurait eu plus tard qu'à s'assurer de la fidélité des traductions, qu'à vérifier l'exactitude des notes, et nous serions dispensé de faire aujourd'hui une revue critique de leurs ouvrages.

Mais la plupart d'entr'eux, les uns entraînés par l'amour du merveilleux, les autres tourmentés du désir de faire briller quelques talens d'agrément, certains se laissant aller à la vanité puérile de paraître plus instruits que l'historien témoin oculaire du combat, tous ayant la ridicule prétention d'être crus sur parole, ne virent dans le sujet qu'un thème d'amplification, un texte favorable à l'hyperbole, un champ à exploiter au gré de leurs caprices particuliers. Ainsi disposés, ils se mirent à torturer, charger, mutiler, recréer les originaux, de telle sorte que, d'un côté, l'histoire disparut sous les ornemens dont ils se plurent à l'embellir; que, de l'autre, elle cessa d'être reconnaissable par des additions, des

transitions, des retranchemens arrangés aux dépens de la vérité.

Que si l'on remonte aux époques les plus rapprochées de l'évènement en descendant jusqu'à nous, on voit d'abord un religieux de l'abbaye de Sénennes recueillir les anecdotes vraies ou fausses sur Bouvines qu'il entendait raconter dans son monastère, les revêtir de circonstances imaginaires, composer de ce recueil une chronique, chef-d'œuvre d'aveugle crédulité (1).

Vient ensuite un chroniqueur moins ancien, confondant notre bataille avec celle de Mons-en-Pewèle, arrivée cent ans plus tard, soutenir que l'armée française se fortifia au moyen de son charroi qui lui procura la victoire (2).

Puis un historien jouissant de quelque réputation, trompé sans doute par une apparente similitude de nom, transposer le champ de bataille près de Bovine sur la Meuse, à quarante-cinq lieues du village de Bouvines dans la châtellenie de Lille (3).

Et successivement, un historiographe estimé, prétendre, malgré le passage de la Marque effectué par l'infanterie des communes, et leur marche déjà très-avancée, que le mouvement du Roi, de son

(1) *Chronicon Senniense in Vosago à Richerio monacho ejusdem monasterii.*

(2) Chronique de Flandre attribuée à Poyet, mise en lumière par Denis Sauvage.

(3) Abregé chronologique de l'Histoire de France par Mézerai.

camp sous Tournai vers Lille, n'avait été qu'une ruse pour attirer l'armée ennemie sur le plateau de Cysoing (1).

Un savant philologue traduisant, ou plutôt défigurant la chronique de Le Breton, faire dire au chevalier Garin, dans son rapport au Roi, qu'il a vu des chevaux couverts de chevaliers; et, ce qui n'est pas moins plaisant, affirmer que le front de bandière des deux armées embrassait une étendue de quarante mille pas, c'est-à-dire trois ou quatre lieues communes, en interprétant le mot pas, *passus*, dans l'acception de la plus petite dimension (2).

Un tacticien, dans un journal militaire, interprétant la marche des alliés et leur formation si clairement, si positivement expliquée par le chapelain de Philippe Auguste, présent sur les lieux, faire déboucher les colonnes ennemies derrière l'aile droite des Français et orienter un ordre de bataille différent de celui décrit par ce dernier (3).

Un auteur recommandable d'ailleurs par la pureté de son style et par ses talents, reproduire des épisodes

(1) Histoire de Tournai par Poutrain.

(2) Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France. Le texte porte : *Vidit equos militum cōertos*, il vit les chevaux des hommes d'armes couverts, caparaçonnés en guerre; au lieu de cela le traducteur a vu des chevaux couverts de chevaliers, image assez plaisante; et, pour le second article, le texte porte : *Mille quadraginta passus*. Le traducteur, en transposant le mot mille, a nécessairement trouvé quarante mille pas : *risum teneatis!*

(3) Journal des Sciences Militaires.

ridicules exhumés de la chronique de Richer ; celle-ci par exemple : que Ferrand maltraitait la comtesse Jeanne son épouse, parce qu'elle était plus forte que lui au jeu d'échecs, et par une singulière contradiction, révoquer en doute la scène de la déposition de la couronne, parce qu'elle est rapportée par ce même Richer, donner à l'armée du Roi une forme excentrique imitée des croisades, assurer qu'elle dût ses succès aux efforts du centre, précisément le contraire de ce qui arriva, faire manœuvrer des colonnes dans les bois d'Orchies, évolution passée sous silence par tous les contemporains, placer Bouvines à deux lieues de Cysoing, quoique la distance ne soit que de vingt-cinq minutes, et définitivement imaginer une chapelle où le curé de Bouvines célèbre, à jour marqué, l'anniversaire de la bataille en présence d'un concours de peuple (*).

Nous arrêtant ici à ce petit nombre d'exemples, pris au hasard parmi deux cents autres de même force, renvoyant pour plus amples renseignemens à la liste des auteurs consultés à la fin du mémoire ; laissant, après cela, au lecteur le plaisir de décerner lui-même la palme d'exagération à qui l'a le mieux mérité, nous dirons seulement et l'on conviendra aisément avec nous que, chroniqueurs du moyen âge, historiens et rénovateurs de l'âge moderne, tous, ou du moins presque tous, ont contribué à créer, à accréditer, à perpétuer une foule de ro-

(*) Histoire des grands Capitaines français du moyen-âge.

mans historiques sur la plus glorieuse page de nos annales.

Il est vrai que les différentes productions dont nous venons de parler et celles rapportées à la fin du livre , n'exercèrent point une grande influence et furent loin de passer pour autorité dans le monde littéraire ; les indiciers , les érudits , habitués aux recherches , versés dans l'art de déchiffrer les titres poudreux de nos dépôts , de nos bibliothèques , étrangers aux petites vanités , aux petites prétentions des écrivains anciens ou modernes , ne crurent et ne croient pas encore légèrement aux assertions sans garants , persuadés que ce n'est point dans les variantes d'une relation cent fois remaniée qu'il faut les chercher.

Il n'en est pas de même du commun des lecteurs qui , manquant , la plupart , de méthode , de facilités , de moyens de recourir aux livres élémentaires , aux manuscrits , aux pièces originales , se laissent aller aux premières impressions de la version qui leur tombe fortuitement sous la main ; ces derniers , on le sent , veulent être éclairés , dirigés ; un conseil jeté dans la foule est quelquefois recueilli par qui sait en tirer parti ; ce conseil , éveillant la curiosité , peut inspirer l'envie de s'assurer par soi-même de la vérité sur un objet controversé ; une vérification couronnée de succès encourage , communique insensiblement le goût des recherches historiques. Alors tel , de lecteur indifférent qu'il était , devient , par ce véhicule , bon critique , excellent juge , (que sait-on) , peut être auteur ? aussi est-ce pour venir en

aide à ceux-ci que nous avons accepté la tâche, non d'exercer une critique séparée de tous les ouvrages connus sur la matière, cela nous eut évidemment conduit trop loin, mais ce qui sera moins long, moins ennuyeux, et sans contredit plus utile, de dégager le sujet des fictions dont il est surchargé dans ces nombreuses productions, et par ce moyen rétablir les faits dans les limites de l'exacte vérité.

Pour réaliser ce plan il fallait commencer par consulter les chroniques, les annales de l'époque, prendre connaissance des traités, des pactes, des défis, des déclarations de guerre entre les souverains du temps; compulser avec soin les édits, les ordonnances, les rescrits, les actes, les allocutions, les correspondances des personnages éminents appelés à une participation religieuse et politique dans les grandes affaires qui se traitaient alors; lire les collections des Bénédictins de la Congrégation de Saint Maur, les actes des Bollandistes en rapport avec la fin du douzième et le commencement du treizième siècle, fouiller dans les cartulaires, dans les obituaires des anciennes abbayes, dans les archives, dans les dépôts, dans les bibliothèques de nos grandes villes, visiter les monumens érigés en souvenir ou à l'occasion de l'évènement; puiser, en un mot, à toutes les sources, nous entourer de tous les documens accessibles, afin de ne rien hasarder et d'être en mesure de placer partout les preuves à côté des faits.

Il était, comme on peut le penser, indispensable

de revoir attentivement ce qui a été écrit, imprimé ou raconté à cet égard depuis 1214 jusqu'au temps présent. Ce travail achevé, il s'agissait de vérifier, de contrôler toutes les pièces, de les comparer entre elles, de les opposer aux versions des contemporains; enfin, de procéder à la composition d'un Mémoire en état d'être présenté à la discussion publique; nous avons accompli cette portion de la tâche de notre mieux; ce Mémoire, le voici divisé en deux parties.

La première contient la narration des faits tirés de Le Breton, et d'autres anciens dont la véracité n'est point contestée; ici point de conjectures, point de suppositions, le moins possible d'observations. Tout est soumis aux sévères investigations de l'histoire, sans appareil, sans ornemens, telle qu'elle s'est montrée à nos yeux.

La seconde partie renferme: 1° des notes historiques, stratégiques et critiques; 2° une liste raisonnée des auteurs consultés; 3° une table des personnes, une autre des lieux mentionnés dans le récit.

Les remarques N° VI. VII. VIII. IX. X. XI. XII. XIV. XV. XVI. XXI et XXII., forment ensemble une dissertation, une étude stratégique, (si on veut lui donner ce nom) de la marche des armées pour arriver sur le terrain, des évolutions qu'elles durent exécuter pour se former en ordre de bataille, de leurs opérations respectives, dès que l'action fut engagée. Le lecteur ne confondra point ces dé-

ails, tout fondés qu'ils sont, avec le récit historique inséré dans la première partie; ils forment, comme nous venons de le dire, un commentaire ouvert à la controverse, une série de questions spéculatives, traitées sans prétention, dont le mérite seul consiste à n'avoir point été discutées avant nous. (*)

La XII^{me} remarque offre un précis des milices du nord de l'Europe aux 12^{me} et 13^{me} siècles, nous la croyons utile pour l'intelligence des opérations militaires.

Les notices placées à la suite des auteurs consultés, résument une critique abrégée de leurs ouvrages, en ce qui concerne notre mémoire seulement, et indiquent le parti que nous en avons tiré.

Les tables donnent des explications sur les personnes et les lieux, renseignemens indispensables, pour éviter au lecteur la peine de recourir à chaque instant aux biographies et aux vocabulaires géographiques. Mais restreints à ce qui est de pure nécessité, nous avons placé ces documens à la seconde partie pour obvier à l'inconvénient d'interrompre à chaque page le fil de la narration par des notes et des digressions, ou, pour n'être point obligé de surcharger les feuillets du récit d'appendices, de renvois, de citations marginales.

Résidant à une distance peu éloignée du village

(*) Nous ne considérons point comme étude stratégique l'article évidemment erroné du journal des Sciences Militaires repris dans la liste des auteurs consultés à laquelle nous renvoyons le lecteur.

de Bouvines, notre premier soin, après avoir puisé aux sources de l'histoire, devait être de reconnaître le champ de bataille, et même toute la portion du territoire entre la Lys, la Scarpe, l'Escaut et la Deûle ; il résulte de cette exploration, plusieurs fois recommencée, que l'état actuel des lieux offre une grande ressemblance avec celui représenté par les terriers, chasserels, dénombrements et inventaires descriptifs de l'époque, particulièrement, en ce qui concerne le plateau de Cysoing ; en effet la Marque, redressée en certains endroits, et recreusée il y a 50 ans sur toute l'étendue qui borde cette plaine du sud-ouest au nord-ouest, coule dans la même vallée, et pour ainsi dire partout sur son vieux lit ; les marécages desséchés par l'encaissement donné à la rivière, bien que changés en prairies et en terres labourables, ont conservé assez de traces de ce qu'ils étaient autrefois, pour que l'on puisse déterminer à la première vue les limites des anciennes alluvions. Les villages qui existaient alors portent les mêmes noms et sont encore situés aujourd'hui sur les mêmes emplacements ; les deux ruisseaux, dont l'un prend sa source dans les fossés du vieux château de la Louverie, près de Rumes, et qui débouche dans l'Escaut un peu en deçà de Tournai ; l'autre qui tire son origine d'une fontaine entre Rescrouël et Wannehain et qui va se jeter dans la Marque à l'est du clos de l'abbaye de Cysoing, après avoir traversé les prairies au bas de Bourghelles, n'ont éprouvé, ni accroissement, ni diminution, ni déviation ; la route de Mortagne à Tournai sur la

rive gauche de l'Escaut, celle de Tournai à Douai, l'antique voie romaine de Tournai à Estaires par Seclin, (1) l'ancienne route de Tournai à Lille par Catchin, Bouvines, Sainghin et Lezennes, tous ces chemins, quoique retrécis et échancrés presque partout, subsistent toujours sur les tracés du 13^m siècle; l'espace compris entre le village de Camphin et Bouvines, celui entre Anstaing et Wannehain présentent comme alors, une plaine fertile et cultivée avec soin, *grataque planities cereali gramine vernans*. (2) Ainsi, à l'exception des plantations dont les divers changemens ont fait varier l'aspect du site dans le voisinage des habitations, nous le répétons, la plaine de Cysoing et ses aboutissans n'ont subi aucune altération sensible, et la carte moderne, placée en tête du Mémoire, signale l'état des lieux, à peu de choses près, tels qu'ils étaient au moment de la bataille.

Nous avons espéré trouver des renseignemens dans quelques familles des villages voisins du terrain qui avaient, (disait-on), conservé des traditions du combat; la vérité est, qu'il n'existe dans ces familles que des notions vagues, incertaines, affaiblies par le temps et sans le moindre intérêt; il en est de même des monumens encore existans dans les environs, dont on aperçoit à peine quelques vestiges, qui d'ailleurs n'expliquent rien, n'apprennent

(1) Cette chaussée conduisait de Tournai à la mer par Seclin, Wavrin, le Mœnil, Estaires, Castres et Cassel.

(2) *Philipidos Guillelmi Armorici*, lib. 10.

rien, et ne mettent sur la trace d'aucune particularité intéressante. Les ravages des guerres dont ces contrées ne furent que trop souvent le théâtre, les deux incendies de l'abbaye de Cysoing ont achevé de tout effacer, de tout détruire. Le mont des Tombes, ainsi qu'on le verra à la remarque XXV, n'est à notre avis, qu'un de ces *tumuli*, comme il s'en trouve beaucoup en Flandre, auquel ne se rattache aucun souvenir de l'action; la chapelle aux Arbres qui a exercé l'imagination de quelques écrivains (*), ne fut construite, selon toute apparence, que plus d'un siècle après l'évènement.

En résumé, et pour terminer ce liminaire déjà trop long, nous pensons que si la première partie du Mémoire peut faire service à quelques lecteurs, en retraçant l'évènement de Bouvines dans le sens de la vérité, la seconde considérée sous le point de vue stratégique, n'est pas sans intérêt pour les militaires qui cherchent à creuser dans la tactique du moyen-âge afin de développer des théories utiles à l'art, en les appliquant à la manière de faire la guerre aujourd'hui.

Peut-être aussi nous est-il permis d'espérer que les amateurs d'histoire, appréciant les recherches auxquelles nous avons dû nous livrer, sauront gré à l'auteur d'avoir répandu, ou du moins, d'avoir eu l'intention de répandre quelques lumières sur

(*) Aujourd'hui Calvaire de Cysoing.

cet important passage de nos annales. Moins difficiles à satisfaire sur la manière, que ceux dont la tournure d'esprit, le goût particulier sont de préférer l'agrément à l'utilité, de ceux qui pardonnent aisément les invraisemblances, les suppositions, les inventions même, tout enfin à qui sait les amuser par des anecdotes piquantes. Les premiers, nous osons le présumer, fermeront l'œil de la rigueur sur les fautes échappées à une plume peu exercée. Nous n'avons pas écrit pour les autres; indulgence sur la forme, sévérité, mais impartialité sur le fond, c'est ce que nous sollicitons de la bienveillance de ceux qui auront la patience de lire ce qui va suivre.





RÉCIT.

Sujet proposé dans les termes suivants :

Une médaille d'or de 200 francs sera décernée par la Société d'Émulation de Cambrai pour le Concours de 1833, au meilleur fragment d'histoire locale appartenant au département du Nord ; le sujet est au choix des concurrens.

LES relations politiques entre la France et la Flandre n'avaient jamais été moins hostiles que vers la fin du XII^m siècle. Philippe d'Alsace, comte régnant, aimé de ses sujets par la sagesse de son administration, vénéré de ses voisins par sa loyauté à garder la foi jurée, venait d'être appelé à la régence du royaume de France pendant la minorité de Philippe II, depuis surnommé Auguste ; le mariage de ce jeune prince avec Isabelle de Hainaut, nièce du comte, semblait affermir les bases d'une paix durable. Trois années n'étaient point écoulées que la succession de la comtesse de Flandre vint troubler cette bonne harmonie et jeter entre les deux États les germes d'une longue et sanglante dissention. C'est pour suivre la marche des évènements, pour expliquer les causes immédiates ou éloignées des guerres, des trêves, des traités résultants de ce point de dissention, pour amener enfin le lecteur à la bataille de Bouvines, dénouement si glorieux pour les armées Françaises, que nous allons entrer dans quelques détails indispensables à l'intelligence du sujet.

Philippe d'Alsace, fils de Thiéri, sixième comte de Flandre, fut marié deux fois ; sa première épouse, Isabelle sœur de Raoul le Lepreux, comte de Vermandois, lui apporta en dot le comté de ce nom, ceux d'Amiens et du Valois qui devaient retourner à la famille de la comtesse, dans le cas où elle viendrait à décéder sans postérité. Le comte Philippe étant sans enfans, perdant l'espoir d'en voir naître de son mariage, conçut l'idée de conserver la dot de son épouse et de la transmettre à ses héritiers particuliers, au moyen d'une donation qu'il prit soin de faire ratifier par Louis le Jeune, roi de France, son suzerain.

Appelé, peu après cet acte, en vertu des dernières volontés de ce prince, à la tutelle de son fils Philippe II, ce comte négocia le mariage de sa nièce Isabelle de Hainaut avec son royal pupille ; pour rendre cette union plus digne du roi de France, il se chargea de la dot d'Isabelle, en lui assurant le comté d'Artois qu'il détacha à cet effet, de ses pays héréditaires, pour le roi en jouir en toute propriété après sa mort. En réciprocité de cet avantage, le jeune prince crut devoir lui accorder sans difficulté, une seconde ratification de la donation du Vermandois.

La comtesse de Flandre étant morte peu de temps après, la comtesse de Beaumont, sa sœur et sa plus proche héritière, reclama la mise en possession des trois comtés. Philippe d'Alsace se prévalant de l'acte de donation ratifié par deux rois ses suzerains, refusa de faire droit à la réclamation de la comtesse de Beaumont. Celle-ci n'ayant aucun moyen d'appuyer ses prétentions par la voie des armes, imagina d'instituer le roi de France son héritier, à la charge d'une redevance annuelle. Le roi, investi des droits de la comtesse de Beaumont, fit sommer Philippe d'Alsace de lui abandonner les pays stipulés dans la dot de feue son épouse, alléguant, 1° que la comtesse de Flandre n'avait pu aliéner son patrimoine au détriment de ses héritiers légitimes ; 2° que

la ratification du roi son père avait été arrachée à la faiblesse d'un mourant, et la sienne surprise à son extrême jeunesse ; 3. que l'état de minorité où il était alors , entachait l'acte de nullité.

Philippe d'Alsace répondit que son épouse avait eu la faculté de disposer librement des États à elle appartenant en toute propriété, que la ratification de Louis le Jeune était une garantie inviolable, que le roi lui-même devait tenir à ses engagements et rejeter les conseils de ceux qui le portaient à manquer de foi ; enfin, il donna à entendre que le comté d'Artois, assuré si généreusement au domaine de la couronne, était un ample dédommagement du Vermandois.

Dans l'impossibilité d'en venir à un accommodement, les deux partis armèrent ; le comte de Flandre, plus vigilant, entra le premier en campagne, et s'empara de quelques places en Picardie ; victorieux d'abord, il poussa ses coureurs jusqu'aux portes de Paris. Repoussé à son tour sur les frontières de ses états, il fit de nouvelles levées ; les deux armées en présence allaient en venir aux mains, lorsque le cardinal Guillaume de Champagne, tout à la fois légat du St-Siège et ministre du roi de France, ménagea une trêve d'un an, qui fut suivie d'un traité de paix, par lequel le comte de Flandre s'engagea de remettre au roi les trois comtés, excepté les villes de St-Quentin, de Péronne et de Ham qu'il devait conserver sa vie durant, avec le titre de comte de Vermandois. Ulcéré néanmoins jusqu'au fond du cœur de la concession que la nécessité venait de lui arracher, il fit proposer secrètement à Henri, roi de Souabé et empereur d'Allemagne, de lui faire hommage de son comté de Flandre s'il voulait l'aider à reconquérir les pays qu'il venait de céder malgré lui. Le roi, instruit à temps de cette négociation, entra en Flandre à la tête d'une armée. Le comte, pris au dépourvu, fut contraint de s'humilier ; ne pouvant résister à cette mauvaise fortune, il entreprend le voyage de la Terre

sainte, autant par dépit que par zèle. A sa mort, arrivée devant St Jean d'Acres, le roi se hâta de prendre possession de l'Artois ; mais pour mettre fin à toutes discussions relatives au Vermandois avec les héritiers du comte de Flandre, il fit reconnaître son institution d'hérédité par Jean de Beaugency, le plus proche parent de la comtesse de Beaumont.

Pendant que cela se passait, Bauduin de Hainaut, appelé par le testament du comte Philippe son beau-frère à la succession du comté de Flandre, du chef de sa femme Marguerite de Flandre, éprouva une vive opposition de la part du roi. Ce dernier prétendait que la Flandre devait échoir à la France, faute d'héritiers mâles ; Bauduin soutenait que ce comté était réversible aux femmes. Les deux princes prirent les armes pour faire valoir leurs prétentions respectives par la force. Dans cette complication d'embarras, le cardinal de Champagne offrit de nouveau sa médiation qui fut acceptée. Il s'ensuivit un traité conclu à Péronne, assurant d'une part, l'exécution du contrat de mariage du roi ; quant à la possession de l'Artois ; de l'autre, l'admission de Bauduin à la succession du comté de Flandre, toujours aux conditions de foi et hommage aux termes de l'investiture accordée originellement à Bauduin Bras-de-Fer par Charles le Chauve son beau-père. Bauduin de Hainaut et sa femme étant morts à peu d'intervalle l'un de l'autre après cette convention, la Flandre passa sans contestation à Bauduin IX leur fils, prince belliqueux et entreprenant, qui supportait impatiemment la perte du Vermandois et de l'Artois. Poussé par Jean-Sans-Terre, roi d'Angleterre, ennemi juré du roi de France, il contracte alliance avec le premier, puis il déclare la guerre à la France, et immédiatement après la signification du héraut d'armes, il vient mettre le siège devant Arras. Le roi Philippe accourt à la tête d'une armée, le comte feint une retraite précipitée, attire son ennemi dans les marais de la Flandre maritime ; le roi se trouvant tout-à-coup placé entre les Anglais et les Flamands dans une position à ne pouvoir ni avancer, ni reculer, ni combattre, offre

de céder les villes d'Aire et de St-Omer, qu'il avait refusé auparavant de remettre à Bauduin. Cette proposition étant acceptée, il retourne en France un peu confus de son échafourée.

Son conseil d'état annule le traité sur des raisons spécieuses, et fait signifier sa déclaration au comte de Flandre qui n'en prend pas moins de vive force les deux places cédées. La guerre se rallume. Une trêve encore conclue par les soins du cardinal de Champagne, amène un traité de paix avec l'Angleterre, dans lequel le comte Bauduin intervient. Ce traité le rend définitivement maître d'Aire et de St-Omer, en abandonnant ses droits sur le reste de l'Artois.

La paix assurée sur des bases plus solides, le comte de Flandre prépare une expédition pour la terre sainte, nomme Philippe, comte de Namur, son frère puîné, régent de ses états, tuteur de ses deux filles en bas âge, et part pour la croisade accompagné de son épouse. Il est proclamé empereur d'Orient peu après son arrivée. La comtesse meurt de joie à St-Jean d'Acce, selon quelques historiens flamands, en apprenant l'avènement de son mari à l'empire; selon d'autres, de la peste. Notre malheureux Bauduin, fait prisonnier dans une embuscade dressée par Joanice, roi des Bulgares, est mis à mort par ordre du vainqueur, après une courte, mais rude captivité. Ces événemens se succèdent avec tant de rapidité, qu'on apprend presque en même-temps en Europe, la fortune et les revers de l'empereur Bauduin.

Le roi, à la nouvelle de sa mort, voulant prévenir des alliances contraires à sa politique, engage le comte de Namur à conduire ses deux pupilles à Paris. Ce dernier qui recherchait pour lui la main de Marie, fille de Philippe Auguste, profite de la circonstance pour se rendre agréable à la cour de France, et sous le prétexte d'un voyage d'agrément, il amène ses deux jeunes pupilles à Paris, où il épouse bientôt après la princesse Marie de France.

Les États de Flandre, mécontents de la conduite du comté de Namur, redemandent les enfans de Bauduin. Le roi fait long-temps la sourde oreille, mais enfin, autant pour se débarrasser de leurs importunités que pour empêcher irrévocablement toute alliance contraire à ses vues, il conclut le mariage de Jeanne, aînée des deux princesses, par conséquent héritière du comté de Flandre, avec Ferrand, fils puîné de dom Sanche, roi de Portugal, neveu de Mathilde, veuve en secondes noces de Philippe d'Alsace ; pour prix du sort avantageux qu'il procure à Ferrand, il obtient de lui la rétrocession des places d'Aire et de St-Omer avec leurs dépendances jusqu'au fossé neuf. Cet arrangement conclu, les noces ayant été célébrées avec grand appareil aux dépens des États de Flandre, les deux époux, leur sœur Marguerite, leur tante Mathilde, s'acheminèrent vers la Flandre, accompagnés du prince royal de France, cousin germain des deux filles de Bauduin.

Arrivé à Péronne, le prince Louis, soit qu'il conçut des doutes sur l'exécution du traité, ou autrement, fait fermer les portes de la ville, déclare à Ferrand qu'il est dans l'intention de l'empêcher de continuer son voyage s'il ne fait, sur le champ, la remise des deux places cédées par lui à la France, et qui faisaient partie de son appanage, en vertu d'un édit du roi son père ; Ferrand souscrit à ces conditions, expédie l'ordre d'évacuation aux troupes flamandes, les deux villes sont livrées, alors seulement il est libre de partir. Il arrive à Douai, outré de colère ; sa tante Mathilde, Renaud de Dammartin, comte de Boulogne, qui avait une seconde fois abandonné le parti du roi pour se tourner du côté des Anglais, et plusieurs grands seigneurs flamands, entretiennent son animosité. Le nouveau comte, excité d'ailleurs par les clameurs des Gantois avec lesquels il s'était réconcilié, ayant à cœur de s'attacher les fabricans de son riche pays en se rapprochant de l'Angleterre ; aveuglé par ses ressentimens particuliers, se détermine à faire la guerre à la France. Déjà il avait donné des

ordres pour la levée du premier ban, il avait commencé à approvisionner Lille et Douai. Le roi, instruit de ces préparatifs avait, de son côté, envoyé le prince royal à Arras, où il disposait tout pour s'opposer aux entreprises du comte. Cependant, Helin de Wavrin, Arnould d'Audenarde, quelques autres grands officiers de la cour de Ferrand, et plus particulièrement son épouse, prévoyant les suites d'une démarche aussi inconsidérée, l'amènèrent à négocier avec le prince Louis. Les conférences eurent lieu au Pont-à-Vendin, village important de la Flandre Wallonne, alors une des clefs du côté des frontières de l'Artois. Le comte ayant définitivement ratifié la cession d'Aire et de St-Omer, on désarma de part et d'autre et les choses en restèrent là.

Peu de temps s'était écoulé depuis la conclusion de cette affaire, lorsque le roi profitant de l'interdit lancé contre le roi Jean, espérant d'être soutenu des barons anglais mécontents, crut pouvoir réaliser le projet qu'il méditait depuis long-temps d'attaquer Jean-Sans-Terre au cœur de ses États ; il convoque à cet effet une assemblée de ses grands vassaux à Soissons, leur expose le but de l'entreprise, réclame d'eux les secours nécessaires en hommes et en argent pour la conduire à bonne fin. Tous s'accordent sur les contingens et les hommes à fournir. Le comte de Flandre, seul entre tous, nonobstant le traité du Pont-à-Vendin, déclare refuser sa coopération à moins de restitution d'Aire et de St-Omer ; le roi lui offre un dédommagement en argent, ou un équivalent en territoire sur un autre point. Le comte ne veut rien entendre, s'éloigne, et se montre ouvertement opposé à ses desseins. Le roi qui n'en continue pas moins ses préparatifs de guerre, fait demander au comte Renaud la ville et le port de Boulogne pour y rassembler sa flotte. Renaud refuse, mais trop faible pour résister, il se sauve chez le comte de Bar son parent, passe de là en Flandre, devient l'âme d'une ligue formidable contre le roi son ancien maître et bienfaiteur. Certains chroniqueurs fla-

mands, quelques historiens français, assurent que Ferrand ayant réfléchi sur les suites qui pouvaient résulter de sa conduite à Soissons, témoigna du regret d'avoir poussé les choses à cette extrémité, qu'il consentit même à soumettre la question d'Aire et de St-Omer à la décision du conseil des pairs, qu'une conférence fut proposée à cet effet au village d'Arques, près de St-Omer, que le comte y vint, mais que le roi, pour lors à Gravelines, ne daigna pas s'y rendre. D'autres auteurs flamands rapportent que l'entrevue dut avoir lieu à Gravelines, que ce fut le comte qui manqua de parole, dans la crainte que le roi ne le fit arrêter. Quelle que soit la vérité du fait relaté de différentes manières, on peut présumer que Ferrand n'avait aucune intention de se rapprocher du roi, parce que ce dernier avait trop d'intérêt à ménager un arrangement, pour qu'il ne saisît pas l'occasion d'en hâter le dénouement à tout prix, sans s'arrêter à des discussions de formalités sur le lieu des conférences ; toutefois, nous pensons que Ferrand était déjà trop engagé dans la ligue pour reculer quand il fut question de cette entrevue.

Le roi, occupé du soin de protéger ses vaisseaux, de fourrir des vivres aux équipages, avait suivi leur mouvement en cotoyant le rivage jusqu'à Dunkerque, d'où il les dirigea sur le port de Damme ; puis se rabattant sur l'intérieur de la Flandre, il s'empare de Cassel, de Lille et Douai, laisse garnison dans les deux dernières places, et marche sur Gand. Occupé au siège de cette ville, il apprend qu'une escadre anglaise, commandée par les comtes de Flandre, de Boulogne et de Salisburi, avait attaqué la portion de sa flotte en rade dans les eaux de Damme, que ces seigneurs avaient détruit, amené, ou coulé bas plus de 300 vaisseaux, qu'ayant effectué un débarquement après cette expédition, ils marchaient sur la ville pour s'emparer du port où était abrité le restant de la flotte, dépourvue d'hommes nécessaires à sa défense. Il accourt à la tête d'un gros détachement, tombe brusquement sur eux,

tue deux ou trois mille de leurs gens et force le reste à se rembarquer en désordre ; contraint néanmoins de renoncer à son projet par la perte qu'il venait d'éprouver , il achève lui-même de brûler cette flotte, objet de tant de soins, de dépenses et d'espérances, puis il retourne au siège de Gand qui se rachète moyennant une grosse somme d'argent, après quoi il rentre en France, laissant un corps de troupes sous les ordres du prince royal, pour couvrir Lille et Douai.

A peine Ferrand, retiré en Zélande, a-t-il avis du départ du roi, qu'il rentre en Flandre, se jette sur l'Artois, qu'il dévaste horriblement par représailles. Pendant ces entrefaites, le prince royal, rappelé en France, laisse à découvert les places fortes de la Flandre Walonne ; Ferrand, profitant de cette absence, vient insulter Lille ; la garnison le contraint de s'éloigner ; pressé d'agir, il court s'emparer de Tournai, par un coup de main, en fait abattre les portes, lève une contribution, prend des otages qu'il ordonne de conduire à Gand où douze d'entr'eux sont décapités, et revient mettre le siège devant Lille qu'il menace cette fois d'une attaque régulière ; les habitans, dont les propriétés foraines avaient été fort endommagées, lors du premier investissement, s'apercevant que la garnison française, trop faible, ne pourrait tenir longtemps, craignant surtout les suites d'une prise d'assaut, ou bien peut-être dirigés par des motifs d'attachement envers la comtesse Jeanne, forcent les Français de se retirer dans le château des Raignaux à peine achevé, ouvrent leurs portes aux Flamands, qu'ils reçoivent comme des libérateurs et des compatriotes. Le roi, encore irrité de la destruction de sa flotte, des dévastations commises en Artois, de la manière brutale avec laquelle les soldats de Ferrand avaient pillé le comté de Guines, amené la comtesse Eléonore prisonnière à Bruges, après avoir été témoin de l'égorgeement de ses serviteurs, de l'incendie de son château, ne met plus de bornes à sa colère lorsqu'il apprend que les Lillois ont rendu leur ville.

à Ferrand; il rentre en Flandre, reprend Lille qu'il fait saccager et réduire en cendre. Ferrand, enveloppé par les flammes s'échappe à grande peine, accompagné de quelques centaines d'habitans, qui s'attachent à sa mauvaise fortune. Les femmes et les enfans qui tentent de sortir de leurs maisons embrasées, sont repoussés dans le feu, ou égorgés par le vainqueur; les bâtimens construits en dur, qui avaient résisté à l'incendie, sont jetés bas avec des crochets de fer. Les malheureux, sauvés de ce désastre par une espèce de miracle, sont traqués, poursuivis le lendemain, vendus à l'encan sur les débris de leur ville qui continue de brûler pendant huit jours.

Pendant que ces choses se passaient en Flandre, le comte de Boulogne, parti d'Angleterre, où il avait arrêté avec le roi les articles du traité qui devait réunir les alliés contre la France, s'était rendu près de l'empereur Othon, neveu de Jean-Sans-Terre, pour concerter avec lui les moyens de rassembler sur un même point, la plus forte partie des forces de la confédération du côté du nord, tandis que le roi d'Angleterre, en personne, opérerait une puissante diversion sur la Loire, afin d'écraser le roi de France en une seule campagne. La monarchie française n'avait jamais été en si grand péril. Le roi sent toute la gravité de sa position, son grand courage ne l'abandonne pas. Instruit des projets de l'ennemi, il essaie d'abord de négocier partiellement avec les plus considérables d'entre ceux entraînés dans la guerre par crainte ou par intérêt. Ce qu'il peut obtenir est un armistice de quarante jours avec Walerand de Luxembourg. Le traité signé, il dispose tout pour vaincre ou mourir, les armes à la main. Il divise son armée en deux corps, donne le commandement de l'un à son fils, pour aller faire face au roi Jean du côté de la Loire; se rend à Péronne à la tête du second, fort de quarante mille combattans de vieilles troupes, auxquels se joignent bientôt trente-cinq mille hommes levés dans les communes du Beauvoisis, du Soissonnais, de l'île de France, du Vermandois, de la

Picardie et de l'Artois, il établit ses magasins en cette même ville de Péronne, et se tient en observation.

Pendant ce temps, l'empereur Othon, après avoir ravagé les états du prince, évêque de Liège, à l'instigation du duc de Brabant, arrivait à Valenciennes avec une armée de cent mille hommes portée de suite à cent cinquante mille, par la jonction des contingens de la Flandre et du Hainaut, commandés par Ferrand; de ceux de la Hollande, du Brabant, du comté de Namur et autres grands fiefs situés sur les deux rives de la Meuse; de six mille anglais, commandés par le comte de Salisburi dit Longue-Épée, frère consanguin du roi d'Angleterre; enfin, des troupes mercenaires aux ordres du comte de Boulogne et de Hugues de Boves, son parent, seigneur picard, et transfuge comme lui. On comptait dans cette armée mille cinquante chevaliers, et plus de quinze mille hommes de toute cavalerie. L'armée impériale réunie allait toujours croissant par l'arrivée des hommes restés en arrière et de nouveaux détachemens qui rejoignaient d'heure en heure.

Ce fut sous les murs de Valenciennes que l'empereur passa la revue de cette armée; et à la salle le Comte, en cette même ville, qu'il tint une diète dans laquelle il fut décidé que les opérations militaires subordonnées aux circonstances, tendraient cependant à l'envahissement du royaume de France, dont le partage fut réglé de la manière suivante: le comte de Flandre devait avoir l'Artois, la Picardie, l'île de France y compris Paris; le comté de Guines, le Vermandois et quelques autres parcelles des territoires adjacents tombaient dans le lot du comte de Boulogne. Le roi Jean s'emparait des provinces attenantes à ses possessions sur la Loire; la Champagne, la Bourgogne, une partie de la Franche Comté, devenaient la part de l'empereur à qui les co-partageans accordaient le droit de suzeraineté sur les pays démembrés. Le restant se divisait par fractions entre les princes coalisés d'un rang inférieur.

Le roi que nous avons laissé à Péronne, informé de ce qui se passait à Valenciennes, craignant que cette masse d'ennemis ne fondît sur la France et ne parvînt jusqu'au centre de ses Etats, prend l'audacieuse résolution de prévenir l'empereur en marchant droit à lui; il part de Péronne le vingt-trois juillet 1214 avec toute son armée, moins nombreuse de moitié, à la vérité que celle des alliés, mais mieux composée en cavalerie; se dirige sur la Flandre Walonne par Arras, passe la Deûle au Pont-à-Vendin, et le vingt-six assied son camp sous Tournai, où les Flamands étaient rentrés après le sac de Lille, mais que le chevalier Garin avait fait enlever de nouveau, par un coup de main, peu de semaines avant l'arrivée du roi. Les vieilles chroniques de Phalempin, quelques fragmens de journaux des villes du pays, s'accordent sur ce point, que les troupes royales ravagèrent, brûlèrent tout ce qui se trouvait à droite et à gauche du terrain qu'elles parcoururent sur le comté de Flandre, c'est-à-dire du Pont-à-Vendin jusqu'au Tournaisis.

L'empereur Othon, de son côté, ayant porté son armée de Valenciennes sur Mortagne, au confluent de la Scarpe dans l'Escaut, avait fait sommer le commandant du fort situé en cet endroit. Cet officier qui avait au plus vingt lances complètes, épouvanté de voir du haut de ses tourelles toute la campagne couverte d'ennemi, craignant d'être passé au fil de l'épée, lui et sa petite garnison, comme l'en avait menacé le héraut d'armes, s'il faisait mine de se défendre, se rendit à discrétion. L'empereur, maître du château de Mortagne, occupait la position derrière la Scarpe entre Mortagne et St-Amand, au moment où le roi entra à Tournai. Les habitans de cette ville, de tout temps dévoués à la France, se trouvaient malheureusement divisés entr'eux pour des conflits de juridiction avec leur évêque. La terreur, la désolation régnaient dans la classe élevée, à cause du supplice que Ferrand avait fait subir aux douze otages pris dans son sein. Le peuple

était encore effrayé du pillage, de l'incendie de plusieurs rucs par les Flamands ; la campagne ravagée depuis un an, n'offrait aucune ressource pour faire subsister l'armée. Ces motifs réunis firent penser au roi qu'il s'était trop avancé, qu'il ne pouvait conserver la position sous Tournai, en conséquence il résolut d'attaquer l'ennemi le lendemain. Il assemble son conseil qui le détourne de cette résolution, d'après les rapports du comte de St-Pol et du chevalier Garin, qui connaissaient le mauvais état des chemins détrempés par de fortes pluies. Comme il persistait à vaincre ces obstacles et à marcher aux alliés, de nouveaux avis reçus par des espions le ramenèrent à l'opinion du conseil ; ces avis portaient que l'armée impériale, retranchée derrière la Scarpe, avait ajouté des coupures, des abbatis, des chausse-trappes aux défenses naturelles qui rendaient l'approche de son camp inabordable à la cavalerie. Toutefois le roi sentant l'impossibilité de demeurer un jour de plus sous Tournai, à cause du manque absolu de vivres, craignant de voir ses communications coupées avec ses magasins, comprenant, sur les représentations du chevalier Garin, qu'il pouvait n'être plus libre de choisir un champ de bataille, s'il convenait à l'empereur de prendre l'initiative et de le forcer à accepter le combat entre la Marque et l'Escaut, se détermina à repasser la Marque ; puis sur le champ il donna l'ordre de partir le lendemain matin pour aller camper sur les débris de Lille. Son intention était de se diriger de là, sur les plaines du Hainaut et du Cambrésis, afin d'attirer l'armée impériale sur un terrain favorable à l'action de sa cavalerie. Comme le roi délibérait dans son camp, l'empereur qui avait connaissance de l'état misérable du pays environnant Tournai, avisait dans le sien aux moyens de resserrer davantage les Français dans leur position, en poussant de forts détachemens sur la rive gauche de la Marque à effet d'intercepter les communications de l'armée royale, avec Douai, Lens et Béthune (Lille n'existait plus), quand

la nouvelle des préparatifs du départ du roi vint apporter un grand changement dans ses plans. Trompé sur la véritable intention des Français, Othon suppose que leur mouvement est moins une marche pour changer de position qu'une fuite précipitée. Préoccupé de cette idée, il donne l'ordre de prendre les armes et de se mettre sur le champ à leur poursuite en appareil de bataille. Le comte de Boulogne qui avait appris à connaître le caractère du roi, à apprécier la bravoure des Français, lui représente qu'il était prudent d'attendre que le but de la marche de l'armée royale fût mieux déterminé avant d'engager une action décisive, que les Français vaillans et aguerris ne se retiraient jamais sans combattre, qu'il avait ménagé des intelligences parmi leurs chefs, qu'il fallait donner le temps d'agir à ses affidés; laissez les soldats Français se fatiguer, la discipline s'affaiblit, alors dit-il, vous pourrez agir plus sûrement. Les seigneurs allemands qui entouraient l'empereur répondirent par des railleries piquantes. Le comte de Boves, son parent, lui dit qu'il cherchait à faire échapper une occasion qui pouvait ne plus se représenter, que son conseil tendait à affaiblir le courage des soldats, il alla même jusqu'à lui reprocher de trahir les intérêts du roi Jean : Renaud, dévorant à peine l'affront qu'il venait de recevoir, jette un regard de mépris sur le comte de Boves, qu'il traite de poltron et court rassembler les troupes sous ses ordres.

L'armée française s'était mise en marche à la pointe du jour; le chevalier Garin, ministre du roi, le premier après lui dans le commandement, avait dirigé lui-même une reconnaissance de deux à trois mille chevaux, sous les ordres du vicomte de Melun, sur la route de Tournai à Mortagne, du côté de la rive gauche de l'Escaut.

La tête des colonnes françaises avait déjà passé la Marque sur le pont de Bouvines. Le roi s'était arrêté pour voir défiler les troupes près du pont quand le chevalier Garin,

accourant à toute bride, vint lui annoncer que parvenu à deux milles de Tournai, sur les hauteurs qui dominent la petite plaine de Lesdain, il avait reconnu l'armée ennemie marchant à lui, enseignes déployées, les chevaux couverts, les sergens d'armes en avant éclairant la marche, signe évident de disposition au combat. Le roi ayant arrêté ses colonnes, assembla son conseil qui fut presque généralement d'avis de continuer le mouvement sur Lille. Les officiers étaient encore réunis autour de lui, quand des coureurs envoyés par le vicomte de Melun apportèrent la nouvelle que l'ennemi, après avoir passé un certain petit ruisseau (*), avait fait un changement de direction à droite, dénotant l'intention de se porter sur Tournai. Le roi, trompé par ce rapport, fit élargir le pont pour hâter le passage sur un front plus étendu, et remit les colonnes en marche. Le chevalier Garin, seul contre tous, soutenait qu'on prenait le change sur le rapport du vicomte de Melun, qu'il fallait choisir entre la bataille qui allait être inévitable et une retraite en désordre. Il conseillait, en conséquence, de faire rétrograder les colonnes qui avaient passé le pont et de prendre position sur la rive droite de la Marque. L'avis général prévalut. Le roi, fatigué de la chaleur, s'était fait désarmer, et prenait un peu de repos à l'ombre d'un fresne non loin du pont, lorsque d'autres coureurs dépêchés en toute hâte, annoncèrent que le vicomte de Melun, vivement attaqué par les troupes légères d'Othon, avait été obligé de se replier sur l'arrière-garde, que cette arrière-garde avait déjà été abordée plusieurs fois, qu'elle allait se trouver hors d'état d'opérer sa retraite sur le gros de l'armée, si elle n'était promptement secourue; enfin, qu'il n'y avait plus un moment à perdre, que les Français auraient en peu d'heures toutes les forces

(*) Le ruisseau de Rume.

de l'ennemi sur les bras. Ce fut alors que l'on comprit la justesse des conseils du chevalier Garin.

Le roi ayant commandé aux troupes de s'arrêter de nouveau, dépêcha au plus vite sur le chemin de Bouvines à Lille pour faire rétrograder l'infanterie des communes en tête desquelles était l'oriflamme, il ordonna qu'on rompt le pont dès que les derniers pelotons seraient repassés ; ayant ensuite commandé au chevalier Garin de former une ligne de bataille un peu en avant du village, face à Tournai, se trouvant près de l'Église de Bouvines qui était ouverte, il y entra pour faire une courte prière ; plusieurs historiens rapportent, qu'étant remonté à cheval au milieu de ses Grands-Officiers, il alla droit à l'autel de campagne qui avait servi à la célébration des saints mystères (c'était un dimanche), qu'il déposa son casque surmonté d'une couronne sur la table de cet autel et dit : « Compagnons, voici ma couronne, si vous connaissez quelqu'un parmi vous plus digne que moi de la porter, mettez-la sur sa tête, qu'il nous conduise au combat, je jure de lui obéir et d'être le premier à le suivre. » Ceux qui l'entourent s'écrient que Philippe soit toujours notre roi ! L'élan se communique à toute l'armée qui fait retentir les airs de ses acclamations ; tous, par un mouvement spontané, tombent à genoux, et demandent sa bénédiction, qu'il leur donne avec attendrissement. D'autres historiens ajoutent que, prenant une coupe de vin dans laquelle on avait rompu des morceaux de pain, il la passa aux seigneurs de sa suite, après y avoir goûté, et prononça ces paroles mémorables d'une voix forte et animée : « Que ceux qui ont bu et mangé à cette coupe jurent tous de vaincre ou mourir ici pour le soutien de l'honneur français ! » C'est en ce moment que plusieurs gentilshommes de sa garde s'engagèrent par serment à verser la dernière goutte de leur sang pour garantir sa royale personne en toute occasion. Alors il pique des deux et court se placer en tête de la pre-

mière ligne de l'armée que le chevalier Garin était occupé à ranger en ordre de bataille, l'air aussi gai, aussi délibéré que s'il dût assister à un festin nuptial.

L'empereur, en débouchant sur le plateau de Cysoing, étonné de trouver les Français en ligne, au lieu de les voir en retraite, comme il s'y attendait, ne put s'empêcher de dire à ceux qui l'entouraient : « Eh bien, ces Français que » l'on m'avait dit être en pleine fuite, les voici, le roi à leur » tête. » Cette observation, qui n'était point échappée aux chefs de son armée, produisit un moment de crainte et d'hésitation dans leurs rangs ; le prétendu mouvement sur Tournai n'était qu'une manœuvre pour déployer leurs colonnes et entrer directement sur le terrain ; on les vit s'étendre du sud-est au nord-ouest, occuper la partie la plus élevée du plateau. L'empereur Othon, placé au centre de son armée, se faisait remarquer par une suite brillante et nombreuse. On voyait à ses côtés un char attelé de quatre chevaux sur lequel était fixé un pal portant une aigle dorée d'une énorme dimension. Cette aigle tenait dans ses serres un dragon la gueule béante, jettant feu et flamme, emblème qui signifiait la France vaincue, subjuguée par les armes impériales. Cinquante gentilshommes Allemands, les plus déterminés, étaient préposés à la garde de cette monstrueuse enseigne ; ils étaient commandés par Pierre d'Ostermale. Les ducs de Brabant, de Limbourg, de Meklenbourg, les comtes de Hollande, de Dormont, Gerard de Randerode, Bernard d'Ostermale, Pierre de Namur, Conrard de Tremogne, Hugues de Boves et bon nombre de chevaliers de première distinction formaient la garde de l'empereur. Ferrand, chargé du commandement de l'aile gauche, avait sous ses ordres les contingens des comtés de Flandre, du Hainaut et de Hollande, parmi lesquels on distinguait cette belle gendarmerie conduite par Jean de Ghiselle et Jean de Buridan, Raze et René de Gavres, Pierre du Mesnil, Bauduin des Prets, Arnould d'Audenarde, Robert

de Béthune, Hélin de Wavrin, sénéchal de Flandre. Huit chevaliers de cette ancienne maison et beaucoup d'autres seigneurs Flamands se tenaient autour de sa personne. Le comte de Boulogne, qui commandait l'aile droite, réunissait sous ses ordres le comte de Salisburi, Bigot de Clifford et leurs 6000 anglais, toute l'infanterie Brabançonne, plusieurs eschielles ou pelotons de cavalerie Saxonne et Brunswikoise, des corps de mercenaires et d'aventuriers levés par Hugues de Boves. Le comte Renaud, en passant près de ce dernier comme il venait de recevoir les derniers ordres de l'empereur, ne put s'empêcher de lui dire : « Voici tout à l'heure la bataille que » tu as conseillée et que j'ai désapprouvée, tu fuiras comme » un lâche devant les lances françaises, tandis que je me » porterai vaillamment aux coups au péril de ma vie ou de » ma liberté ! » Le centre de l'armée impériale formait une phalange triangulaire présentant la pointe du triangle à l'armée française; les deux ailes de cette phalange, comprimées d'abord, s'étendirent successivement à droite et à gauche du terrain qu'elles occupaient.

L'armée royale, formée parallèlement à celle d'Othon, était rangée de la manière suivante : le roi occupait le centre avec toute la cavalerie d'élite. Une bonne partie de l'infanterie des communes, passant par les intervalles des escadrons, venait se mettre en ligne à mesure qu'elle repassait le pont. La personne du roi était gardée par Guillaume des Barres, la fleur des chevaliers, Barthélémi de Roye, d'un âge mûr et d'une prudence consommée, le jeune Gaüthier, homme d'exécution et de bon conseil, Pierre de Mauvoisin, renommé par sa valeur et sa force de corps, Gérard Scrophe, le plus adroit des chevaliers à manier le glaive et l'épée, Etienne de Longchamp, modèle de dévouement à ses maîtres, Guillaume de Mortemart, Jean de Roboroi, Guillaume de Garlandes, Henri comte de Bar, jeune d'âge mais d'un courage éprouvé, et par une quantité d'autres personnages distingués. Galon de

Montigni , gentilhomme du Vermandois , plus brave que riche , se tenait à ses côtés , portant l'étendard royal parsemé de fleurs de lys.

La droite était commandée par Eudes duc de Bourgogne , le plus considérable , comme le plus fidèle des grands vassaux de la couronne ; il réunissait sous ses ordres : le comte de Saint-Pol , son sénéchal , à la tête d'un corps choisi de gendarmerie , le vicomte de Melun et ses troupes légères , le comte de Beaumont , Matthieu de Montmorenci , les frères de Marouil et d'autres chevaliers de la plus ancienne noblesse. Le comte de St-Pol , répondant à quelques plaisanteries que le chevalier Garin lui adressa en passant devant lui pour faire les fonctions de sa charge , lui dit : « Dans » un instant , frère Garin , je vais prouver au roi que je suis un bon traître. » Il voulait faire allusion aux bruits injurieux qui couraient sur son compte ; on disait qu'il s'entendait avec le comte de Boulogne.

La gauche , composée des milices du Ponthieu , du comté de Gamaches , des sergens d'armes , des ribauds , de quelques corps de gendarmerie du Ban , était confiée aux comtes de Dreux et d'Auxerre , tous deux princes du sang royal. Les frères de Garlandes , les deux Coduns , et quelques autres puissans propriétaires de fiefs et grands tenanciers Bretons étaient sous leurs ordres. Le chevalier Garin n'avait point de poste fixe. Investi de la confiance du roi , sa place se trouvait partout où il y avait des ordres à donner , des fautes à réparer. Philippe s'en rapportait à ses soins , à son intelligence pour l'exécution des mouvemens et l'ordre à faire observer dans les rangs.

L'armée impériale , s'étendant du sud-est au nord-ouest , front à Bouvines , avait nécessairement le soleil en face à une heure et demie après-midi ; les Français , formés sur une ligne parallèle , l'avaient par conséquent à dos ; les fronts de chaque armée , selon les propres termes de Le Breton , égaux

en étendue, occupaient un espace de mille quarante pas (*). L'armée des alliés, étant la plus nombreuse, présentait aussi plus de profondeur, l'intervalle qui les séparait était assez considérable, il était évalué, d'après un autre auteur et l'autorité des chroniques du pays, à un trait d'arbalète à toute volée. Le roi, comme nous l'avons dit, placé en tête du premier front, ou première ligne, prononça l'allocution suivante à haute voix : « Soldats, notre espérance est en Dieu, l'empereur »
 » Othen et son armée sont excommuniés du souverain pontife,
 » comme ennemis et détracteurs des choses saintes, l'argent
 » qui sert à les entretenir est le patrimoine des pauvres, des
 » églises qu'ils ont spoliées ; quant à nous qui n'avons
 » jamais renié la foi de nos pères, qui avons toujours res-
 » pecté ce qui était sacré, nous ne prenons les armes que
 » pour défendre notre liberté et notre honneur, espérons
 » que Dieu nous fera triompher aujourd'hui, tout pécheurs
 » que nous sommes. » En parcourant les rangs, il disait à ceux
 qui avaient scrupule de combattre le Dimanche : « Les
 » Machabées, ce peuple chéri de Dieu, ne firent aucune
 » difficulté de marcher à l'ennemi le jour du sabbat, et l'Éternel
 » protégea leurs armes. » Il rappelait aux vieux soldats qui
 l'avaient naguères suivi à la croisade, les combats où il s'était
 trouvé avec eux et n'oubliait rien pour exciter le courage de
 tous.

Pendant ce temps, le chevalier Garin voyant que les alliés
 cherchaient à le déborder sur sa droite, faisait appuyer les
 corps en dehors et répétait aux soldats : « le champ est vaste,
 desserrez vos rangs, il ne convient pas qu'un soldat se fasse un
 bouclier de son chef de file dans cette journée, placez-vous de
 manière à pouvoir combattre librement, sans vous gêner les
 uns les autres. » Les différens corps étaient si bien amalgamés,
 les hommes d'un courage non encore éprouvé, si bien agencés

(*) Voyez les Remarques.

dans les rangs que les moins courageux se trouvaient obligés de faire leur devoir, comme les plus aguerris.

Vers une heure et demie après-midi, au moment où la chaleur du jour était à son plus haut degré; le roi qui tenait à n'être point prévenu dans l'attaque, fit donner le signal du combat. Le Breton, son chapelain et son médecin tout-à-la-fois, qui nous a laissé ces détails, placé à quelque distance derrière lui et accompagné d'un clerc, se mit à réciter à haute voix les psaumes *Benedictus qui docet*, jusqu'à la fin; *Exurgat Deus* et *Domine lætabitur rex in virtute tua*, aussi jusqu'à la fin, non sans être interrompus par les larmes et les sanglots dont ils étaient suffoqués, tant était grande leur ferveur à implorer la miséricorde divine. Les impériaux, de leur côté, avaient croisé la pique et s'apprétaient à repousser l'attaque des Français. Ils poussèrent des cris, selon leur usage, et on en vint aux mains. Les premiers coups étaient à peine portés au centre que déjà l'affaire était engagée entre la droite des Français et l'aile gauche des Impériaux, commandée par le comte de Flandre; le chevalier Garin, de l'avis du comte de St-Pôl, avait ordonné à cent cinquante hommes de cavalerie légère d'attaquer un gros de gendarmerie flamande; les gendarmes de Ferrand, indignés de se voir abordés par des soldats d'un rang inférieur, ne se donnent pas la peine de s'ébranler, et reçoivent la charge de pied ferme, les cavaliers français vont s'enferrer dans les longues lances des gendarmes et sont presque tous démontés ou blessés, deux d'entr'eux mortellement. Aussi vaillans à pied qu'à cheval, ils se rallient, et retournent intrépidement lance baissée aux gendarmes. Ces braves gens présentent un des plus étonnans spectacle de guerre dont l'histoire fasse mention. On voit des cavaliers couverts d'armures de fer chargés par des hommes à pied, revêtus d'une cotte de maille et de leur jaque d'armes seulement, la plupart blessés; ces intrépides soldats qui seront à jamais

célèbres dans les fastes de la monarchie française étaient de la vallée de Soissons. Les Flamands, malgré leur sang-froid, n'avaient pu repousser les Soissonnais sans s'ouvrir un peu. Le comte de St-Pôl qui épiait cette circonstance exécute une charge à fond, perce la ligne, renverse tout ce qui s'oppose à lui, avançant toujours, sans s'arrêter à faire des prisonniers, puis, prenant les Flamands à dos, les traverse une seconde fois, laissant après lui, un large vide que les Hollandais s'efforcent de remplir. Pendant ce temps, la plus nombreuse eschelle de gendarmerie, commandée par Ghistelle et Buridan, tente une attaque vigoureuse sur les troupes de Champagne et les fait reculer ; les chefs Flamands, pour exciter leurs hommes d'armes, retracent les hauts faits de leurs aînés, invoquent le souvenir de leurs femmes, de leurs enfans, représentent les Français pillant, incendiant leurs foyers s'ils demeurent vainqueurs. Pierre de Rheims, qui s'aperçoit du désordre des siens, accourt à leur aide et rétablit le combat. Ghistelle et Buridan, enveloppés par les Champenois et les gendarmes du comte de St-Pôl, sont forcés de se rendre. Eustache de Marquillies, gentilhomme de la châtellenie de Lille, de haute stature, d'une force de corps prodigieuse, excitait les siens en se jetant avec fureur au milieu des cavaliers champenois en criant : à mort les Français ! à mort ! Un Champenois le saisit, lui serre la tête entre le coude et le corps, et le désarme de son hausse-col. Un autre voyant cette partie du corps du Flamand à découvert, lui plonge son épée dans la gorge et lui donne la mort dont il menaçait les Français un moment auparavant. Ce fait d'armes, la capture de Ghistelle et de Buridan, augmentent l'audace des Français et modèrent l'ardeur de cette gendarmerie flamande, l'élite des troupes de Ferrand. Le combat continuait depuis trois heures sur ce point avec des succès balancés. Le vicomte de Melun, aidé d'Arnould de Guines, imitait la manière du comte de St-Pôl, enfonçait, traversait la ligne, la traversait de nouveau en la prenant à revers sur un autre point. Ce

fut dans ces différentes charges que Michel de Harnes fut cloué aux pavois de sa selle d'un coup de lance si violent qu'il avait percé la cuisse du cavalier et atteint le corps du cheval. Hugues de Malaunai, démonté et blessé se relève, combat à pied aussi légèrement qu'un fantassin. Le comte de Beaumont, Matthieu de Montmorency, se précipitent au fort de la mêlée, font des prodiges de valeur. Le duc de Bourgogne qui combattait comme un simple homme d'armes, a son cheval tué sous lui ; l'ennemi accourait pour l'emporter, il est aussitôt entouré de ses Bourguignons qui lui font un rempart de leurs corps, le remettent sur un cheval frais, non sans peine, car le duc était d'un excessif embonpoint. A peine est-il affermi en selle, qu'il tombe sur les Flamands avec furie, frappant partout, sans regarder sur qui tombaient ses coups, comme s'il eut eu à venger sur chacun d'eux la perte de son destrier et l'accident de sa chute. Le comte de St-Pôl et ses gendarmes, qui venaient d'exécuter les charges brillantes dont nous venons de parler, haletans de chaleur, harassés de fatigue, respiraient, la visière relevée et laissaient souffler leurs chevaux en dehors de la presse, faisant face à l'ennemi. Le comte, en jetant les yeux sur le terrain pour combiner une nouvelle attaque, aperçoit un des siens laissé en arrière, entouré, accablé par le nombre, prêt à succomber : personne ne se présentant pour aller à la rescousse de l'homme d'armes, il baisse la visière de son casque et tout essoufflé qu'il était, s'incline sur le col de son cheval à la manière des ribauds, pique droit à l'endroit qu'il avait remarqué, malgré les coups qu'il reçoit, arrive à son guerrier. Se relevant alors, il frappe à droite et à gauche, écarte ceux qui l'entourent, le dégage et le ramène à sa bannière. Les écuyers de ce brave chef, qui ne l'avaient point quitté un seul instant des yeux, assurèrent qu'il reçut à la fois jusques à douze coups de lance dans ses armes sans que le cavalier et le cheval en fussent ébranlés. A peine reposé, il se précipite de nouveau sur les Flamands qui se font tuer sans

tourner bride. Le combat continuait avec le même acharnement de part et d'autre. Les pertes essuyées par les Flamands avaient mis à découvert le corps de noblesse qui entourait Ferrand, tout le poids des attaques retombait sur ses chevaliers. Démonté pour la seconde fois, blessé en plusieurs endroits, le comte de Flandre se défendait en désespéré. Helin de Wavrin, Bauduin des Prets, Pierre du Moënil, Arnould d'Audenarde, Raze de Gavres, s'efforcent en vain de le couvrir et de le tirer du danger. Le terrain tout autour de lui était couvert des corps de ses meilleurs serviteurs, confondus pêle-mêle avec ceux des Français, la plupart tués de sa propre main. Accablé de fatigue, épuisé du sang qu'il perdait, il tombe à genoux ; dans cette attitude il essaie encore de se défendre, n'en pouvant plus, prêt à s'évanouir, il rend enfin son épée à Hugues de Mareuil. La capture du comte glace d'effroi les plus courageux de sa suite et entraîne presque aussitôt la déroute de la gauche, beaucoup des siens sont emmenés prisonniers avec lui, le reste se met à fuir à vau-de-route dans toutes les directions ; la bataille était gagnée à l'aile droite des Français, que la victoire était encore incertaine au centre et à la gauche.

Les escadrons de la noblesse, chargés à différentes reprises par toute la cavalerie allemande, avaient soutenu le choc sans se laisser entamer ; les Saxons, ramenés battus plusieurs fois, s'étaient retirés derrière la grosse phalange triangulaire qui ressemblait à une forêt de piques. Pendant que toutes ces choses se passaient, l'infanterie française des communes qui avait repassé le pont et qui avait pénétré sur le champ de bataille par les intervalles des escadrons, se formait en masse en avant du corps où était le roi pour tenter une attaque de front sur la phalange allemande ; cette formation achevée, les contingens de Beauvais, de Ham, de Corbie, d'Arras, croisent la pique, sans se donner la peine de se reposer, et marchent droit, tête baissée, à l'aigle impériale ; mais soit qu'ils fussent peu remis de leur marche accélérée sur le terrain, soit que

L'infanterie allemande réputée pour être la meilleure de l'Europe à cette époque, voulût soutenir sa vieille réputation, les Français sont repoussés et refoulés sur la cavalerie dont ils neutralisent l'effet et parmi laquelle ils introduisent le désordre, tellement que l'eschielle à la tête de laquelle était le roi, se trouve à découvert et en quelque sorte rompue. (*) Les piquiers de l'infanterie ennemie, en poussant les soldats des communes, se trouvent pèle-mêle au milieu des gentilshommes préposés à la garde du roi. Quatre de ces fantassins qui semblaient n'en vouloir qu'à sa personne avaient réussi, après l'avoir légèrement blessé à la gorge, à le tirer bas de son cheval avec leurs hallebardes à crocs : le danger était extrême ; Montigni, ce brave porte-étendart, haussait et baissait sa bannière de la main gauche, tandis que de la droite il parait avec son épée les coups portés sur son maître. Entre plusieurs chevaliers accourus aux signaux de Montigni, Tristan se dévoue, il met pied à terre, présente son cheval à Philippe, se place au-devant de lui et tombe à ses pieds percé de coups, en lui faisant un rempart de son corps. Action sublime, dévouement héroïque qui vivra à jamais dans la mémoire des hommes ! Le roi, remonté sur le cheval de Tristan, rallie les chevaliers qui cherchaient déjà à reprendre leur rang, les ramène à la charge et rétablit le combat. Les seigneurs de sa garde se font tuer autour de lui, Etienne de Longchamp, un de ses plus braves chevaliers, reçoit le coup mortel par le grillage de sa visière. La cavalerie allemande se servait à la bataille de Bouvines d'épées pointues à trois côtes affilées jusqu'à la monture, pour mieux pénétrer au défaut des armures qui étaient parfaites en France en ce temps.

(*) Un auteur moderne dit que cette infanterie des communes se porta en effet devant la cavalerie du centre pour attaquer les Allemands, mais que cette attaque fut soutenue par deux corps de cavalerie établis en saillie sur ses flancs ; nous n'avons rien trouvé de semblable, ni dans *Les Bretons*, ni dans les nombreuses pièces que nous avons consultées.

Mais, avec l'aide de Dieu, cette nouvelle invention ne put prévaloir contre les espadons français.

Tandis que ces évènements se passaient au centre, l'action était généralement engagée avec les Anglais et les autres troupes sous les ordres du comte de Boulogne. Celui-ci, plus occupé de porter le gros de ses forces sur les flancs du corps de bataille où était le roi, semblait négliger les soins de l'extrémité de son aile appuyée aux marais de la Marque, cette partie était fort maltraitée par les sergens d'armes des princes; l'évêque de Beauvais qui se trouvait en face des Anglais ayant abattu le comte de Salisburi d'un coup de lance, quelques historiens disent d'un coup de masse d'armes, et l'ayant fait prisonnier, le désordre se mit dans cette partie, car les Anglais tinrent peu ferme après la capture de leur chef. Renaud, malgré cet échec, mu par la haine violente qu'il portait au roi, se détacha de son corps d'armée, plusieurs assurent qu'il pénétra jusqu'à Philippe-Auguste, qu'il courut la lance en arrêt pour le frapper, mais que saisi d'un respect involontaire à la vue de son ancien maître, il changea de direction par une volte et acheva de fournir sa course contre le comte d'Auxerre qui le fit reculer. Cette manœuvre de Renaud s'accordait avec les mesures concertées avant la bataille, de porter toutes les forces des trois corps sur le point où serait le roi; Ferrand, de son côté, avait taché d'opérer dans le même sens, mais les rudes assauts qu'il avait eu à soutenir, avaient empêché de mettre ce projet à exécution et l'avait réduit à ne s'occuper que de sa propre défense.

Le moment où le roi avait échappé au danger, était précisément celui qui marquait la défaite du comte de Flandre. Le duc de Bourgogne, après avoir détaché quelques troupes légères à la chasse des Flamands pour les empêcher de se rallier, s'était porté avec son aile droite victorieuse, sur le flanc des Allemands, qui, épouvantés des cris de victoire et poussés par les charges vigoureuses de la cavalerie de la garde du roi, commençaient à faiblir. La phalange impériale est abordée, enfoncée,

non sans perte, cette charge coula la vie à cent vingt gentilshommes français restés morts sur la place. Enfin, par un subit retour de fortune, la garde royale, exaltée du succès décisif obtenu à l'aile droite, pénétra jusqu'à l'empereur. Pierre de Mauvoisin, écartant de la main les piques, les hallebardes qui faisaient obstacle, saisit les rênes du cheval d'Othon qu'il s'efforça en vain d'emmener, tant la presse était grande ; en même-temps, Gérard Scrophe frappa l'empereur d'un coup d'épée qui glisse sur son haubert, Guillaume des Barres le saisit au corps, comme Gérard ajustait un second coup. Le cheval d'Othon se cabre et reçoit dans l'œil le coup destiné au cavalier. L'animal irrité de sa blessure fait un écart et va tomber mort en dehors de la mêlée. Guillaume des Barres qui s'était accroché à l'empereur, est désarçonné. Bernard d'Ostermale et quelques chevaliers allemands arrivent à temps pour relever leur maître et lui procurer un autre cheval, trait sublime de courage et d'attachement ! L'empereur remis en selle, déjà blessé à la cuisse, tout étourdi de sa chute, ne pouvant plus endurer l'ardeur des Français, s'abandonne à la fuite, suivi du duc de Brabant, du comte de Boves et de plusieurs seigneurs allemands. Le roi qui s'en aperçut, dit avec cette gaieté qui ne le quittait jamais dans les circonstances les plus graves, « amis, » voici l'empereur qui s'en va, nous n'en verrons plus aujourd'hui que le dos » ; en effet, la déroute de l'armée impériale commença d'abord par petites troupes de trente à quarante et bientôt par bandes entières ; pour revenir à Guillaume des Barres qui avait vidé les étriers en voulant retenir son prisonnier, il se trouvait serré de près par des fantassins allemands qui ne lui donnaient aucune relâche. Il se défendait bravement ; mais comme un homme seul pesamment armé et démonté ne pouvait tenir long-temps contre des forces aussi inégales, il allait succomber aux yeux de Barthélémi de Roye et des frères de Garlandes à qui le d'Anger récent que Philippe venait de courir imposait la loi de ne plus s'éloigner de lui,

quand Thomas de St-Valéri, à la tête de ses gens, arriva pour le dégager. Non loin de là, Pierre et Bernard d'Ostermale, Gerard de Randerodes, Othon de Teklenbourg, Conrad de Dormont et les chevaliers d'élite que l'empereur avait choisi pour garder son enseigne, combattaient encore vaillamment, tandis que leur maître fuyait sur la route de Mortagne, et défendaient leur aigle comme s'ils avaient espéré pouvoir la conserver ; obligés de céder au nombre, les deux premiers sont faits prisonniers, les autres renversés morts ou blessés. Le char envahi est mis en pièces, ainsi que le dragon ; l'aigle dorée, mutilée, les ailes arrachées, est seule gardée pour être présentée plus tard au roi, comme un trophée de la victoire.

Le comte de Boulogne qui n'avait cessé de combattre depuis le commencement de l'action, malgré la défaite des Anglais, tenait encore : entouré de tous les côtés, il avait formé son infanterie en bataillons ronds et vides, au milieu desquels il se retirait pour prendre haleine quand il était serré de trop près ; reposé et rafraîchi, il en sortait pour tomber sur ceux qui osaient en approcher. A la fin, ses ronds sont rompus et détruits ; resté presque seul, accompagné seulement de six écuyers, déterminés comme lui à mourir plutôt que de se rendre, il résistait toujours, lorsque Pierre de la Tuelle, sergent d'armes français démonté dans le combat, s'approchant et soulevant les flancois de son destrier, enfonce sa dague jusqu'à la garde dans le corps du cheval. Un des six écuyers qui se tenaient près de Renaud, saisit la bride de l'animal, et le traîne avec peine hors de la mêlée, malgré les efforts du cavalier qui s'opiniâtrait à vouloir demeurer ; les frères Quenon et Jean de Codun renversent l'écuyer et le cheval tombe mort, le comte ayant la cuisse embarrassée sous son corps. Alors les deux Fontaine et Jean de Roberoi veulent le saisir. Pendant qu'ils se disputaient sa capture, Jean de Nelle, dont le courage (à ce qu'il parait), n'égalait ni la force ni la belle apparence du corps et qui s'était peu montré pendant la journée, prétend à l'hon-

neur de faire un tel prisonnier, il était sur le point de l'emporter à l'aide de ses gens, si le chevalier Garin n'était arrivé sur le lieu de la scène ; il était temps, car pendant la discussion, un varlet nommé Comote s'était approché du comte toujours engagé sous son cheval, cherchant partout un défaut dans son armure pour y fourrer sa pique, et bien que les pièces en fussent artistement agencées, il était déjà parvenu à le blesser au visage par les grillages de sa visière. Renaud qui connaissait le chevalier Garin, se nomma, cria merci et se rendit à lui en demandant la vie sauve. Comme on le conduisait au dépôt des prisonniers, il aperçut Arnould d'Audenarde étant parvenu à se réunir à l'aile droite après la défaite de Ferrand, accourut à la recousse (*) avec quelques hommes d'armes qu'il avait rallié ; espérant d'être délivré, le comte de Boulogne se laisse cheoir comme un homme qui ne peut plus marcher, ruse inutile ! Arnould d'Audenarde et ses compagnons tombent au pouvoir des Français, alors ceux qui escortaient le comte de Boulogne, ne gardant plus de ménagemens pour son rang, le contraignent de se relever à force de coups, le font monter sur un méchant cheval et l'emmènent malgré lui au dépôt des prisonniers.

De tous côtés, le champ de bataille était demeuré aux Français, le roi, de la hauteur du plateau naguères occupé par Othon et d'où il pouvait embrasser d'un coup d'œil le théâtre de sa gloire ; aperçut une masse de sept à huit cents hommes de pied qui faisaient retraite en bon ordre, il ordonna à Thomas de St-Valeri de les attaquer ; ce preux chevalier, bien que fatigué, marche à eux avec les cinquante cavaliers et les deux mille fantassins sous ses ordres ; il les somme de mettre bas les armes et sur leur refus, il les charge, en tue une partie et force l'autre de se rendre. Ces braves gens étaient des Brabançons qui faisaient

(*) Recousse, vieux terme qui signifie secours, délivrance ; aller à la recousse, c'était aller au secours. Un chevalier qui s'était rendu ne pouvait plus être recoux, parce qu'il avait engagé sa parole, c'est pourquoi Renaud fut maltraité.

un dernier effort pour retourner dans leur pays. On remarqua comme une chose fort extraordinaire, que Thomas de St-Valeri, ayant fait l'appel de sa troupe après ce dernier fait d'armes, il ne lui manqua qu'un seul homme retrouvé blessé parmi les morts et qui guérit depuis de ses blessures par les soins des *phisiciens* (chirurgiens), ainsi qu'on les nommait alors. La nuit qui approchait, la crainte de compromettre l'armée en la laissant se débâter à la chasse des fuyards dans le pays coupé de Tournai à Mortagne, celle de laisser échapper les prisonniers de marque dont on espérait de fortes rançons, ne permirent point de pousser l'ennemi à plus d'un mille (une lieue) au delà du champ de bataille. Le roi fit donc sonner le ralliement et défendit à tout combattant, de quelque grade qu'il fût, de s'éloigner de sa bannière sous aucun prétexte. On parqua les prisonniers, autour desquels on rangea les différens corps de l'armée.

Avant de se livrer au repos, le roi fit amener devant lui les principaux prisonniers dont quelques-uns avaient encouru la peine capitale pour avoir guerroyé leur suzerain ; après quelques reproches adressés aux comtes de Flandre et de Boulogne, il fit à tous grâce de la vie et ordonna qu'on les conduisît avec les précautions d'usage dans diverses places fortes du royaume, par les soins du chevalier Garin et de Jean Paulée. Voulant procurer au comte de Dreux un moyen d'échanger son fils Robert Gatte-bled, détenu en Angleterre où il avait été conduit lorsqu'il fut pris aux portes de Nantes, il lui accorda droit de rançon sur le comte de Salisbury que le roi Jean eut la dureté de laisser long-temps en captivité avant de conclure l'échange. Il fit présent de la terre de Villebois à Hugues de Mareuil qui avait pris le comte de Flandre, et accorda à Matthieu de Montmorency le droit d'ajouter douze alérions aux quatre qu'il portait déjà dans ses armes, en souvenir des douze drapeaux qu'il avait pris à l'ennemi dans cette mémorable journée, puis il se jeta sur un peu de paille, au village de Camphin, selon quelques

chroniques du pays, pour prendre le repos dont il avait besoin.

Ainsi fut détruite ou dispersée en moins de sept heures, l'armée la plus considérable qui eût paru en Flandre depuis l'invasion des Germains, armée qui, la veille encore, se flattait de démembrer la monarchie française dont elle avait partagé les lambeaux d'avance.

La bataille dura depuis une heure et demie de l'après-midi jusqu'à sept heures du soir. Les auteurs contemporains laissent ignorer les pertes des deux côtés en morts, en blessés et en prisonniers. Des chroniques flamandes du quatorzième siècle, portent ces pertes à trente mille hommes dans l'armée impériale ; Panckouke rapporte (on ne sait sur quels garans), qu'on lui fit cinquante mille prisonniers ; ce qu'on sait de positif à ce sujet, est que cinq comtes souverains et vingt-cinq autres, de si haut rang qu'ils avaient droit de porter bannières furent pris, ainsi que plusieurs propriétaires de fief, et grands tenanciers. S'il est permis de juger par le nombre des combattans, par la longueur et l'acharnement de la bataille, par la chaleur intense de la journée, par l'importance des prisonniers dont l'histoire nous a laissé les noms, la perte dut être énorme des deux côtés. Nous n'avons trouvé nulle part, ni documens, ni renseignemens sur celle éprouvée par les Français.

On accorda aux vassaux des seigneurs Flamands tués, la permission d'enlever les corps de leurs maîtres. Plusieurs furent conduits à l'abbaye de Phalempin, à Marchiennes et à Orchies, pour y être inhumés selon leurs rangs et dignités. Hugon, neuvième abbé de Cysoing, releva ceux qui étaient demeurés sur le champ de bataille sans être réclamés et les fit enterrer dans le cimetière de son abbaye, le reste des morts fut mis, par les soins de ses religieux, dans de grandes fosses creusées à cet effet sur le terrain où le carnage avait été le plus considérable.

Le roi ayant pourvu au pansement et transport des blessés, donné des ordres pour la garde des places fortes de la Flandre Walonne et fait serrer soigneusement dans ses charrois

l'aigle impériale qu'il renvoya depuis à Frédéric , successeur d'Othon , se dirigea sur Paris avec son armée .

Arrivé à Bapaume il lui fut fait un rapport , vrai ou supposé , dit Le Breton , que le comte de Boulogne avait trouvé moyen de dépêcher un affidé à l'empereur Othon , pour l'engager à rallier les débris de son armée à Gand , et à se mettre en mesure de recommencer la guerre à l'aide des bourgeois de cette ville opulente ; des chroniqueurs assurent que l'affidé était porteur de renseignemens sur la force de la garnison et la situation de la place de Bapaume , sur la manière dont on en usait avec les prisonniers , d'un itinéraire détaillé de la route à parcourir pour arriver de Gand sous les murs de cette place sans être découvert , et du plan d'un coup de main à tenter pour surprendre la vigilance des gardes et obtenir la délivrance des détenus. Philippe , outré de colère , se fait conduire à la tour où Ferrand et Renaud étaient enfermés , adressant la parole au comte de Boulogne , il dit : « Je t'ai fait riche et puis-
 » sant , de pauvre que tu étais , cependant ton père Albéric et
 » toi vous vous êtes jetés dans le parti de Henri roi d'Angleterre ;
 » oubliant ce trait de déloyauté , je vous ai reçus en grâce et
 » vous ai rendu le comté de Dammartin confisqué par un
 » jugement ; à ce bienfait j'ai ajouté le don de plusieurs terres.
 » Et toi , Renaud ! je t'ai fait épouser la comtesse de Bou-
 » logne , quoique ton père fut mort en Normandie au ser-
 » vice du roi Richard , mon ennemi. Non content de ces actes
 » de félonie ; tu es retourné au roi Jean ; tu as soulevé l'An-
 » gleterre , l'Allemagne , la Flandre et jusques à mes propres
 » enfans contre moi. Ce n'était point assez de me refuser le
 » port de Boulogne , tu as contribué à brûler mes vaisseaux
 » devant la ville de Damme ; enfin , pour comble d'ingrati-
 » tude et de trahison , tu as osé te présenter pour me com-
 » battre corps à corps , moi ton souverain et ton bienfaiteur.
 » Aujourd'hui encore , poussé par ton infame malice , tu cons-
 »pires contre la sureté de mes Etats , contre ma vie , au mo-

» finent même où ma royale clémence te fait grâce de perdre
 » la tienne sur l'échafaud. Tu ne mourras point puisque je t'ai
 » donné ma parole, mais je te ferai garder dans une prison
 » dont tu ne sortiras qu'après avoir expié tous les maux que
 » tu m'as faits ». Et sur l'heure même il le fit conduire et en-
 fermer dans la tour neuve de Péronne, où, enchaîné à un
 billot mouvant que deux hommes avaient peine à remuer, il
 fallait qu'il traînât ce poids après lui quand il voulait satis-
 faire ses besoins naturels.

La marche de Péronne à Paris fut un triomphe continué ;
 les habitans des campagnes, qui étaient pour lors en pleine
 moisson, abandonnaient leurs travaux, accouraient de tous
 côtés sur les bords du chemin pour contempler celui qui
 venait de les délivrer des horreurs de l'invasion. Il fit son
 entrée dans sa capitale aux acclamations de tout un peuple
 dans l'ivresse de la joie. Les fêtes et les illuminations durè-
 rent sept jours et sept nuits. Le malheureux comte de Flandre
 blessé, souffrant, enchaîné sur un char attelé de quatre che-
 vaux bais, suivait exposé aux brocards, aux railleries de la
 populace, qui, faisant allusion à son nom et à la position dans
 laquelle il se trouvait, criait à ses oreilles : *Quatre ferrants
 bien ferrés mènent Ferrand bien enferré*. Enfin, après avoir
 servi de jouet à la multitude, il fut conduit et emprisonné
 dans la tour neuve du Louvre.

Pendant qu'on se livrait à la joie en France, la Flandre et
 la comtesse Jeanne étaient plongées dans la douleur. Les
 évêques, les prélats du pays s'étaient rendus au château du
 Quesnoy où la malheureuse Jeanne était dans les larmes.
 Gossuin, évêque de Tournai, nous apprend que les premiers
 momens passés, elle montra une pieuse résignation. Ne sa-
 chant que devenir, elle prit le parti de se rendre en France
 pour implorer la miséricorde du roi. Arrivée devant lui elle
 se jeta à ses pieds et lui dit : « Sire, vous avez pris soin de ma
 » jeunesse et m'avez chérie comme votre enfant, vous m'avez

» donnée au prince de Portugal, j'ai obéi sans murmurer,
» j'ai fait ce que j'ai pu pour empêcher cette malheureuse
» guerre, prenez pitié de votre nièce, de la fille de Bauduin
» de Constantinople, qui n'a d'autre espoir qu'en vous. »
Le roi attendri jusqu'aux larmes la releva, la consola et lui
rendit son comté de Flandre déjà confisqué par le conseil des
pairs et lui accorda la liberté de son mari sous condition
de faire démanteler les places fortes de la Flandre du côté
de la France ; mais les Etats ayant refusé de souscrire à ces
conditions, Ferrand demeura douze ans en captivité et ne
recouvra la liberté que sous la minorité de Louis IX. La com-
tesse son épouse retourna tristement en Flandre, qu'elle eut
la permission de gouverner pendant l'absence de son mari.
Ferrand étant mort vingt années après cet événement, le ca-
binet français poussa la rigueur au point d'obliger sa veuve
de signer un traité par lequel elle s'engageait de renoncer à
toute alliance avec les ennemis de la France, à quel titre et
sous quelque prétexte que ce fût, consentant, en cas d'in-
fraction, à regarder ses sujets comme déliés du serment de
fidélité.

L'empereur Othon, retiré au château d'Harsbourg, mou-
rut dans les accès d'une maladie phrénétique vers 1218.
Le comte de Boulogne, accablé de misère et d'ennuis, ter-
mina ses jours dans sa prison, à peu près à la même époque ;
Ferrand maladif, languissant, finit sa triste vie à Noyon en
1233, dans les douleurs de la gravelle, maladie cruelle qu'il
avait contractée dans sa prison. Ainsi moururent misérable-
ment les trois principaux chefs de la confédération.

Jamais les comtes de Flandre ne furent si long-temps et si
rigoureusement châtiés, jamais la Flandre Walonne n'éprouva
une plus longue et plus rude calamité; des inondations insolites,
des maladies sur les hommes et les animaux terminèrent cette
fatale année 1214. Une longue paix, ou plutôt un repos de
mort succéda à tant d'agitations ; à l'exception des troubles

suscités par les enfans que la comtesse Marguerite avait eu de Bouchard d'Avesnes, les annales de Flandre ne mentionnent plus de guerre considérable jusqu'à la fin du troisieme siècle, époque du gouvernement de Gui de Dampierre, contemporain de Philippe le Bel, qui, à l'exemple de son aïeul, fit peser une verge de fer sur le comté de son grand vassal.

LISTE

Un fragment de liste trouvé à la suite du manuscrit de Guillaume Le Breton, contenant les noms des principaux prisonniers conduits dans les différens forts ou châteaux de Paris par les soins du chevalier Carin et de maître Jean Paulée.

Le comte Ferrand.	Liébert d'Erolin.
Jean de Hodebergue.	Severé de Marnac.
Simon de Sofferbergues.	Conrad de Tremogne.
Thomas de la Comté.	Renelin de l'Amprenesse.
Pierre de Brulle.	Guillaume de Estave.
Gilles de Sart.	Robert de St-Léonard.
Girard de Barbais.	Guillaume de Beaumont.
Bauduin de Mons.	Frère de Villers.
Honoré de Vargnies.	René de Vavre.
Gille du Mont de Sainte-Aldegonde.	Théri de Ligne.
Thibaut de Tremogne.	Hébert de Gare.
Gauthier de Quiévrain.	Helin de Wavrin.
René de Marnac.	Arnould de Landas.
Guillaume de Unquebert.	Gauthier de Ghistelle.
Nicolas, fils de Peregrin.	Jacques de Ruert.
Éverard de Iske.	Pierre du Moënil.
Sévere d'Antigues.	Helin de Letor.
Alexandre de Borselle.	Girard d'Avelin.
	Gauthier de Conseiller.

Henri de Estinkenborc.	Jean de la Comté.
Arnoul de Grimberge.	Eustache de Malle.
Severe de Mosere.	Godefroy de Loscant.
Philippe de Vavre.	Henri Delepine.
Nicolas de Herlut.	Gérard Flamenc.
Bernard de Ostermale.	Theri de Orquerbere.
Gérard de Randerode.	Raoul Bigot frère du comte de Salisburi.
Garnier de Vringuel.	Robert Dennetierres.
Henri de Justans.	Bauduin de Boudins.
Henri le Gros.	Hugues de Mallers.
Ursin de Fretin.	René de Virmes.
Helin Dessaux.	Arnould de Crang.
Raimond de Vavre.	Gilbert Cornu.
Robert de Estroem.	Godefroi Brise-Tête.
Roger Mallet.	Gauthier de Lembec.
Philippe de Longueruelle.	Bernard, Prêtre de Utec.
Guillaume de Averquin.	Bauduin de Lens.
Bauduin de Blandequé.	Richard de Cologne.
Theri de la Hemeide.	Bauduin de St-Leger.
Arnould de Baenguieti.	Jean de Cogne.
Jean de Rasserelles.	Gilbert de la Capelle.
Bauduin de Puc.	Conrard de Cérufin.
Roger Dubois.	Henri Trassé.
Robert de Lieulemont.	Hugues de St-Obert.
Gauthier de Dagneaux.	Borelle de Flechien.
Frère de Liquel.	Jean de Lier.
Severe de Hertong.	Bauduin de Perinchies.
Raoul de Malegne.	Raze de Gavre.
Guillaume Dennelin.	Othon de Tinqueneborc.
Etienne Dessentes.	Enqueval de Groningues.
Godfroi de Wille.	Hugues de Bailleul.
Eustache de Ruest.	Gérard de Grimberge.
Laurent de Portigal.	Manasès de Conti.
Theri de Malenguien.	

Gilles de Gamachine.	Othon de Ostermare.
Henri le Roux.	Le comte de Salisburi, dit
Robert de Marque.	Longue épée.
Theri Wuide-Escvelle.	Jean de Ghistelle.
Theri de Brirbais.	Jean de Buridan.

Les noms propres et ceux de terres ne sont pas toujours conformes à notre manière de les écrire aujourd'hui ; peut-être les clercs français chargés des listes les auront-ils dressés et orthographiés selon la prononciation française de cette époque, ou peut-être les noms s'écrivaient-ils ainsi en ce temps. Ne voulant apporter, de notre chef, aucun changement aux titres historiques, nous nous sommes fait un devoir de les inscrire comme nous les avons trouvés à la suite du manuscrit de Guillaume Le Breton. Voyez le 17^e tom. des Historiens des Gaules, collection des Bénédictins, les Ecrivains français d'André Duchesne et les autres chroniques, cités dans la liste des auteurs consultés.

Daniel de Marquilies,	Roger de Houteghem,
Philippe de la Gastine,	Guillaume de Usc,
Gérard le Mors,	et Jean de Herignies.

furent pris à Courtrai, les cinq derniers après la bataille ; le premier avait été fait prisonnier lors de l'expédition du prince royal sur cette ville pendant qu'il commandait le corps de cavalerie qui couvrait Lille. Gauthier de Aisne et Guillaume de Hurusse furent pris à Deinse ; Ernoud de Gavres à St.-Omer ; Pierre de Bourghelles et Renard son écuyer avaient été enveloppés et saisis au faubourg de Lille, au déblocus de cette place lors du premier investissement.

Thomas de Malesmains fut donné par le roi à Inguerand de Corcelle pour, ce dernier, profiter de sa rançon.

Anselme de River fut également donné à Henri de Busenci par lettres royaux.

Arnould d'Écaillon fut rendu sur caution personnelle de Nicolas et de Pierre de Bailleul.

Alard de Conseiller et Giles de Daubi recouvrèrent la liberté en engageant tout ce qu'ils possédaient.

Roger de Wesphalie fut cautionné par le roi des Ribauds.

Hugués de Gastines fut rendu sur le cautionnement de Jean de Nesle.

René de Croisille eut pour lui la rançon de Gui de Lodene.

Marechal Revelo fut mis à la disposition de Gauthier de Bâliolet.

Le comte de Soissons répondit pour Arnould d'Audenarde.

Jean de Nesle devait profiter de la rançon du comté de Boulogne, s'il eut été rendu.

Barthélemi de Roze devait jouir du même avantage à l'égard du comte de Flandre.

Le comte de Salisburi fut donné au comte de Dreux pour lui donner occasion de l'échanger contre Robert Gatte-Bled.

Gauthier de Bosic fut donné à Inguerand de Couci.

Le comte d'Auxerre eut pour sa part un sien neveu qui combattait dans les rangs des alliés.

L'aîné des Couci profita de la rançon de Gauthier de Spoil.

Pierre de Melvin, Robert de Rumes,
Gauthier de Ligne, Robert de Formeselles,
furent cautionnés par divers et obtinrent la promesse d'être rendus après les formalités du cautionnement.

Les valeurs des cautionnements étaient comptées en livres parisis, ou en marcs d'argent ; ces dénominations monétaires représentaient alors de grosses sommes, puisque le taux le plus élevé des rançons ne dépassait pas 35 livres parisis.

DEUXIÈME PARTIE.

REMARQUES ET OBSERVATIONS HISTORIQUES ET CRITIQUES.

I.

De Philippe d'Alsace et de la comtesse Mathilde sa deuxième épouse.

Les chroniques du temps, celles de France non exceptées, s'accordent sur les éminentes qualités de Philippe d'Alsace. Louis le jeune, père de Philippe II, partageait sans doute l'opinion de ses contemporains sur le compte de son grand vassal, puisqu'on le voit lui confier en mourant la tutelle de son fils. Le sacrifice que le comte de Flandre fit en détachant l'Artois de ses pays héréditaires, est la preuve la plus sensible que l'on puisse donner de son désintéressement et de son attachement à la couronne de France ; car le Vermandois était loin de valoir l'Artois pour la convenance, la population et la richesse du sol. Les Trouvères Français célébraient alors à l'envie les vertus du tuteur de leur roi. Un peu plus tard, c'est-à-dire à l'époque de la querelle pour le Vermandois, on s'aperçoit d'un changement subit dans leur langage

La vérité est, que le crédit dont il jouissait excita l'envie de la maison de Champagne, à la tête de laquelle était la reine mère. Allarmée de l'ascendant qu'une reine aimable et jeune devait prendre sur l'esprit de son époux, elle mit tout en usage pour rendre Philippe d'Alsace suspect aux yeux du roi. L'abandon de l'Artois fut présenté comme un don intéressé pour obtenir le Vermandois, fort convoité par le cabinet français. Le comte, aigri par la conduite de ses ennemis, par l'ingratitude du roi et par l'affront fait à sa nièce qui venait d'être exilée, et pour ainsi dire chassée de la cour, trahi par son beau-frère Bauduin de Hainaut, qui s'était allié à la France, eut à se repentir d'avoir cédé l'Artois. Espérant avoir des enfans d'un nouveau mariage et priver par là le comte de Hainaut de sa succession au comté de Flandre, il épousa Mathilde, sœur de dom Sanche, roi de Portugal. La haine du comte de Hainaut contre son beau-frère s'explique : Bauduin descendait en ligne directe de Bauduin de Mons, branche aînée des comtes de Flandre, au lieu que Philippe d'Alsace n'était venu au pouvoir que par l'exclusion de cette branche, en conséquence de l'usurpation de Guillaume le Frison, qui était de la branche cadette. Le comte de Flandre se voyant une seconde fois sans héritier direct, et sans espoir d'en voir naître de son nouveau mariage, ne pouvait supporter l'idée de voir ses États passer dans les mains de Bauduin son beau-frère ; il avantagea son épouse par testament d'un douaire considérable sur plusieurs portions de ses domaines, avant son départ pour la Palestine. Placé dans l'obligation de reconnaître sa sœur Marguerite en qualité d'héritière, de crainte que le roi ne vint appréhender le comté de Flandre comme fief vacant, il avait voulu tout-à-la-fois priver son beau-frère de la plus forte partie de ses revenus en les appliquant à Mathilde sa vie durant et empêcher que le comté de Flandre ne passât dans le domaine de la couronne. Philippe d'Alsace était aigri de

l'ingratitude de son pupille et de la conduite de son beau-frère envers lui. Ses dernières dispositions prouvent que cette idée le préoccupait lors de son départ pour la croisade. Après sa mort, arrivée devant St-Jean-d'Acre en 1191, Mathilde épousa Eudes III, ce duc de Bourgogne, qui commanda l'aile droite des Français à Bouvines, et qui la répudia au bout de deux ans pour cause de parenté. Retirée en Flandre, elle y jouit des avantages de son douaire jusqu'à son décès, arrivé en 1218 et non en 1208 comme le disent certains chronologistes français. A la mort de son frère roi de Portugal, elle prit le titre de reine, comme on le voit dans les actes publics du temps ; ce fut elle qui arrangea avec Philippe-Auguste le mariage de son neveu Ferrand et de Jeanne, héritière de Baudouin de Constantinople fils du comte de Hainaut dont nous venons de parler. La meilleure preuve de son existence en 1214, est l'anecdote de cette pythonisse, qu'elle consulta, avant la bataille, sur le sort réservé à son neveu. A quoi celle-ci répondit qu'il entrerait triomphalement dans Paris et que le roi serait foulé aux pieds des chevaux ; ce qui arriva en effet, mais non dans le sens que Mathilde avait pris les paroles de la sibylle.

Les vieilles chroniques de Flandre insinuent que Mathilde, pour favoriser le mariage de son neveu, se relâcha de quelques articles de son douaire, d'une part ; et que, de l'autre, elle garantit au roi, par un traité secret, la remise des villes d'Aire et de St-Omer.

L'extrait d'un obituaire que nous avons eu sous les yeux, porte que la douairière du comte Philippe mourut près de Furnes, qu'elle fut noyée dans une marre d'eau où ses chevaux, épouvantés, avaient entraîné son coche. Elle reçut la sépulture dans l'abbaye des Dunes et fut transférée, longtemps après, dans celle de Clairvaux, et déposée auprès du tombeau de son premier mari.

II.

**Du mariage de Ferrand , de sa conduite envers son épouse.
Traité du Pont-à-Vendin.**

Le roi , en donnant la comtesse Jeanne au prince de Portugal , avait pour but de rompre toute alliance des comtes de Flandre avec l'Angleterre , ou avec la maison impériale d'Allemagne ; il espérait rattacher Ferrand aux intérêts de la France par reconnaissance : d'un autre côté , les États de Flandre , en désirant le mariage de leur jeune comtesse avec un prince anglais , ne songeaient qu'à leurs intérêts commerciaux qui étaient d'obtenir l'introduction des laines anglaises dans le pays. La comtesse Mathilde , flattée de voir passer la riche succession de Bauduin de Constantinople dans sa propre famille , se hâta de conclure cette affaire , malgré la condition de rétrocession d'Aire et de St-Omer. Elle n'ignorait pas que cette clause était une dérogation au traité de Péronne , dans lequel le père de la comtesse Jeanne était intervenu en 1199.

Ferrand , bientôt identifié avec les intérêts de famille de son épouse , oublia le bienfait et ne se souvint que de la perte de ses deux places. Il n'eut pas plutôt fait son entrée dans les grandes villes de Flandre , d'abord très-opposées à son intronisation , qu'il s'occupa des préparatifs de guerre pour recouvrer Aire et St-Omer , places d'une grande importance pour lui par la facilité qu'elles lui procuraient de favoriser les Anglais , qui trouvaient deux villes fortes pour assurer des expéditions en cas de descente , ou de donner avantage à la France en lui permettant d'y mettre garnison pour harter le passage aux Anglais. Le comte de Flandre , maître de ces deux forteresses , pouvait mettre son alliance à haut prix avec l'une ou l'autre des deux puissances en faisant pencher la balance du

côté le plus avantageux à sa politique ou à ses intérêts.

Malgré ces préparatifs, un nouveau traité conclu au Pont-à-Vendin, calma un moment l'irritation de Ferrand ; mais il crut avoir trouvé le moment favorable de faire revivre ses prétentions au congrès de Soissons. Comptant sur le besoin que le roi aurait de son alliance, il fut trompé : le roi, sur le point d'entreprendre la guerre avec l'Angleterre, ne voulut point se désaisir de ces deux villes, et le nouveau comte de Flandre se jeta avec plus de violence que ne l'aurait pu faire tout autre prince dans le parti anglais. Ainsi son mariage avec Jeanne, que le roi avait regardé comme un trait de politique très-délié et très-favorable aux intérêts de la France, avait produit un tout autre effet.

Richerius, moine de Senonnes, auteur d'une chronique de son abbaye, écrite vers le milieu du troisième siècle, voulant expliquer les causes qui amenèrent la bataille de Bouvines, rapporte que le comte de Flandre maltraitait son épouse, qu'il en était même venu aux coups, parce qu'elle était plus habile que lui au jeu d'échecs. Un auteur moderne ajoute à cette version qu'il lui jetait les pièces de l'échiquier à la figure, dépit qu'il était d'être souvent fait échec et mat par une femme. Richerius continue et dit que le roi, mécontent de la conduite de Ferrand, l'avait fait prévenir d'avoir plus d'égards pour sa nièce ; que le Portugais, ne tenant aucun compte des avertissemens, redoublait de mauvais procédés. Le peu d'autorité dont jouit l'auteur de la chronique de Senonnes, nous dispense de prouver l'invraisemblance, le ridicule de semblables assertions. Voyez Richerius, à la liste des auteurs consultés. (*)

(*) Dom Clément et dom Dantine, qui ont répété cette fable à l'article du comte Ferrand, dans l'Art de vérifier les dates, n'auraient pas hasardé de citer Richer, s'ils s'étaient donné la peine de comparer la chronique de Senonnes avec les autres chroniques contemporaines, comme l'a fait depuis leur confrère dom Brial. Voyez la préface du XVII^e tom. *In Scripturis Francorum.*

Tout porte à croire que la conduite de Ferrand au congrès de Soissons doit être attribuée à la politique des États de Flandre, à ses ressentimens, aux conseils du comte de Boulogne, homme de tête et d'exécution, mais ennemi capital de Philippe-Auguste, aux suggestions de l'Angleterre. La coalition était déjà en train de se former quand il jetta le masque. Le comte de Namur, retiré en France après son mariage avec Marie de France, accablé de reproches de tous ceux de la Flandre et du Hainaut, était mort de chagrin. Les esprits échauffés étaient portés à la guerre contre le roi. Ferrand ne put se réconcilier avec les États qu'en se jettant à corps perdu dans cette opinion hostile à la France. Deux seigneurs de sa cour, Hélin de Wavrin et Arnould d'Audenarde, qui prévoyaient les suites d'une guerre avec la France, le dissuadèrent de s'engager dans cette téméraire alliance. Vous resterez seul exposé à la colère du roi, si elle tourne mal, et vous deviendrez vassal des Anglais, si elle réussit; dans l'un ou l'autre cas vous avez tout à perdre, lui disaient ces conseillers prudents. Ferrand était vif, emporté; loin d'être écoutés ils éprouvèrent des chagrins, des affronts jusqu'au dénouement de Bouvines, où ils combattirent tous deux en braves et loyaux chevaliers, et où ils demeurèrent prisonniers de guerre des Français.

III.

De l'expédition maritime contre l'Angleterre.

Cette expédition avait été combinée et préparée par le roi, lorsque Jean-Sans-Terre était sous l'interdit et que ses sujets avaient été déliés du serment de fidélité par le Pape Innocent III (*). Le roi de France, appuyé des barons anglais effrayés

(*) Un des Papes les plus violens qui ait occupé la chaire de St Pierre.

des foudres du Vatican et mécontents de leur roi , croyait n'avoir qu'à se présenter à la tête d'une armée pour attirer à lui une partie de la nation anglaise ; mais le roi Jean , épouvanté lui-même du danger qui le menaçait , s'empressa de se soumettre en faisant hommage de sa couronne au St-Siège et en subissant la pénitence que le Légat Pandolphe lui infligea. Alors le Pape satisfait fit savoir au roi de France que toutes les difficultés entre le St-Siège et la cour d'Angleterre étaient terminées , et lui ordonna de cesser des préparatifs hostiles contre un prince réconcilié avec l'Eglise. La levée de l'excommunication ayant rapproché du roi Jean les grands vassaux de ses possessions sur la Loire et les barons anglais , le succès de l'expédition devint plus chanceux. La coalition puissante formée tout d'un coup entre la Flandre et les princes d'Allemagne mit Philippe dans une position critique à laquelle il ne s'attendait pas.

IV.

Du sac de Lille.

On lit dans presque toutes les histoires contemporaines et modernes , que le roi détruisit cette ville pour punir les habitans de leur trahison , ou l'équivalent de ces paroles ; nous demandons de quelle trahison ces historiens ont entendu parler ? Ferrand était , à la vérité , vassal de la couronne de France à cause de son comté de Flandre ; mais les Flamands étaient sujets de Ferrand. Il n'appartenait point au suzerain de qualifier son vassal de félon , de confisquer son fief de son autorité privée , et de délier ses sujets du serment de fidélité ; il devait pour cela appeler l'accusé par-devant le conseil des Pairs qui décidait la question. Le conseil étant composé de grands vassaux , on sent qu'il fallait des motifs fondés pour

obtenir un jugement conforme aux conclusions du roi. Or, aucune de ces formalités n'ayant été remplies, à l'égard du comte de Flandre, la ville de Lille, tombée au pouvoir du roi et occupée par ses soldats, n'était point un événement qui dût apporter de changement dans la fidélité que les Lillois devaient à leur comte. Tant que le corps de troupes du prince royal avait couvert la Flandre Walonne, les bourgeois de Lille se trouvaient forcés de ne prendre aucune part à la guerre. Sollicités par les agents du comte, lors du premier investissement, ils refusèrent de se tourner contre la garnison française; mais abandonnés pour ainsi dire à leurs propres forces par la levée du camp du prince Louis, craignant avec raison les suites d'une prise d'assaut, ils ouvrirent leurs portes aux soldats flamands qui, du reste, étaient leurs compatriotes; ils ne se portèrent à aucun excès contre les 200 lances françaises en garnison dans la place, qui purent se retirer librement dans le fort des Raigneaux. Ils ne furent donc coupables, à notre avis, d'aucune félonie, d'aucune trahison; la prise de Lille ne peut être imputée qu'aux Français eux-mêmes qui devaient y entretenir une garnison suffisante pour sa défense. Mais, disent ces historiens, le roi, en rappelant son fils, avait confié la défense de la place aux habitans, et ils abusèrent de cette confiance pour la livrer au comte de Flandre. Singulier raisonnement! Maître de fait de la place, le roi pouvait-il délier, *ipso facto*, les Lillois du serment de fidélité à leur souverain, et suffisait-il de dire aux habitans qu'il mettait leur ville sous leur sauve-garde et les placer ainsi dans la cruelle nécessité de combattre leur prince, leurs compatriotes? Certes, pour que les Lillois eussent été dans l'obligation de défendre la ville contre Ferrand, il eut fallu, ou qu'ils eussent accepté volontairement, nous ne dirons pas l'honneur, mais la charge pénible qu'il avait plu au roi de leur imposer, ou qu'ils se fussent donnés volontairement à lui.

Si la place eut été munie d'une garnison française assez nom-

breuse pour la défendre et que les habitans eussent facilité sa reddition par des pratiques caobées, ou par une révolte ouverte au moment des attaques, la question se présenterait d'une manière différente; mais les accuser de trahison dans la cruelle position où ils se trouvaient, c'est prétendre excuser un trait de barbarie par un sophisme. La vérité est que cette malheureuse ville fut victime du ressentiment du roi irrité de la destruction de sa flotte et du changement survenu dans ses affaires. Le siège ne fut point long et opiniâtre comme le dit un auteur moderne. *Insula post triduum modica fuit obsidione.* (*)

Athius, qui commandait la garnison française retirée dans le fort des Raigneaux, introduisit les troupes royales par la porte du fort qui donnait dans la campagne, après trois jours d'attaque et après l'incendie des habitations *extra muros*. Le feu fut des plus horrible. Le fort des Raigneaux qui était construit en semi-dur avec des poutres croisées et chevillées selon l'usage du temps et à peine achevé, fut tellement endommagé par les tourbillons de flammes, qu'il se trouva hors de service quand on vint à rebâtir la ville sur une plus large enceinte. Les brasiers amoncelés des maisons qui étaient alors en bois, avaient échauffé la terre bitumeuse, à l'endroit où sont aujourd'hui les rues Basse et de la grande Chaussée, de manière que le sol brûlait encore plusieurs jours après la destruction; la fumée qui s'élevait dans les airs formait un nuage épais qui répandait dans les campagnes, à plus de trois lieues sous le vent, une odeur de tourbe. Le Breton décrit dans sa Philippiéide cet incendie du sol par les vers suivans :

- » *Humida nam tallos exspecto græda palustri*
- » *Et vircosa tegens limoso viscera plano.*
- » *Intérieure sinu sabcunt calore vaporans.*
- » *In noctis faciem converberat æra tinnitæ*
- » *Exhalans mixto nebulos humore calori.*

(*) Philipidos Guillelmi Armorici, lib. IX.

Concentration de l'armée Française.

Un auteur moderne assure, sans citer de garants et sans que nous ayons pu deviner où il a puisé cette assertion, que la concentration de l'armée française eut lieu sur la plaine qui sépare Lille d'Hazebrouck ; or, cette prétendue plaine, traversée par la Lys, de Merville à Armentières, est aujourd'hui comme elle était alors, la partie la moins viable de toute la Flandre Walonne, coupée en tous sens par des fossés profonds, des plantations qui y entretiennent l'humidité au point de la rendre impraticable dans la meilleure saison de l'année ; il suffit d'une pluie de douze heures pendant l'été pour empêcher toute communication entre les villages, non seulement par charrois, mais encore par chevaux, à plus de deux lieues de distance des deux côtés de la rivière : il est d'autant moins vraisemblable que la concentration put s'opérer dans cette partie, que le pays avait été dévasté par Ferrand, qui avait passé trois semaines infructueusement devant le château d'Erquinghem, deux mois auparavant, et qui avait fait le dégât sur les deux bords de la rivière de Merville à Armentières. Si la concentration avait eu lieu sur le territoire du comte de Flandre, Le Breton, témoin oculaire de toutes les opérations, n'eut pas dit, en parlant du départ du roi pour arriver au camp sous Tournai, que les troupes royales dévastèrent le pays en entrant sur les terres de Ferrand, *in terram Ferrandi*, depuis le Pont-à-Vendin jusqu'à Tournai, à la date du 25 Juillet 1214 ; l'armée concentrée entre Lille et Hazebrouck, n'avait que faire de rétrograder pour passer au Pont-à-Vendin ; quelques détachemens du Bas-Artois, réunis sous le château d'Erquinghem, auront pu y attendre le gros de l'armée française ; ces contingens ayant laissé des

traces écrites de leur séjour , l'auteur , induit en erreur , aura attribué à toute l'armée ce qui ne devait l'être qu'à des corps partiels ; au surplus toutes les chroniques s'accordent sur ce point , que le roi rassembla son armée à Péronne , qu'il partit le 23 de cette ville avec tout son monde , et il n'est nullement question , dans les autorités que nous avons consultées , de cette concentration entre Lille et Hazebrouck.

VI.

De la marche du Roi sur Tournai.

Tant que le roi était demeuré en deça de la Marque , il était assez difficile de s'assurer si son intention était de provoquer une bataille , ou d'observer l'armée impériale ; mais dès qu'il eut passé ce ruisseau , il faut nécessairement supposer , ou qu'il avait formé le dessein d'attirer l'empereur en plainé , ou qu'il ne redoutait point les chances d'une affaire décisive. Car , s'il en eut été autrement , le passage de la Marque devrait être regardé comme une faute grave , attendu que dans sa position , campé sous Tournai , il n'avait plus la faculté de refuser le combat s'il convenait à l'empereur de le lui présenter. N'est-il pas évident que tout mouvement de l'armée impériale de Mortagne sur Tournai le forçait de combattre , ou l'obligeait de repasser la Marque pour se retirer du côté de Lille , comme il essaya de le faire , ou de passer l'Escaut à Tournai ? Dans cette dernière hypothèse , il découvrait le royaume , il mettait deux rivières entre lui et Douai et les autres places fortes de l'Artois qui devaient assurer sa retraite en cas de revers. Il pouvait encore marcher entre la Marque et l'Escaut ; mais alors , à 4 lieues de son point de départ , il trouvait la Lys ; ainsi , il fallait qu'il exécutât le passage de la Lys , ou de la Basse-Deûle , ou de la Marque en vue de l'ennemi , ou qu'il acceptât la bataille.

Telle était sa véritable position dans la nuit du 26 au 27 Juillet, où il fut forcé de combattre pour ne point sacrifier une partie de son armée.

Que si l'on s'enquiert du motif qui avait pu le déterminer à passer la Marque sachant son ennemi en marche sur la Scarpe, et à se priver de la faculté d'accepter ou de refuser la bataille, au lieu de stationner sur la plaine de Lille, où il eût été maître de ses mouvemens ? On ne saurait le deviner. Nous conjecturons qu'il avait compté sur la coopération des habitans de Tournai, ou peut-être voulait-il engager l'empereur à repasser l'Escaut en faisant la démonstration de passer lui-même cette rivière, pour se porter au cœur de la Flandre. Dans les deux suppositions, la manœuvre était toujours dangereuse avec une armée inférieure de moitié à celle de l'ennemi. Mais dira-t-on, il pouvait se retrancher dans son camp, profiter des avantages que lui offrait la ville de Tournai et attendre l'empereur. Sans doute, mais dans ce cas, ce dernier faisant occuper Orchies, ville ouverte en ce temps, et poussant de là, quelques troupes légères dans la partie du pays entre la Marque et la Dodelle jusqu'à la Lys, il interceptait toute communication de l'armée royale avec Douai, Lens, Béthuns et le château d'Erpingshem, (car Lille n'existait plus). Le roi bientôt forcé par le manque de vivres, de faire un mouvement pour se tirer de l'étrange position où il se serait mis, donnait à l'empereur l'occasion de l'attaquer pendant le passage de l'une ou l'autre des rivières dont nous avons parlé, comme cela arriva. Ou bien, l'empereur marchant sur la rive droite de l'Escaut, pouvait pénétrer en deux marches dans les plaines du Cambresis et porter la guerre sur le territoire français. De quelque manière que l'on considère le passage de la Marque dans la vue d'occuper Tournai, on ne peut se rendre une bonne raison pour le justifier.

VII:

**Marche de l'armée impériale de Valenciennes par
Mortagne.**

Comment l'empereur, dont le but était d'envahir la France, ne mit-il pas à profit l'occasion que le roi lui offrait d'en finir avec lui dans une bataille décisive en marchant à sa rencontre de son camp de Valenciennes par Saint-Amant, Orchies et Seclin ; l'affaire eût eu lieu s'il l'eut voulu, sur la plaine de Lille. Prétendait-il temporiser pour laisser agir les agens des transfuges, des mécontents français qui faisaient partie de son armée, afin d'affaiblir les bannières du roi par des défections ? craignait-il d'aborder Philippe, ou attendait-il encore de nouveaux renforts ? rien ne nous l'apprend. Ce qui paraît étonnant, c'est qu'il prit une position défensive, la Scarpe devant lui, sa droite appuyée à l'Escaut. Quand il apprit que les Français avaient passé la Marque, il est certain que la marche audacieuse du roi avait dérangé ses plans, il ne pouvait ni ne devait imaginer que son ennemi eût fait un mouvement si contraire aux règles sans un dessein secret ; il prit donc le parti de se couvrir en attendant qu'il eût pénétré ce dessein : toutefois il avait déjà donné l'ordre de jeter quelques troupes légères sur les derrières de l'armée royale, quand il apprit que le roi devait brusquement abandonner la même nuit son camp sous Tournai où il était à peine assis, pour repasser la Marque ; il comprit alors que Philippe avait fait une faute qu'il voulait réparer, ou que les Français avaient été saisis d'une terreur panique en le sachant si près d'eux. Quoiqu'il en fut, il donna l'ordre de marcher à eux sur-le-champ, espérant les trouver occupés à passer le ruisseau. Résolution fortuite, commandée par les cir-

constances et qui devait avoir pour lui les plus heureux résultats.

Un auteur moderne dit que l'empereur avait laissé une forte division à Valenciennes ; qu'il y eut laissé ses gros bagages , cela se conçoit ; mais une forte division , à quoi bon ? Les bourgeois de cette ville dévoués à Ferrand , suffisaient à sa garde , cette place couverte par son camp de Mortagne était à l'abri de toute surprise , c'était par conséquent affaiblir son armée sans nécessité. Comme il n'est fait aucune mention de cette division laissée en arrière , soit dans la Chronique de Le Breton , soit dans les autres documens qui nous sont passés sous les yeux , nous ne pouvons ajouter foi au rapport de cet auteur.

VIII.

Marche rétrograde des Français sur Lille.

Le roi avait probablement compris le danger de sa position sous Tournai , la nuit du 26 au 27 , veille de la bataille , puisque sans plus attendre , il décida la retraite de l'armée sur Lille. Abstraction faite des motifs qui lui firent prendre ce parti , nous trouvons qu'il commit plusieurs fautes dans l'exécution. D'abord celle de n'avoir point mis son armée en marche immédiatement après la décision du conseil. Il devait prévoir que le moindre délai entre l'ordre de départ et la mise en mouvement des colonnes , suffisait pour que l'empereur fut informé de son dessein. Une seconde faute , fut de n'avoir point opéré le passage de la rivière sur plusieurs points à la fois. On sait par les vieux terriers de l'époque qu'il existait un pont à gauche de Bouvines , allant communiquer à Louvil , et quatre autres à droite , savoir : un , entre Bouvines et

Gruson, un à Anstaing, un à Tressin et l'autre à Chereng; or, ces ponts se trouvant tous à une égale distance du terrain qu'il occupait sous Tournai, il avait toute facilité d'accélérer le passage de la Marque en l'effectuant sur six colonnes à la fois et en même-temps. Que si on objecte, comme il est vrai, que la Marque non recreusée et canalisée comme elle l'est aujourd'hui, formait des alluvions qui rendaient les abords marécageux à une grande distance du lit, d'autant plus étendues que le barrage du moulin de Tressin tenait les eaux fort hautes en amont de lui (*), que les débordemens du ruisseau rétrécissaient les digues et rendaient les débouchés des ponts plus resserrés; nous répondrons: 1° que le bris de l'écluse de Tressin présentait un moyen de faire écouler les eaux et de les remettre à leur niveau naturel en moins de deux heures; 2° que deux cents travailleurs, détachés d'avance et précédant les colonnes, suffisaient pour élargir et fasciner les digues; dans tous les cas, si rétrécis qu'eussent été ces défilés, il valait mieux en tirer parti que de borner le passage du ruisseau au seul pont de Bouvines. Cette manière abrégait de cinq sixièmes la durée de l'opération; mais le roi avait-il espéré n'être point inquiété à cause de la *Trêve-Dieu*? (c'était un dimanche); il devait cependant savoir qu'Othon n'était pas très scrupuleux en matière de religion; ou bien avait-il pu penser que son ennemi arriverait trop tard pour l'empêcher de passer? Dans tous les cas c'était une confiance impardonnable dans un général aussi expérimenté que lui.

Poutrain, dans son histoire de Tournai, donne pour certain que le passage de la rivière n'était qu'une ruse pour attirer l'ennemi sur le plateau de Cysoing, cela offrirait de la vraisemblance, si le roi avait fait stationner les troupes déjà

(*) Ce moulin a été détruit il y a soixante ans, ce qui a contribué au dessèchement des marais au-dessus de ce village.

passées sur la rive gauche de la rivière, afin de les avoir sous la main pour les faire repasser de l'autre côté au premier avis de la marche des alliés ; Poutrain ne fait point attention que la tête de l'infanterie des communes était déjà arrivée au nouveau camp près de Lille, *ad hospitia*, quand le roi eut avis de l'approche de l'armée impériale. Le Breton dit qu'il fut très étonné d'entendre le rapport du chevalier Garin ; Buzelin assure qu'il fit élargir le pont pour accélérer la retraite à l'arrivée du premier rapport du vicomte de Melun, et tous les historiens s'accordent sur ce point, que ce ne fut que sur un deuxième rapport du vicomte qu'il prit le parti, un peu tardif, de faire face à l'ennemi. Pour revenir à Poutrain, une ruse aussi mal concertée (si c'en était une), devait tourner au désavantage de son auteur ; il y a donc toute apparence que le roi voulait repasser la Marque sans combattre, et qu'il ne se détermina à accepter la bataille que parce qu'il ne put faire autrement sans compromettre le sort d'une partie de son armée, c'est pour nous un fait hors de doute.

IX.

Reconnaissance du Vicomte de Melun.

On ne sait trop comment concilier cette mesure de bonne règle militaire avec une marche décousue sur une seule colonne, ni comment il put se faire qu'on eut pris les précautions d'usage pour observer l'armée impériale, tandis que l'on marchait comme n'ayant rien à craindre de ses entreprises. Puisqu'on avait tant fait que de pousser une reconnaissance du côté de Mortagne, il nous semble qu'il était prudent d'arrêter les colonnes jusqu'à ce que le vicomte de Melun eut envoyé ou apporté des nouvelles de l'ennemi ; c'était sur ce rapport que l'on devait prendre la résolution de suspendre, ou de conti-

nuer la marche sur Lille ; au lieu de cela , on laisse filer les troupes , et si l'empereur avait retardé d'une heure son mouvement sur Bouvines , la plus grande partie de l'armée royale se serait trouvée de l'autre côté de la rivière quand le roi se serait aperçu du danger ; peut-être alors le passage eût été trop avancé , et il n'aurait plus eu le temps de faire rétrograder les corps déjà passés et de les former en avant de Bouvines ; dans ce cas , ce qui serait resté au-delà de la Marque , trop faible pour résister à une attaque de toute l'armée impériale , eût été écrasé. Il y a , dans tout ceci , un défaut d'ensemble dont on ne peut se rendre raison.

X.

Marche de l'Empereur de Mortagne sur le terrain.

Les historiens n'ont laissé d'autres détails sur cette marche que le rapport du chevalier Garin , qui avait eu le temps d'examiner l'armée impériale des hauteurs où est située aujourd'hui la cense de la longue Saule. Si on en juge d'après les localités de cette époque , comparées avec la situation actuelle du pays , il est certain que cette marche dut être lente à cause des bas-fonds , des fossés , des fils d'eau , des prairies molles que l'on rencontre de Maulde à Lesdain ; ce ne fut qu'à la hauteur de ce village que l'empereur put ranger son armée sur plusieurs colonnes de front , véritable moyen d'éviter les flottemens et d'accélérer la marche ; car il lui importait d'arriver sur le plateau de Cysoing avec toutes ses forces pour surprendre les Français occupés à passer La Marque , afin d'attaquer brusquement et de détruire la portion laissée sur la rive droite de cette rivière.

Nous pensons , d'après les chroniques anciennes , que les colonnes de l'armée impériale passèrent entre la longue Saule

et le bosquet de Taintignies, qu'elles se dirigèrent de là sur Willemaud et Fromont, qu'elles franchirent sans dérangement le ruisseau de la Louverie. Ce fil d'eau, quoique légèrement encaissé dans toute sa longueur, est peu large, peu profond et coule sur un fond marneux, *ad quemdam rivulum*, dit Le Breton; que de Willemaud, les colonnes de droite se portèrent un peu plus en avant que celles de gauche pour exécuter le mouvement de conversion à gauche, qui eut lieu nécessairement dans le but de faire entrer l'armée carrément sur le plateau front à Bouvines. C'est ce mouvement en avant des colonnes de droite qui fit croire au vicomte de Melun que l'intention de l'empereur était de marcher sur Tournai. Nous croyons que la conversion achevée et l'armée entrée dans sa nouvelle direction, entre Eplechin et Lamain; alors, seulement, le vicomte reconnut qu'il avait pris le change et vit clairement que le dessein de l'empereur était d'attaquer les Français.

Tout militaire qui a une idée de la lenteur des marches des grandes armées, jugera, après avoir reconnu la route parcourue, et considéré par la pensée l'état des chemins, alors détrempés par les pluies, que l'armée impériale, forte de 150,000 hommes, dut employer plus de six heures, c'est-à-dire le double du temps nécessaire à un homme marchant isolément, et qu'elle dut conserver le plus grand ordre pour franchir la distance de Mortagne à Eplechin et se trouver en position d'exécuter son déploiement en si peu de temps.

Un historien moderne rapporte, sans citer ses autorités, que l'empereur avait laissé une division à Mortagne et qu'il en avait dirigé deux autres à travers les bois du pays d'Orchies, où elles s'égarèrent. Certainement la garde du petit fort de Mortagne, bien que nécessaire pour s'assurer des ponts sur la Scarpe et l'Escaut en cas de revers, n'exigeait guères plus de deux à trois cents hommes; il était donc inutile d'employer une division, comme il l'appelle, pour

cet objet. Nous ne nions pas que les deux autres corps dirigés par les bois de la Hovarderie et non d'Orchies, n'eussent eu un but d'utilité mieux raisonné en ce que, débouchant pendant l'action, en-dessus ou en-dessous du village de Wannehain, elles pouvaient prendre l'armée royale en flanc ou arriver sur ses derrières ; mais la mesure a-t-elle été prise ? Le Breton, ni les autres historiens que nous avons consultés n'en disent pas un mot.

L'historien moderne, embarrassé de ces deux divisions qu'on ne voit plus reparaitre dans le courant de la journée, les fait s'égarer dans les bois, ce qui est tout-à-fait invraisemblable. Les seigneurs de Landas et de Rume qui se trouvaient présents à l'armée impériale avec leurs vassaux et les autres contingens de la vallée de l'Elnon, auraient procuré des guides sûrs à ces deux détachemens, en supposant que les commandans eussent été assez inhabiles pour ne savoir faire deux lieues de chemin sans se tromper dans un pays ami et peuplé ; l'Elnon à gauche, la lisière des bois de la Hovarderie et de Rume à droite, la présence du soleil sur l'horison, suffisaient pour les conduire droit à Bachi qui touche au hameau de Rescroüel faisant partie du plateau. Admettons même qu'elles se fussent fourvoyées pendant quelques instans, il est impossible de supposer qu'elles n'eussent pas retrouvé le véritable chemin conduisant au plateau de Cysoing avant six heures du soir, époque de la journée où la bataille durait encore, elles devaient entendre le bruit des armes, à moins qu'elles se fussent amusées à pirouetter sur elles-mêmes pendant quatorze ou quinze heures, ce qu'il serait absurde de supposer. Nous tenons pour certain que l'empereur ne détacha aucun corps de troupes sur sa gauche ; Nous croyons en trouver la raison dans le mauvais état des chemins, dans le sol glaiseux de cette partie du terrain boisé et impraticable.

Si on considère que l'empereur ne put être informé du projet du roi que deux ou trois heures après la délibération

du conseil, qu'il avait à rassembler et à faire mouvoir une armée nombreuse, à passer la Scarpe, à traverser les défilés et les bas-fonds de Jolain, à franchir le ruisseau de la Louverie ; on sera étonné de l'incroyable promptitude de sa marche, car ses troupes légères avaient déjà eu un engagement avant neuf heures du matin, avec l'arrière-garde française, derrière un petit bois existant alors en arrière d'Esplechin. Cette extrême diligence contraste singulièrement avec la lenteur des Français, qui, en marche dès l'aube du jour, avaient à peine fait passer 20,000 hommes d'infanterie sur le pont de Bouvines. Ici se présente une réflexion qui n'échappera point aux militaires qui ont observé les impressions morales que des événements inattendus ne manquent jamais de produire sur le personnel d'une armée. Les alliés, qui, la veille avaient ajouté des abatis, des coupures aux obstacles naturels qui défendaient les approches de leur camp, ne balançaient point à sortir de leur position retranchée pour se mettre à la poursuite des Français. Le fait s'explique : Ils croyaient avoir à faire à un ennemi en pleine retraite et regardaient le succès de la journée comme assuré, leur seule crainte était de ne pouvoir arriver assez à temps pour écraser la portion de l'armée française laissée sur la rive droite de la Marque. Chefs et soldats, tous animés du désir de vaincre, avaient rivalisé de zèle pour joindre l'armée royale. Ils donnèrent des preuves de ce zèle dans les premiers chocs contre l'arrière-garde, qui eut peine à soutenir leur impétuosité.

XI.

Rapport du chevalier Garin.

Un historien dit que le roi, *instruit* du mouvement de l'empereur, envoya à la découverte sur le chemin de Tournai à Mortagne ; il est vrai que le vicomte de Melun fut chargé de

pousser une reconnaissance de ce côté ; mais il ne l'est point que le roi fut instruit du mouvement de l'empereur, la preuve est que le chevalier Garin, qui accompagnait le vicomte de Melun, voulut apporter lui-même la nouvelle que l'armée impériale était en pleine marche, parce que, dit-il, le roi ne voudrait pas croire à ce rapport si tout autre que moi en était porteur. Non seulement le roi n'était averti de rien, mais il ne se doutait pas du mouvement de l'empereur. Le résultat du conseil tenu en plein air, à l'arrivée du chevalier Garin, offre un autre exemple de cette impression morale dont nous avons parlé à la note précédente. Ces mêmes chefs qui délibéraient pendant la nuit sur la question de savoir s'il était avantageux d'aller attaquer les alliés dans leur position retranchée derrière la Scarpe, décident à la presque unanimité qu'il faut se hâter de mettre la Marque entr'eux, il en est même qui ouvrent l'avis de se retirer derrière la Deûle, sous le château de Lens qui était convenablement muni ; et qu'on l'observe bien, ces avis s'ouvriraient au moment où l'empereur venait offrir la bataille en rase campagne et donner, par conséquent, à l'armée française l'avantage de tirer parti de sa cavalerie, son principal nerf. On voit que la marche rétrograde avait produit une impression fâcheuse sur les esprits. Le mouvement des alliés, auquel ils ne s'attendaient pas, avait achevé de déranger les idées.

Au demeurant, il s'agissait de savoir si on était certain d'achever le passage de la Marque avant d'avoir l'ennemi sur les bras. Or, comme la chose n'était pas possible, il fallait retourner et combattre ; parti que le roi fut obligé de prendre un peu plus tard ; on perdit un temps précieux à délibérer, à rester indécis, et dans la position où se trouvait l'armée, le moindre retard pouvait causer les plus graves inconvéniens et exposer la moitié de l'armée à tomber sous le fer des alliés, à la vue de l'autre moitié et sans pouvoir en être secourue.

XII.

Deuxième et troisième rapports du vicomte de Melun.

Le premier rapport portant que l'ennemi se dirigeait sur Tournai, ramena le conseil à ses premières dispositions, comme nous l'avons dit. Le roi, qui avait fait arrêter les colonnes, les remit en marche, et donna même l'ordre d'élargir le pont afin que le passage eût lieu sur un front plus étendu.

Il est inconcevable que le roi, expérimenté en fait de guerre, put se méprendre sur la véritable intention de l'empereur ; était-il raisonnable de penser qu'il eût levé son camp de Mortagne et fait tant de diligence pour venir occuper une ville démantelée, ruinée et les environs dévastés ? Comment le vicomte de Melun qui observait l'ennemi tout en se retirant, ne s'aperçut-il pas que ce qu'il prenait pour un mouvement sur Tournai n'en était qu'un pour changer de direction à gauche, évolution nécessaire pour entrer carrément dans la direction de Bouvines et pour déployer ses colonnes sur le terrain. (*) Le chevalier Garin, plus clairvoyant que les autres chefs, avait beau soutenir qu'on allait être attaqué, on n'en continua pas moins de passer le pont, de laisser s'éloigner de plus en plus l'infanterie des communes et enfin de perdre un temps précieux qui aurait dû être employé à rappeler les corps qui étaient déjà avancés sur la route de Lille et à se former en ordre de bataille.

Le deuxième rapport du vicomte annonçant que l'arrière garde était vivement pressée par les troupes légères de l'empereur, dissipa l'illusion, tout le monde comprit alors que le chevalier Garin avait eu raison, que la bataille était inévitable

(*) Il prit le mouvement de l'aile marchante pour une marche sur Tournai.

sur la rive droite de la Marque, à moins de sacrifier la portion de l'armée laissée de ce côté de la rivière et que l'on allait avoir à soutenir le choc de l'armée impériale toute entière, il ne s'agissait donc plus de discuter, il fallait prendre un parti et agir sur-le-champ. A peine restait-il le temps nécessaire pour exécuter les mesures commandées par les circonstances.

Tout porte à croire que le roi, après avoir arrêté la marche de l'armée et envoyé à l'infanterie des communes l'ordre de retrograder vivement, détacha promptement la cavalerie pour protéger et échelonner la retraite de l'arrière garde sur la ligne de bataille que le chevalier Garin était occupé à tracer en avant de Bouvines. A ces dispositions, plusieurs historiens ajoutent qu'il ordonna de rompre le pont dès que la colonne l'aurait entièrement repassé, *ac denique pontem totum rescindi imperat* (*). Cette assertion est vraisemblable, parce qu'un pareil ordre était dans le caractère de Philippe, il voulait montrer à ses soldats qu'ils n'avaient de salut à espérer que dans la victoire. A quoi du reste, aurait servi la conservation du pont, si l'armée eut été battue ? bientôt encombrée par le nombre, ce pont serait devenu inutile. Des écrivains ont cité le monument autrefois placé dans l'église de Ste-Catherine, à Paris, qui portait l'inscription suivante : *Les serjeants d'armes pour ce temps gardèrent ledit pont*, comme un garant que le pont ne fut pas coupé et que ce fut en le défendant que ce corps d'élite s'illustra ; mais pour que les serjeants d'armes eussent véritablement défendu le pont, il eût fallu que l'ennemi eût pénétré sur les derrières de l'armée française jusqu'au village de Bouvines, ce qui eût été un signe de la défaite totale de l'armée. Il est plus raisonnable de penser que les serjeants d'armes, tenus en réserve derrière les dernières lignes de l'aile gauche, par conséquent à une distance peu éloignée du pont, se portèrent en avant pour réparer l'échec éprouvé par

(*) Buzelin, annales gallo flandria. Liv. VI. pag. 266.

l'infanterie des communes, et qu'ils contribuèrent à rétablir le combat, ce qui donna lieu à l'inscription dont il s'agit. Au surplus, que le pont eût été détruit, ou que le roi l'eût laissé subsister, la victoire remportée par l'armée royale fit qu'il devint inutile.

Avant de passer aux évolutions sur le terrain où la bataille eut lieu, nous croyons devoir employer la note suivante à donner les détails nécessaires à la connaissance de ce qui concerne la composition des armées, de la manœuvre, de l'ordonnance, de l'armement et de la tactique militaire en usage au commencement du treizième siècle, parce que les historiens, englobant toutes les époques du moyen-âge, ont souvent confondu ces sortes de choses et enveloppé le sujet d'anachronismes et d'obscurités. Nous avons tâché d'être concis; du reste, nous renvoyons le lecteur aux auteurs spéciaux, s'ils veulent approfondir la question plus particulièrement.

XIII.

Précis de la Milice française, allemande et anglaise au commencement du treizième siècle.

Il est certain que l'armement du temps de Philippe I^{er}, roi de France en 1060, n'était pas le même que celui en usage sous Louis le Jeune, en 1170, et que la formation d'une lance sous ce même roi, était différente de celle adoptée sous Philippe-le-Bel; d'où il suit que l'on tomberait presque toujours en erreur, si on faisait des applications de l'art militaire du moyen-âge depuis Charlemagne jusqu'à François I^{er}, sans préciser l'époque. Comme notre ouvrage se rapporte à la bataille de Bouvines, nous nous abstenons en conséquence de parler des temps antérieurs ou postérieurs à cet événement. Muni de documents puisés aux chroniques contemporaines, aux meilleurs auteurs

qui ont traité de l'art militaire de ce temps ; guidé par l'excellent ouvrage du père Daniel, par les monumens français de dom Bernard de Montfaucon, par les vieilles ordonnances de nos rois, nous offrirons au lecteur une idée abrégée de la milice française, anglaise, flamande et allemande, au commencement du treizième siècle.

De la levée des soldats.

Les levées d'hommes s'opéraient communément en vertu du ban et de l'arrière ban. Le premier ban obligeait les hommes valides, de dix-huit à trente-cinq ans. Chaque feudataire, chaque commune, rassemblait son contingent, composé de différentes armes, qui se réunissait sous les ordres du banneret d'une certaine étendue de pays. On formait quelquefois les bandes au chef-lieu de la réunion en embrigadant ensemble les soldats d'une même arme. Quelquefois, cette opération avait lieu à l'armée. Tout militaire arrivant à sa bannière, devait être muni de ses armes offensives et défensives. L'infanterie portait la pique, la hallebarde ouvragée de différentes façons, le glaive, l'arc et la targe, l'arbalète, le fauchon, la trousse garnie ; la fronde était passé de mode en Europe. La cavalerie était divisée en pesante et légère. La cavalerie pesante ou gendarmierie, était armée de toutes pièces. Elle portait la lance, l'épée, le spadon, la masse d'arme pendue à l'arçon de la selle. L'homme d'armes avait pour armes défensives, le heaume, le hausse-col ou gorgerin, le haubert, les brassarts, les gantelets, les cuissarts, les greves et le bouclier ; au-dessous de cette armure, il portait un pourpoint bourré, nommé gambeson, pour éviter les meurtrissures de son armure. Au-dessus de tout cela, les plus considérables d'entre eux endossaient la cape d'étoffe de laine rase décorée d'armoiries, le cheval de l'homme d'armes avait la tête garantie du chamfrain, le poitrail d'un espèce de tablier à cotte de maille, et les côtés

de françois, ou de couvertures de cuir de buffle ou de vache tanné. Les hommes d'armes étaient des cavaliers choisis pour la taille et la force, il fallait avoir fait ses preuves dans la cavalerie légère pour mériter l'armure de fer. On les habitua à la supporter en les obligeant à manœuvrer ainsi armés, pendant plusieurs heures de la journée. Les cavaliers légers sous différentes dénominations, étaient armés de la lance, de la demi-pique, de la dague, de l'épée, de l'arc, de l'arbalète, selon les différens services auxquels ils étaient employés. Une grande partie des corps de cavalerie légère, étaient couverts d'un sur-tout de cotte de maille qui leur descendait jusqu'aux genoux, leur tête était garantie d'un chaperon de même tissu que la cotte. Le jaque d'armes, ou casaque de cuir tanné, recouvrait l'armure du cavalier. Le cheval n'avait souvent pour toute défense, que les montans et la tétière de la bride garnis de chaînettes. Les jeunes gens de distinction qui débutaient dans la carrière, n'avaient souvent pour armure défensive qu'un simple halecret (cuirasse légère à lames d'acier) et la cotte de maille, vu la faiblesse de l'âge et le défaut de forces suffisantes pour supporter le harnois. Les archers ou arbalétriers, portaient la trousse en sautoir; elle était fournie de vingt-cinq flèches, traits ou viretons.

Des corps soldés.

Indépendamment des hommes levés en vertu du ban et de l'arrière ban, les princes entretenaient, soit pour le service continuel des places fortes, soit pour un temps limité en temps de guerre, des mercenaires sous différentes dénominations. Philippe Auguste avait toujours à sa solde une gendarmerie d'ordonnance qui différait de celle du ban, en ce que chaque homme d'armes d'ordonnance n'avait que deux suivans, ou servans, ou serjeants attachés à sa lance, au lieu que les autres en avaient quatre, six, ou huit, selon la dignité ou la fortune de

l'homme d'armes. Ces suivans se divisaient en serjeants, *satellites*, en archers ou arbalétriers, en écuyers, *armigéri*, en varlets, *domestici*, nous aurons occasion d'en parler plus tard.

Des corps soldés irréguliers.

Les princes enrôlaient pour une campagne ou un temps limité, des corps de ribauds, *ribaldi*, composés d'hommes de toute espèce; ils en formaient des bandes armées à la légère, servant à pied ou à cheval; on les employait dans les occasions qui exigeaient de l'audace, c'était les enfans perdus de l'époque. Des Brabançons, *Brabantiores*; ils étaient aussi organisés en bandes qui se mettaient sous les ordres de qui les payait le mieux; ils portaient le nom de Brabançons, parce que la plus grande partie d'entre eux étaient du Brabant, ils passaient pour être les meilleurs et les plus hardis fantassins de l'époque, ils étaient habitués à résister en masse aux charges de cavalerie. Des coteriaux, *coterelli*, armés de glaives tranchans et de fauchons, leur service était de se couler parmi la cavalerie ennemie pendant le combat et de frapper aux jarrets des chevaux; c'était une troupe misérable, plus à craindre pour les paysans que pour les combattans. Les ribauds et les coteriaux étaient chargés de battre la strade, de faire le guet, et du service des avant postes.

Durée du service.

La durée du service pour les hommes levés en vertu des bans variait: elle était le plus souvent de quarante jours, à dater de la réunion au corps d'armée. Chaque contingent était suivi de chariots portant les vivres nécessaires à son entretien pendant la durée du service. Cet entretien, en France, tombait à la charge du roi, quand il retenait les hommes au-delà du temps fixé pour le licenciement.

Ordonnance particulière à l'infanterie.

L'ordre profond universellement en usage avant l'invention de la poudre à canon, était modifié de la manière suivante, au temps dont nous parlons. L'infanterie était d'abord formée en carrés longs et pleins, qui s'élargissaient, s'allongeaient, se retrécissaient, prenaient une figure angulaire, circulaire, semi-circulaire à volonté; les corps de l'arme retenaient ordinairement en bataille la forme de carrés longs de trente-deux files de front sur seize de profondeur; chaque homme occupait dans le rang une surface de trois pieds en tout sens, les cinq premières files de chaque face du carré, faisaient front partout au besoin et croisaient l'arme en sens divers, selon l'attaque ou la défense, contre l'infanterie, ou contre la cavalerie; les six files de l'intérieur qui ne pouvaient participer au maniement d'armes des autres, tenaient la pique haute, un peu inclinée du côté de l'attaque, quand ils avaient à se défendre contre la cavalerie.

Chaque carré avait un certain nombre d'archers ou d'arbalétriers détachés sur son front, ses flancs, ou ses derrières, pour couvrir ses marches ou ses évolutions. Ces hommes, équipés à la légère, rentraient dans le carré en se glissant en tiroir dans les files creuses de l'intérieur, destinées à les recevoir quand ils étaient rappelés.

Ordonnance particulière à la cavalerie.

La cavalerie pesante, réunie en corps particulier nommé gendarmerie, était également formée en carrés longs de trente-deux files de front sur huit de profondeur. Chaque cavalier occupait cinq pieds de face sur dix de flanc, cette formation était propre aux évolutions seulement et changeait quand il était

question de combattre. Alors le premier rang s'avanceit, fournissait sa charge et venait se reformer par un à droite et un à gauche derrière le huitième rang et ainsi de suite.

Les cavaliers attachés aux hommes d'armes en qualité de suivans ou satellites, composaient ce qu'on appelait alors cavalerie légère ; former une lance, c'était compléter le nombre voulu de suivans pour accompagner l'homme d'armes ; lorsque les armures de fer n'étaient point réunies, les satellites ou suivans n'abandonnaient jamais leur homme d'armes à la sûreté duquel ils étaient chargés de veiller sous peine de mort. Quand elles étaient réunies, comme à Bouvines, les suivans se formaient en escadrons séparés ; leur ordonnance était alors en tout, semblable à celle de la cavalerie pesante. Elle manœuvrait et chargeait en rangs simples, ou en haies comme la gendarmerie. On plaçait ordinairement les corps de cavalerie légère à droite et à gauche des escadrons de gendarmerie auxquels elle était attachée. Elle engageait quelquefois le combat, comme firent les Soissonnais à Bouvines, elle protégeait les flancs de sa gendarmerie, elle pénétrait dans les ouvertures qu'elle avait fait dans les rangs ennemis, elle donnait chasse aux troupes rompues, elle faisait et gardait les prisonniers, elle remontait même les hommes d'armes de ses propres chevaux après les charges, quand ils avaient perdu les leurs, et que les écuyers et varlets n'étaient pas assez alertes au service de la remonte.

Ordonnance particulière aux francs archers.

Outre les archers à pieds attachés aux carrés d'infanterie et ceux à cheval formant la lance des hommes d'armes, les princes soldaient des corps de tireurs d'arcs, nommés *francs-archers*. Ceux-ci, plus forts, mieux exercés que ceux des bans, combattaient sur trois rangs, le premier mettait genou en terre, le deuxième se baissait et le troisième tirait debout,

toujours réunis en pelotons, ils marchaient sur les flancs des corps assaillans d'infanterie, ils préparaient les charges en tirant tous ensemble plusieurs volées sur le point attaqué. Les princes, les grands vassaux, les bannerets, entretenaient à leur solde des francs-archiers qu'ils employaient à transmettre leurs ordres et à faire la police de leur ost.

Charroi des armées.

Nous ne parlerons pas des équipages de siège qui n'ont point de rapport au sujet. Nous nous bornerons à dire un mot des chariots destinés à suivre les armées en campagne. Ces voitures, attelées de deux ou de quatre chevaux, étaient ordinairement fournies par les abbayes; les unes portaient les armures des chevaliers; un de ces chariots, envoyé par les moines de St Waast d'Arras, conduisait l'armure du roi à Bouvines; d'autres étaient remplis de lances de rechange pour la cavalerie, de flèches et de viretons pour les archers et arbalétriers; quelques-uns traînaient du linge, de la charpie et autres nécessités à l'usage des physiciens (chirurgiens), d'autres portaient des cordes pour lier les prisonniers d'un ordre inférieur. Selon l'usage du temps, la comtesse Mathilde envoya à Ferrand quatre de ces voitures chargées de cordes pour attacher les prisonniers qu'il ferait. Le plus grand nombre traînait des vivres pour l'armée.

Des marches.

On distinguait alors deux sortes de marches : celle de route lorsqu'on n'avait rien à craindre, et celle de manœuvre lorsque l'armée avait des mouvemens à exécuter dans le voisinage ou en présence de l'ennemi. Dans la première, où les chevaliers et les hommes d'armes étaient débarrassés de leur pesante armure et les chevaux de leur caparaçonnement de

guerre, les soldats cheminaient sur deux files pour éviter l'inconvénient d'une ordonnance de marche par carrés ou par fractions ; dans la seconde, les carrés d'infanterie et de cavalerie marchaient, autant que possible, sans se désunir, excepté aux défilés où ils étaient obligés de rompre par pelotons ou par files, observant toujours les distances et les intervalles voulus et se tenant dans une position à pouvoir se former librement à la sortie du défilé.

Dénomination des armes offensives et défensives.

Remarques à ce sujet.

La dénomination d'armes de longueur s'appliquait à la lance du cavalier, à la pique, à la demi-pique, à la hallebarde du fantassin. Celle de courte : à l'épée, au sabre, à la dague et à la masse d'armes. Celle de jet ou de trait : à l'arc, à l'arbalète et à la fronde. La targe du piéton se distinguait du bouclier du cavalier : la première était oblongue, échancrée par le haut et se terminant en pointe par le bas ; le deuxième était rond, un peu bombé en-dehors. Ce qui caractérisait la bonté d'une armure de fer étaient les charnières qui joignaient les différentes pièces qui la composaient, et surtout les tassettes ou plaques qui couvraient les endroits des ployans. L'armure du comte de Boulogne était si artistement faite, qu'un varlet ne put trouver d'autre place pour fourrer sa pique que l'oculaire du heaume. La cause qui empêchait toute cavalerie de charger à rangs serrés était la lance que l'on regardait alors comme arme obligée du cavalier. On sent que cette arme de longueur ne pouvait être employée qu'au premier rang, autrement les coups des autres rangs auraient portés au dos de leurs propres gens. La lance perçait rarement les armures de fer et les jaques d'armes ; mais un coup de lance bien fourni

désarçonnait , et tout homme d'armes démonté était à moitié vaincu. Elle était aussi avantageuse pour attaquer l'infanterie contre laquelle tout coup portait.

Réputation militaire des Puissances qui combattaient à Bouvines.

L'infanterie française, composée de serfs, de paysans, d'habitans des communes levés à la hâte, enlevés à leurs occupations pour un temps limité, était peu exercée, mal soignée et ne passait point pour être la meilleure de l'Europe à cette époque (*). Celle des Allemands, des Brabançons surtout, qui s'attachaient à conserver les traditions de la tactique romaine, était en réputation. La cavalerie, et surtout la gendarmerie française et flamande, passaient pour les meilleures du temps, tous les soins des chefs français et flamands se portaient exclusivement sur cette cavalerie ; ils fondaient sur elle leur espoir dans les combats. Les archers anglais avaient, avec les routiers, gascons et génois, le renom d'être les plus robustes comme les plus adroits tireurs de l'époque.

Ordonnance de bataille en usage au treizième siècle.

L'ordre de bataille d'une armée en ce temps était communément sur une, deux et quelquefois sur trois lignes ; dans ce dernier cas, la dernière ligne servait de réserve ; les carrés formant une ligne, gardaient entre eux un intervalle de côté égal à l'étendue de leur front. La distance d'une ligne à l'autre était ordinairement de cent à cent cinquante pas comme on les appelait alors (six à neuf cents pieds de douze pouces) ;

(*) Cette infanterie est qualifiée de *piétaille*, (terme de mépris), dans les vieilles chroniques de St Denis.

l'armée, ainsi rangée en bataille, se divisait en trois parties. Le centre que l'on nommait aussi corps de bataille, était presque toujours composé d'infanterie, les carrés de la seconde ligne étant placés de manière à être en face des vides de celle qui était devant elle, le chef pouvait former sa première ligne en ordre de phalange, c'est-à-dire en ordre plein sans solution de continuité, il n'avait qu'à faire avancer sa seconde ligne qui allant s'encadrer dans les vides de la première, présentait une phalange d'une extrémité à l'autre du corps de bataille. Les deux autres parties qui prenaient la dénomination d'aile droite et d'aile gauche, parce qu'elles se trouvaient placées aux deux extrémités du corps de bataille, étaient composées de cavalerie. Chaque fois que la ligne s'étendait sur une plaine, comme à Bouvines, les ailes étaient sur quatre, cinq ou six lignes de profondeur, qui cherchaient toujours à se développer en dehors pour déborder l'ennemi ou pour empêcher d'être débordés, de sorte que le champ de bataille prenait toujours plus d'étendue par la durée du combat.

De l'attaque et de la défense.

Les attaques d'infanterie à infanterie se pratiquaient en marchant droit et serré, les armes croisées. Ces attaques étaient partielles par un ou plusieurs carrés, le front d'attaque était par conséquent variable en étendue. Les chocs d'infanterie étaient souvent secondés par des charges de cavalerie et par des volées de traits des archers ou arbalétriers; il arrivait quelquefois, qu'une ligne formant phalange s'ébranlait pour attaquer, ce moyen était, tout à la fois, et le plus décisif et le plus hasardeux, parce que la ligne qui tenait ferme moins long-temps entraînait assez souvent dans sa fuite toute l'armée à laquelle elle appartenait; la charge de l'infanterie des communes rangée en phalange faillit compromettre le sort de

la journée à Bouvines. La résistance de l'infanterie, soit contre les corps de son arme, soit contre la cavalerie, avait lieu en croisant les piques de manière à présenter la forme d'un cheval de frise et faisant ferme aux points d'attaques. Quelquefois l'infanterie surprise par des forces supérieures se formait en bataillons ronds et vides où pouvaient s'abriter les hommes d'armes trop fatigués; c'est dans un de ces bataillons ronds que le comte de Boulogne se retira; quand, après la déroute de l'armée, tout le poids des attaques retomba sur lui.

La cavalerie, comme nous avons dit, chargeait par haïes, ou rangs simples, le premier rang ayant fourni sa carrière venait se reformer derrière le dernier de son carré et ainsi de suite. Quelquefois voulant pénétrer à fond dans les rangs ennemis, les chefs rangeaient leurs troupes en forme de herse, lance en dehors (*); dans ce cas, ils plaçaient les plus robustes, comme les plus vaillans à la pointe du triangle. Nous sommes tentés de croire que le comte de St.-Pol suivit cette méthode pour enfoncer la gendarmerie flamande.

Il n'y avait que la valeur personnelle et la protection de l'armure qui pussent suppléer à cette mauvaise tactique de charger par rangs simples; les chevaliers, les hommes d'armes accoutumés au tournois s'abordaient sans s'émouvoir et avaient à cœur de se distinguer, car les faits d'armes étaient en pleine vue et sévèrement jugés, ce ne fut que quatre cents ans après la bataille de Bouvines, quand on commença à ne plus reconnaître la lance comme arme essentielle à toute cavalerie, que les Français adoptèrent la manière de charger par rangs serrés et en masse, par turmes, ou escadrons.

On voit par ce qui précède que la tactique du treizième siècle était une imitation de celle des Romains en ce qui concernait l'infanterie, toute la différence était dans le personnel

(*) Au commandement de lance en dehors, les cavaliers de la gauche du triangle passaient l'arme dans la main gauche.

des fantassins ; les Romains dès long-temps exercés aux manœuvres , endurcis à la fatigue , accoutumés à voir l'ennemi de près sans s'émouvoir , persuadés que leur propre conservation dépendait du sang-froid , de l'ordre , de la précision dans les évolutions , abordaient l'ennemi avec calme et en étaient abordés sans émotion , sans s'ouvrir , ni déranger leur ordonnance. Au lieu que les serfs et les habitans des communes convoqués pour un temps très-court n'avaient , ni le temps de s'exercer , ni celui de s'aguerrir , il s'en suivait qu'ils ne tenaient guères particulièrement devant les armures de fer. Quant à la cavalerie elle avait entièrement dérogé à la tactique romaine , par la force du préjugé de l'époque.

Des Chevaliers.

La chevalerie n'était point héréditaire , elle s'acquérait par des faits d'armes , des services rendus ; un banneret ne fournissait point son contingent parce qu'il était chevalier , mais à cause de sa terre. Un chevalier sans fief et non tenu à un contingent , et sans assez de fortune pour former une lance selon son droit , pouvait combattre parmi les hommes d'armes , il n'en était pas moins distingué par les prérogatives de son rang. Le père Daniel , le commentateur le plus judicieux de la bataille de Bouvines , n'est pas clair en ce qui concerne la différence entre l'homme d'armes et le chevalier ; il applique aux hommes d'armes flamands sous les ordres de Guistelle et de Buridan , la qualification de chevaliers ; cependant , la plupart des hommes de cette gendarmerie ne l'étaient point. Tout chevalier était nécessairement homme d'armes , mais tout homme d'armes n'était point chevalier. L'armée impériale , forte de cent cinquante mille hommes , ne comptait que mille cinquante chevaliers , et les écrivains du temps se récrient sur un nombre aussi considérable. Les gendarmeries française et

flamande n'étaient point composées de pure chevalerie. Il y a toute apparence que celle sous les ordres du comte de St-Pôl, qui fit si bien à Bouvines, appartenait à cette gendarmerie soldée dont nous avons parlé plus haut. Tout homme d'armes devait être de condition libre. Il était souvent gentilhomme, ou il aspirait à le devenir. Les chevaliers étaient suivis d'écuyers, *armigeri* et de varlets, *domestici*, qui remplissaient auprès d'eux les fonctions dont nous avons parlé, la différence de ces officiers avec ceux des simples hommes d'armes, était qu'ils avaient un rang reconnu dans l'armée.

Des Prisonniers de guerre.

Les prisonniers constitués en dignités, chevaliers, bannerets, titrés, ou gentilshommes, étaient conduits au dépôt, où ils fournissaient caution personnelle ou en biens, pour leur rançon, et ils étaient relâchés après cette formalité, ou ils étaient escortés pour aller tenir prison dans les endroits indiqués après la capture en attendant échange ou rançon. La rançon était proportionnée à la dignité du prisonnier, il existait alors un tarif commun à toutes les puissances, duquel on ne s'éloignait guères. Les prisonniers de distinction faits à Bouvines, furent conduits dans les châteaux-forts de Paris. Le prix de la rançon revenait au capteur, à moins que les soldats d'un contingent, d'une commune, ne se fussent engagés d'avance à partager également le prix des rançons. Plusieurs seigneurs français cautionnaient envers leurs soldats les rançons de plusieurs seigneurs flamands leurs parens ou amis; le roi, dans tous les cas, avait le droit de disposer des prisonniers qu'il désignait, en acquittant toutefois le produit de la rançon à qui de droit. C'est ainsi que Philippe Auguste fit présent du comte de Salisburi au comte de Dreux son parent, pour faciliter l'échange de son fils Robert Gatte-Bled, prisonnier en Angleterre.

Les prisonniers serfs dont on n'avait rien à espérer, étaient liés, attachés deux à deux et escortés jusqu'aux places fortes de l'intérieur, où on les employait aux travaux publics en attendant la paix. Alors ils étaient renvoyés sans rançon. Les grands propriétaires de fiefs parcouraient les dépôts et tâchaient d'attirer à eux les prisonniers instruits dans les lettres, ou habiles dans les ouvrages d'art et d'industrie, c'est aussi dans ces dépôts que les chefs des ribauds, des coteriaux et des routiers, recrutaient souvent leur troupe.

XIV.

Formation des deux Armées.

Nous pensons, d'après le sens qu'on peut tirer de la chronique de Le Breton, témoin oculaire des faits, que l'empereur, parvenu à la hauteur de Lesdain, marcha sur plusieurs colonnes rapprochées entre elles, que ses têtes de colonnes arrivées à la gauche d'Esplechin, il fit stationner celles de gauche et avancer celles de droite, pour exécuter un changement de direction de pied ferme et entrer de plein front dans la direction du chemin de Tournai à Cysoing. Après cela, laissons parler l'historiographe de Philippe Auguste, placé derrière lui quand l'armée impériale déboucha sur le plateau. « *Quasi stupore, et, » ut arbitror, quodam horrore percussi, diverterunt ad dexteram » partem itineris quo gradiebantur, et protenderunt se quasi » ad occidentem, et occupaverunt partem eminentiorem campi, » et steterunt a parte septentrionali, solem qui die illo fer- » ventius incaluerat ante oculos habentes.* » Ainsi, sur le rapport d'un homme intelligent qui avait tout vu, l'empereur fit tourner, appuyer, obliquer son armée à droite de la direction qu'elle tenait (de celle bien entendu où elle était quand elle eut achevé sa conversion), la fit s'étendre vers le couchant,

occupa la partie la plus élevée du terrain et prit position au nord, ayant le soleil en face ou à peu près. Que si choisissant l'époque du vingt-sept Juillet, on se place, de une à deux heures, sur la partie la plus élevée du plateau entre Bouvines et Catchin, front au soleil et que de cette position on tire une ligne du nord nord-ouest, au sud sud-est, on aura une idée précise de l'emplacement de l'armée impériale.

Le roi, surpris en pleine marche sur Lille, partie de son armée au-delà, l'autre partie en deça de la Marque, dut se former par une manœuvre centrale. L'arrière garde et les corps qui n'avaient pas dépassé la chapelle aux Arbres se formèrent nécessairement face en arrière, et ceux qui étaient au-delà de ce point se portèrent en avant sur la ligne, après avoir fait une contre-marche. Or, cette formation s'exécutant de deux côtés à-la-fois, l'armée royale étant de moitié moins nombreuse que celle ennemie, le mouvement dut être terminé avant l'arrangement de l'armée impériale, excepté pourtant la portion de l'infanterie des communes qui était déjà arrivée près de Lille, et qui venait successivement prendre place sur le terrain que le chevalier Garin lui avait réservé. Cette prompt formation de l'armée royale explique l'étonnement où fut l'empereur, quand au lieu de la trouver en colonne de marche et scindée par la Marque, il la vit en ordre de bataille et prête à combattre. On remarqua un moment d'hésitation chez les alliés; l'effet moral occasionné par cette surprise fut tout en faveur des Français. Poursuivons et écoutons Le Breton. « *Rex alas suas* » *nihilominus extendit e regione contra illos et stetit a parte* » *australi cum exercitu suo, per spatia campi non parva* » *linealiter protenso, solem habens in humeris.* » Le roi étendit donc ses ailes comme celles de l'empereur, ayant le soleil à dos. Son armée occupait un assez grand espace de terrain, et se trouvait formée parallèlement aux lignes de l'ennemi. *Ita steterunt et utraque acies equali dimensione protensæ.* Ce passage confirme ce que nous venons de dire. Il ajoute : *Non modicè*

campi spatia a se invicem distantes. La distance entre les deux fronts était assez grande ; il suffit de la description de Le Breton pour avoir une idée des deux armées en présence. Reste maintenant à examiner l'étendue et les dispositions particulières des lignes. *Prima quidem frons pugnatorum protensa erat , ut diximus directe , et occupabat campi spatium mille quadraginta passuum ;* si bien que d'après les termes de ce passage, le premier front des combattans était étendu en ligne droite et occupait un espace de terrain de mille quarante pas ; mais il reste une autre version du même auteur, seizième vers, onzième chant de la Philippéide, nous le rapportons : *Directe extensa passus duo millia terræ ;* examinons : nous arrêtant d'abord au récit prosaïque, comment peut-il se faire qu'une armée aussi nombreuse que l'était celle de l'empereur, une armée dans laquelle on comptait au moins quinze mille hommes de cavalerie, fut rangée dans un ordre aussi resserré, et ne présentât qu'un front de mille quarante pas sur un terrain qui offrait cinq quarts de lieues d'étendue de Wannehain à Anstaing, c'est-à-dire sur les deux points d'alignement de la ligne ? Cette discussion sera le sujet de la remarque suivante,

X V.

Etendue et profondeur des deux Armées,

Certains historiens évaluent la force numérique de l'armée impériale à cent-cinquante mille hommes d'infanterie, sans déterminer l'effectif de la cavalerie, *equites magno numero*, disent-ils ; d'autres assurent que cette force se montait à cent-cinquante mille hommes, sans ajouter un mot de plus, adoptons cette dernière base. Divisons cette armée en cent trente mille hommes d'infanterie et vingt mille de cavalerie ; l'infanterie, rangée sur seize files de hauteur, trente-deux de

largeur, trois pieds de face pour chaque fantassin. La cavalerie rangée sur huit files de profondeur et trente-deux de front, cinq pieds de face pour chaque cavalier ; représentons-nous par la pensée, ces cent cinquante mille hommes, dans cet ordre, nous aurons un front plein de sept milles d'étendue. Si donc le premier front des combattans ne couvrait qu'une étendue de mille quarante pas, il s'ensuit nécessairement que l'armée impériale devait être ordonnée sur sept lignes de profondeur en ordre de phalange et sur quatorze, si les carrés étaient séparés par des intervalles égaux à leur étendue respective (*) ; dans la première supposition, le vice de la formation eut été de borner l'action de l'armée à la première ligne et de paralyser totalement celle des autres, dans la seconde supposition, qui présente à l'idée, l'image d'un vaste échiquier plus profond qu'étendu, la mauvaise disposition eut été de n'avoir aucune force réelle que sur les faces extérieures, tandis que les carrés de l'intérieur gênés entre eux par une ordonnance aussi bizarre, auraient semblé n'avoir été placés de la sorte que pour assister passivement au combat et aggraver le désordre en cas d'échecs éprouvés par les masses extérieures. Enfin l'une ou l'autre des deux suppositions met les six septièmes de l'armée hors d'état d'attaquer ou de se défendre. Or, comme on ne peut raisonnablement attribuer à l'empereur une formation opposée à toute règle, au simple bon sens même, ni présumer que le roi eut commis une faute semblable par imitation ; comme il ne manquait point dans les deux armées de capitaines expérimentés blanchis sous le harnois en Orient et en Europe, nous pensons ou qu'il y a un mot omis dans la chronique de Le Breton, ou qu'il donne au mot *passus* une plus grande dimension que celle que nous lui reconnaissons aujourd'hui, ou bien que la phrase

(*) En effet, la largeur du plateau d'Ansting à Wannehais n'étant que d'un mille (dans le sens de Le Breton), il fallait donc ployer l'armée en sept lignes égales pour la placer sur le terrain.

prima frons pugnatorum ne doit s'entendre que du corps de bataille, de cette phalange triangulaire, *acies triquetra*, au milieu de laquelle se tenait Othon et son étendart, abstraction faite des deux ailes, ou bien qu'il faut s'en rapporter aux mots *duo millia terræ* exprimés dans le poëme. (*)

En résumé, tout porte à croire que l'armée impériale s'étendait d'une extrémité à l'autre du plateau sur un alignement donné au village de Wannehain correspondant à un jalon placé près de la Marque entre Gruson et Anstaing; que celle des Français, appuyée à la Marque, entre Bouvines et Gruson s'étendait d'une extrémité à l'autre, sur un alignement pris entre la petite chapelle de Rescroüel et le mont des Tombes. Il est possible que le terrain du côté de la droite des Français et de la gauche des alliés ne fut pas couvert d'abord, mais il ne put tarder à l'être, *extendite vos per campum ne hostes vos intercludant*, répétait le chevalier Garin, ce qui ne pouvait s'adresser qu'aux soldats de l'aile droite, attendu que l'aile gauche, appuyée au plus près des marécages de la Marque, ne pouvait s'étendre ni prendre du champ plus qu'elle n'en avait, ce que nous disons ici à rapport aux deux armées, puisqu'elles étaient formées parallèlement l'une à l'autre.

(*) Buzelin, liv. 6, pag. 263 de ses Annales, exprime la distance de Lille au château d'Erquinghem, par ces mots: *quatuor millia passuum*. Or, comme cette distance est réellement de quatre lieues communes, il s'ensuit que jugent par induction. les *mille et quadraginta passus* de Le Breton doivent être traduits par une lieue commune et une fraction, distance approximative de Wannehain au pont d'Anstaing. Cela est d'autant plus vraisemblable que notre Buzelin a opéré sur les manuscrits de l'époque et qu'il s'est servi des expressions qu'ils renferment.

Il est très-probable que *mille passus*, mille pas, signifient une étendue égale à peu près à *duo millia terræ*; la première expression représenterait par exemple une lieue commune et *duo millia terræ*, deux milles d'Allemagne, ce qui au fond, reviendrait au même; ainsi, nous avons donc raison de dire que les fronts des deux armées égaux en dimension, s'étendaient de Wannehain à un jalon placé entre Anstaing et Gruson.

L'effectif des deux armées , celui surtout de l'armée impériale ne permettent point de douter qu'elles fussent formées sur plusieurs lignes, qu'elles avaient des réserves. Il serait cependant difficile de désigner l'emplacement précis et les dispositions particulières des troupes qui en faisaient partie, sans doute les chefs avaient suivi les règles en usage en ce temps.

XVI.

Si l'Armée française appuya sa gauche à la Marque et si elle ne chercha point à couvrir sa droite.

Nous avons déjà dit que l'armée française occupant le point d'alignement entre le mont des Tombes et la chapelle de Rescrouël devait nécessairement appuyer sa gauche à la Marque , sans doute, les comtes de Dreux et d'Auxerre avaient poussé l'extrémité de leur aile jusqu'au bas du versant de la petite côte qui forme une ondulation de terrain de Bouvines à Gruson. Sans doute aussi qu'ils avaient garni cette partie d'hommes de trait pour empêcher que le comte de Boulogne, qui leur était opposé, ne pénétrât le long des marécages pour les inquiéter sur leur flanc. Le chevalier Garin devait être bien assuré de ce côté, puisqu'il porta tous ses soins à renforcer son aile droite qui était, pour ainsi dire, en l'air; il est certain que la gauche ne pouvait être attaquée que de front; ceux qui ont pensé que l'armée royale ne profita point de la Marque pour y appuyer sa gauche n'ont point réfléchi qu'il ne pouvait en être autrement. La nécessité de cette mesure n'eût point échappé au dernier goujat de l'armée. Elle est tacitement indiquée par ces mots de Le Breton; *Solem in humeris*. Que le lecteur s'oriente, et il sera convaincu.

XVII.

Du reproche adressé à l'Empereur d'avoir choisi un ordre de bataille front au midi.

Tout porte à croire, comme nous l'avons dit à la note XIV, que l'armée française fut la première formée sur le terrain front à Camphin ; tout indique aussi, d'après les propres paroles de Le Breton, que l'armée impériale déboucha sur le plateau dans la direction opposée, c'était une nécessité pour les deux chefs. L'empereur qui avait pour but de détruire la partie de l'armée française, laissée sur la rive droite de la Marque, de la culbuter par une brusque attaque de toutes ses forces dans les marais de Bouvines et de Louvil, n'avait autre chose à faire que d'entrer dans la direction du chemin de Tournai à Cysoing, de déployer sur le plateau et d'attaquer ; le roi, surpris dans sa marche, fut dans la nécessité de retourner pour sauver d'une perte inévitable la portion de son armée qui était restée sur la rive droite, il se mit donc en bataille, face à Camphin. Que si on objecte que l'empereur, arrivé sur le terrain, pouvait prendre un ordre oblique en avançant son aile gauche et refusant sa droite, nous répondrons que le roi placé au centre du point stratégique arrivait avant lui à une formation parallèle ou oblique, et l'attaquait pendant son mouvement ; une fois l'empereur entré dans la direction du chemin de Tournai à Cysoing, il était trop tard pour lui de chercher à changer de position en présence du roi, il valait donc mieux combattre, ayant le soleil en face que de prêter le flanc par un mouvement intempestif et qui l'exposait à une attaque pendant son mouvement ; ainsi son ordonnance, front au midi, fut une de ces nécessités de position qu'il ne put modifier sans devier de ses projets et sans compromettre son armée ; les critiques

de l'ordonnance impériale en cette circonstance ont cru sans doute que l'on remuait une armée de cent cinquante mille hommes, comme un bataillon isolé.

XVIII.

Si le Roi envoya un parlementaire à l'Empereur avant le combat. Prétendu dialogue du Roi avec Montigni avant le combat.

Un auteur a prétendu, sans citer son autorité et sans que nous ayons pu deviner où il a puisé le fait, qu'un moment avant le combat, on vit un chevalier français traverser rapidement l'intervalle qui séparait les deux armées, chargé de porter de la part du roi à l'Empereur, la proposition de remettre la bataille au lendemain, à cause de la solennité du jour (c'était un Dimanche); est-il vraisemblable que le roi, au point où en étaient les choses, se fut abaissé à une démarche de cette nature, c'eut été montrer de la faiblesse, jeter le découragement dans son armée, exalter l'audace de l'ennemi et agir en sens inverse du discours qu'il venait de prononcer à la tête de ses soldats. Cherchant toutefois à trouver ce qui a pu suggérer à cet auteur la relation d'un fait si fort en opposition à ce qui s'était passé précédemment et au caractère de Philippe, nous nous sommes arrêtés sur les quatre vers suivans de la *Philippéide* de notre chroniqueur favori **Le Breton**.

- » *Consilium tamen hoc sedet omnibus, usque Bovinum*
- » *Ut proficiscatur hostes si forte diei*
- » *Parcere sacrate velit et differre duellum*
- » *Donec lax bello licitum se crastina prestet.* (*)

Cependant, il ne s'agit ici que d'un conseil tenu, d'un désir exprimé ; il n'est nullement question d'un message à l'ennemi. Le roi avait été surpris, rien n'est plus clair, mais les fautes commises avaient été réparées par une résolution hardie.

(*) *Philippidos lib. X.*

L'armée était en mesure et dans les meilleures dispositions. Le roi avait dit que les Machabées avaient combattu le jour du sabbat et que l'Eternel avait béni leurs armes. Il avait donné sa bénédiction solennelle aux soldats. Il n'était plus question de parlementer, il fallait combattre.

Richerius, ce moine chroniqueur de l'abbaye de Senones raconte, et notre auteur moderne se complait à répéter après lui, que Montigni, en recevant la bannière des mains du roi, dit : « Je vois à sa couleur qu'elle a soif de sang, je lui procurerai le moyen de l'étancher aujourd'hui. Il s'arrête là ; mais Richerius continue et rapporte que Montigni, abandonnant le poste qui lui était confié auprès du roi, courut à la gauche des alliés, où commandait le comte de Flandre, qu'il frappa Ferrand du fer de son drapeau entre les deux épaules, que la flamme fut teinte de sang, puis qu'il ajusta un second coup qui lui perça les deux cuisses, après quoi il retourna à sa place. Montigni devait-il et pouvait-il abandonner la personne du roi, à la sûreté duquel il était expressément chargé de veiller ? Comment Ferrand, si cruellement navré, put-il encore combattre jusqu'à la fin de la journée ? telles sont les demandes que l'on se fait et auxquelles il est difficile de répondre sérieusement.

XIX.

De l'Eglise où le Roi fit sa prière.

On a disserté longuement sur la question de savoir où le roi fit sa prière avant la bataille ; des écrivains flamands ont nommé l'église d'Esplechin, d'autres la chapelle aux Arbres. Quelques uns ont dit que ce fut devant l'autel de campagne. Le plus grand nombre s'accordent et nous sommes de leur avis, que le roi entra dans l'église du village de Bouvines, *intravit in ecclesiam in honore beati Petri fundatam*, dit Le Breton.

Ainsi, comme le village d'Esplechin était à cinq quarts de lieue du quartier royal et occupé par l'ennemi, que la chapelle aux Arbres n'existait probablement pas alors, que l'autel de campagne ne peut être considéré comme une église, que celle de Bouvines était en ce temps-là, comme aujourd'hui dédiée à St-Pierre, selon les documens trouvés dans l'histoire des Évêques de Tournai, que l'emplacement de cette église n'était, comme aujourd'hui, qu'à trente ou quarante toises de l'endroit où était alors le pont : nous pensons qu'on ne peut élever aucun doute à ce sujet. L'église où le roi fit sa prière était celle de Bouvines. Notre opinion fondée sur le texte de l'historiographe du roi est appuyée de toutes les probabilités possibles. Cette église se trouvait en arrière de la dernière ligne et des réserves de l'armée royale. Philippe, après avoir achevé sa prière, se porta à la tête des corps déjà formés, et se plaça de manière à pouvoir être aperçu des siens, à qui sa présence inspirait la confiance et la valeur, et à être reconnu des ennemis à mesure qu'ils venaient se former sur le terrain, on a vu quel effet sa bonne contenance fit sur l'empereur et sur ses soldats.

XX.

Déposition de la Couronne.

Scène de la Coupe.

Nous aurions été tentés de révoquer en doute le fait de la déposition de la couronne par cela seul qu'il est rapporté par Richerius, le moins sûr, comme nous l'avons déjà dit, et le plus crédule des chroniqueurs qui aient traité ce sujet, et qu'il est omis par Le Breton ; mais Paul Emile, Belleforest, Baudot de Juilli, Franciscus Hœreus, le Père Buzelin (ce dernier surtout qui avait creusé très-avant dans la matière), n'ayant point fait difficulté de l'insérer dans leurs ouvrages, nous avons cru de-

voir lui donner place dans notre récit ; ce savant jésuite dit, dans le *Gallo-Flandria*, article *pons Bovinensis*, l'avoir puisé dans Papire Masson. Celui-ci, d'après le témoignage du même auteur, l'avait extrait des annales Etrusques d'un certain Rigordanus(*), que nous n'avons pu nous procurer ; peut-être a-t-il voulu désigner St. Antonin, archevêque de Florence, qui avait lui-même calqué ses annales sur le miroir historial de Vincent de Beauvais, homme docte qui écrivait sous le règne de St. Louis, vingt ou trente années après l'évènement.

Parmi les écrivains qui n'ont point douté du fait, certains ont controversé sur cette question : si le roi fit élever un autel tout exprès pour déposer sa couronne, ou s'il la mit sur l'autel de campagne qui avait servi ce jour là même à la célébration des saints mystères. Tout fait croire que la chapelle militaire, se trouvant près de lui quand il improvisa son allocution aux seigneurs qui l'entouraient, il se sera servi de la table de cet autel, comme il aurait pu le faire de tout autre support à sa portée, pour déposer son casque orné d'une couronne. Soutenir qu'il en fit élever un exprès pour cela, serait supposer une scène préparée d'avance, supposition bizarre, injurieuse et tout-à-fait contraire au caractère chevaleresque du roi. Un historien moderne qui conteste le fait, dit que le roi se serait bien gardé d'exposer son autorité à une épreuve si dangereuse. Philippe n'ignorait pas qu'il existait du mécontentement parmi quelques-uns des grands personnages réunis autour de lui, mais il comptait sur l'ascendant que son intrépidité et son éloquence guerrière lui donnaient sur toute l'armée. Nous sommes d'avis qu'il ne dut rien craindre de cet élan de courage. Tel qui aurait eu l'intention de conspirer sourdement

(*) A moins que Buzelin n'eut entendu parler de Rigord, que l'on a confondu long-temps avec Le Breton. (Voyez les auteurs consultés.)

contre lui, n'aurait osé lui disputer la couronne en face. L'exaltation générale dut entraîner les opinions particulières et les moins disposés en sa faveur, ne purent ni parler, ni agir autrement que les plus dévoués ; il en est même qui durent montrer plus de zèle et d'abandon pour se mettre à l'abri du soupçon ; du reste, l'honneur individuel était compromis. Le roi connaissait l'esprit de la nation et avait la confiance du soldat (1).

L'épisode de la coupe, également omis par Le Breton, ainsi que nous l'avons dit, est encore plus universellement répété, que celui de la couronne ; les uns disent une coupe, les autres un hanap plein de vin, dans lequel on avait jeté quelques morceaux de pain. Jacques Meyer en fait mention dans ses annales ; le Père Buzelin l'a également inséré dans les siennes ; mais tous deux font précéder cette mention de la formule, *quidam addunt*. Il est tout simple de penser que le roi, prévoyant une journée laborieuse et bien employée, se soit fait apporter quelques alimens avant le combat. Ses serviteurs lui ayant présenté du pain et du vin, il aura passé la coupe aux seigneurs de sa suite, après y avoir goûté selon l'usage du temps ; tirant parti de la circonstance, il aura dit quelques mots relatifs au combat qui se préparait. Tous alors, exaltés par cet appel à l'honneur national auront répondu à la santé portée, en jurant de vaincre ou mourir pour lui ou avec lui. Rien n'est plus vraisemblable, plus dans le caractère de Philippe-Auguste et dans l'esprit de la nation. Ces deux faits, appuyés de traditions respectables et nombreuses, resteront toujours dans l'histoire jusqu'à preuve contraire.

(1) La chronique de Rhéims, citée dernièrement par M. Rey, vient corroborer notre opinion à ce sujet.

XXI.

Observations générales sur les deux Armées pendant l'action. — De l'aile droite des Français et de l'aile gauche des Alliés.

Le duc de Bourgogne qui avait commandé l'arrière garde française, *extremi agminis ductor*, dit Buzelin, dans ses Annales, page 265, commandait l'aile droite de l'armée royale, il avait Ferrand devant lui à la tête des levées de la Flandre, du Hainaut et de la Hollande ; ce fut entre ces deux corps qu'eut lieu le premier engagement. Le chevalier Garin jugeant qu'il ne fallait point donner à la gauche des alliés le temps de s'étendre, dirigea la première attaque sur la gendarmerie flamande. La charge hardie des Soissonnais n'eut d'autre but que d'introduire quelque désordre dans les rangs des gendarmes de Ferrand afin de faciliter un moyen d'attaque plus efficace. Cette charge, exécutée d'après les bonnes règles, avait été combinée avec une autre attaque et d'autres mouvemens. Comme on l'a vu dans le récit, le comte de St-Pól pris lui-même en flanc après avoir fait une trouée dans les lignes flamandes, fut secouru par Pierre de Rheims qui commandait la cavalerie champenoise, le vicomte de Melun opérant sur un autre point de la même aile, de la même manière que Gaucher de Châtillon, l'engagement devint bientôt général dans cette partie, et le comte de Flandre obligé de donner avec sa réserve pour réparer les échecs éprouvés par sa gendarmerie, loin de pouvoir détacher des forces vers le point de l'armée française où était le roi, comme il en était convenu avec l'empereur et le comte de Boulogne, ne put songer qu'à sa propre défense.

Quand on pense à l'épouvantable mêlée qui dut avoir lieu pendant cinq à six heures sur ce point, à l'acharnement des deux

armées, on est dans l'étonnement que des combats de cavalerie aient pu durer aussi long-temps sans résultat décisif. Certes, le comte de Flandre se conduisit en héros, tous les historiens attestent la bravoure de ses troupes. Une chose difficile à bien comprendre est l'effet produit par les charges du comte de St-Pôl, avec cette manière de choquer sur un rang simple. Il est possible, et même probable, qu'il dérogea à cet usage, soit en chargeant à rangs serrés, la lance haute, soit qu'il eut disposé ses gens en losange, en herse, lance en dehors, comme la cavalerie romaine faisait quand elle voulait pénétrer avant dans les lignes ennemies.

Une autre réflexion nous ramène involontairement à la question d'étendue que nous avons traitée à la remarque XV, on comprend encore mieux quand on s'arrête aux faits d'armes qui eurent lieu de ce côté toute l'impossibilité d'un front de mille quarante pas (mesure actuelle) et nous reproduisons ici notre opinion que la ligne s'étendait, après les premières charges, des marécages de la Marque à la bordure du village de Wannehain. Aussi le chevalier Garin, qui savait où était le point vulnérable de l'armée française, se tenait-il à l'aile droite afin de mieux observer et diriger ses mouvemens. C'est d'elle effectivement que dépendit le gain de la bataille. Qu'on juge de ce qui serait arrivé si elle eut été battue, surtout au moment où l'infanterie des communes fut repoussée.

Ce trait de courage de Gaucher de Châtillon, comte de St-Pôl, et sénéchal du duc de Bourgogne, est un de ces faits d'armes que l'on aime à retracer. Si le duc de Bourgogne, ce fidèle vassal du roi de France, donna ses soins et ses forces à la conduite de cette aile droite, il faut convenir qu'il fut merveilleusement secondé par les personnages éminens sous ses ordres.

Des centres de chaque Armée.

Le Breton ne donne aucun détail sur ce qui se passa au centre des deux armées avant l'arrivée des derniers corps de

T'infanterie des communes sur la ligne. Des chroniqueurs flamands assurent que le roi se contenta de repousser les attaques de la cavalerie allemande. Il voulait, sans doute, attendre l'arrivée de son infanterie toute entière pour prendre l'offensive. Mais que faisait pendant ce temps cette phalange triangulaire, n'était-elle pas tout à fait formée ? il faut le présumer, autrement elle eut profité de la marche de l'infanterie des communes pour la charger pendant qu'elle se formait. Le roi, à notre avis, commit une faute grave en rangeant cette infanterie en avant de sa cavalerie. *Posuerunt se ante regem*, dit Le Breton ; il fallait, selon nous, faire ouvrir sa cavalerie à droite et à gauche pour ménager un terrain de retraite à son infanterie en cas d'échecs, il fallait aussi appuyer ce choc d'une charge vigoureuse et simultanée des erchielles de cavalerie en masse. Ou bien en laissant l'infanterie charger seule il fallait que la cavalerie se disposât à donner sur les Allemands décousus et échauffés à la poursuite, en cas de revers. Au lieu de cela, cette infanterie refoulée sur la cavalerie qui était derrière elle, y introduisit le désordre. (*)

Cependant ceux de Corbie, de Compiègne, de Ham et d'Arras s'étant ralliés sous la protection d'un gros de cavalerie de la réserve, revinrent à la charge et pénétrèrent en même temps que les chevaliers de la garde du roi jusqu'à la fameuse phalange ou l'empereur se tenait comme dans une place d'armes. L'affaire fut chaude et meurtrière, les historiens s'accordent sur ce fait, que cent-vingt gentilshommes de la garde du roi, la plupart chevaliers, furent tués sur la place.

Le ralliement des troupes royales au milieu de cette mêlée

(*) Cette manière de charger en ordre de phalange sur un front aussi étendu fut fatale à Artevelde fils, cent cinquante ans plus tard à Rosebecque ; son infanterie rangée sur plusieurs lignes serrées et compressées, n'ayant qu'un moyen d'impulsion en ligne directe, ne put résister au choc de la cavalerie française, qui, l'attaquant sur toutes ses faces, refoula dans le centre les hommes qui périrent étouffés pour la plupart.

fait le plus grand honneur à la cavalerie française, le courage et la présence d'esprit de Montigni, le dévouement de Tristan, le sang-froid du roi sont de ces faits qu'on ne peut cesser d'admirer. Toutefois nous pensons que la principale cause de ce retour de fortune doit se rapporter aux succès de l'aile droite. Les Allemands se voyant pris en flanc par les soldats victorieux du duc de Bourgogne durent céder plus facilement. La fuite de l'empereur et de plusieurs autres chefs de marque, donne la preuve évidente que la défaite du comte de Flandre avait glacé d'effroi le chef et les officiers principaux de l'armée ennemie.

De l'aile gauche des Français et de l'aile droite des Alliés.

Tout ce que l'on peut obtenir de l'histoire sur les opérations de l'aile gauche des Français, est que les Anglais tinrent peu ferme, après la capture de leur chef. Ce qui dut produire un grand vide dans l'aile droite des alliés. C'est probablement à cet événement qu'il faut attribuer la supériorité que les princes français conservèrent de ce côté pendant toute la journée. L'évêque de Beauvais, un des deux princes qui commandaient l'aile gauche, était animé de ressentimens particuliers contre les Anglais dont il n'avait point eu à se louer durant sa longue captivité dans leur pays. Se voyant en face des Anglais, il avait dit à ses écuyers : *ha ha, veci venir Longuespée, a donc je veuil me adrecier à li.* Des chroniqueurs anciens et modernes ont avancé que l'évêque se servait d'une massue pour ne pas déroger aux canons de l'église, disant qu'assommer n'était pas répandre le sang. Le petit-fils de Louis-le-Gros, accoutumé aux armes dès l'enfance, n'avait pas besoin de faire valoir cette excuse qui ne pouvait être qu'une plaisanterie dans sa bouche. Il n'était pas, du reste, le seul ecclésiastique présent à Bouvines ; il s'en trouvait plusieurs dans les

deux armées qui commandaient en personne, les hommes de leur terre. Il était tout simple en ce temps que les princes non mariés possédassent des bénéfices ecclésiastiques pour soutenir leur rang, faute de patrimoine.

Renaud, entreprenant et courageux, avait tâché de manœuvrer dans le sens convenu, malgré l'échec des Anglais; il avait semblé tout négliger pour se porter vers le centre de l'armée française avec ses hommes d'élite et chercher à joindre le roi; mais la défaite de Ferrand, et plus tard, la retraite de l'empereur l'ayant surpris dans les efforts qu'il faisait pour atteindre ce but, il se trouva dans une position tout-à-fait désespérée. C'est sûrement alors que ne pensant plus qu'à faire payer chèrement sa défaite, il s'avisa de former ces bataillons ronds, au milieu desquels il se retirait pour combattre. Ses masses ayant été rompues, il chercha la mort qu'il ne put trouver. Coupable d'ingratitude, de félonie envers son bienfaiteur et son roi, son sort était de finir ses jours dans une étroite prison. La résistance des sept cent fantasins brabançons, *pedites fortissimi*, dit Le Breton, est un trait qui fait honneur à cette brave nation; il n'est point question ici de Brabançons aventuriers, *Brabantiones*, mais bien des hommes de la levée du Brabant.

L'ordre que le roi donna de ne poursuivre l'ennemi qu'à un mille du champ de bataille, est un indice de la durée du combat, depuis une heure, jusqu'au coucher du soleil.

Les historiens ne disent pas si les Français avaient détruit les ponts de Chereng et d'Anstaing, avant la bataille. On doit supposer qu'ils avaient pris cette précaution. C'était toujours une barrière à opposer aux troupes d'archers et d'arbalétriers que le comte Renaud aurait pu jeter sur la rive gauche pour incommoder la gauche de l'armée royale dans les endroits où les alluvions étaient moins étendues. Du reste, la chaleur de la journée ne permettait point trop aux alliés de faire voltiger

leurs soldats déjà harrassés de la manœuvre fatigante de la matinée.

Un historien moderne rapporte que les alliés firent filer des troupes le long de la Marque, ce ne pouvait être que dans le bas de Gruson, mais comme les Français étaient appuyés au plus près de la Marque, une semblable manœuvre n'aurait abouti qu'à une attaque de front sur l'extrémité de l'aile gauche et non à la tourner; il y a toute apparence que le village de Gruson était occupé par des corps légers français pendant l'action; au surplus, aucune chronique ne parle de cela.

XXII.

Des troupes envoyées à la poursuite de l'Armée Impériale.

Un historien moderne rapporte que Mathieu de Montmorency fut détaché à la tête d'un corps de cavalerie à la poursuite de l'ennemi jusqu'à la Meuse. Nous croyons qu'il a voulu dire l'Escaut, car il n'est nullement probable que le roi ait voulu hasarder un détachement à trente ou quarante lieues à travers un pays coupé de rivières et hérissé de châteaux-forts pour ramasser quelques serfs allemands; le même auteur ajoute qu'il ramena quinze cents prisonniers et qu'il reçut des récompenses du roi, ce dernier fait est vrai et attesté. Mathieu de Montmorency a pu facilement faire quinze cents prisonniers en chassant le corps de Ferrand après sa déroute jusqu'à l'Escaut, il n'était point besoin de pousser jusqu'à la Meuse; cette assertion qui n'est appuyée d'aucune autorité à notre connaissance, ne mérite point de refutation raisonnée.

**Le Roi laissât-t-il garnison à Tournai en décampant
devant cette place ?**

Le Breton n'en dit rien. Paul Emile, Franciscus Hœrens et Buzelin, soit que les deux derniers aient copié le premier, s'expriment en ces termes : « *relicto intra muros Tornacenses* » *presidio, Philippus revertitur.* » Ces auteurs laissent de parler plus tard de cette garnison qui aurait dû donner quelques signes d'existence à la fin de la journée en tombant sur les fuyards.

Le roi voulait-il garder Tournai ? ou seulement s'assurer des ponts sur l'Escaut pendant qu'il effectuait le passage de la Marque ; nous ne savons là-dessus rien de positif. Cette question est cependant intéressante pour la discussion stratégique du sujet. S'il était vrai que les Français eussent laissé garnison à Tournai, le fait pallierait la méprise du vicomte de Melun sur le prétendu mouvement des alliés sur cette ville, après qu'ils eurent franchi le ruisseau de la Louverie, parce qu'alors, il aurait pu croire que l'empereur avait en vue l'enlèvement de cette garnison.

D'un autre côté, comment le roi pouvait-il espérer de garder Tournai dont les murs avaient été détruits trois ou quatre mois auparavant par le comte de Flandre, Tournai qui par le développement de son enceinte exigeait de grandes forces pour la défense ?

Il est cependant certain que l'empereur, en abandonnant le champ de bataille, se retira du côté par où il était venu, qu'il passa la Scarpe à Maulde et qu'il arriva tout d'un trait au prieuré de St-Sauve (qui n'était point encore érigé en abbaye), où il prit un peu de repos et fit panser sa blessure ; on conclurait de là, que Tournai et le château d'Antoing étaient occupés

par les Français, autrement il eut été mieux pour lui de passer l'Escaut sur ces deux points pour se retirer sur Gand, après avoir fait couper les ponts derrière lui.

Buzelin qui avait eu en main des documens qui nous manquent a pu vérifier la chose ; la confiance méritée que nous avons en cet historien du pays et la vraisemblance du fait, nous induisent à croire que les Français avaient laissé garnison à Tournai.

XXIV.

Des pertes éprouvées par les deux Armées.

Nous n'avons trouvé nulle part de détails positifs sur les pertes des deux armées. Des historiens, après avoir énuméré les chevaliers présens à l'armée impériale qu'ils portent à mille cinquante, assurent que trois cents et plus furent tués ou demeurèrent prisonniers ; Panckouke affirme que le nombre seul des prisonniers se monta à cinquante mille. Tous les auteurs s'accordent sur ce point que les Français eurent à déplorer la mort de plusieurs guerriers de marque ; dans tout cela nous manquons de données pour établir la perte dans les deux partis. Si les alliés eux-mêmes avouent que cette bataille coûta trois cents chevaliers et plus des leurs, il semble que prenant cet aveu pour base, on peut raisonnablement évaluer la perte de l'armée impériale à cinquante mille hommes, tiers de son effectif présent, laissés sur le champ de bataille, morts ou prisonniers. La chaleur du jour, la fatigue, l'acharnement des deux partis, la durée du combat, font croire que ce calcul n'est point exagéré. On voit figurer à la suite de la chronique de Le Breton, dans la collection des Bénédictins, une liste ou fragment de liste d'un certain nombre de prisonniers de distinction. Nous avons donné copie de cette pièce à la suite du récit. Elle renferme des noms connus en Flandre et les familles aux-

quels ils appartiennent ne liront pas sans intérêt ce témoignage de la présence de leurs ancêtres à ce mémorable combat.

On ne peut déterminer au juste l'importance et la valeur des rançons, parce que l'historiographe du roi a négligé de donner une dénomination aux chiffres placés à la suite des noms des guerriers cautionnés par des Français leurs parens ou amis ; les personnes que nous avons consultées pour éclaircir ce point d'histoire, ont exprimé leur opinion de la manière suivante. Qu'il faut entendre valeur de *marc*. Ainsi les chiffres 35 qui suivent les noms des prisonniers tenus à rançon auraient été taxés à trente-cinq marcs d'argent, valeur de l'époque, ce qui était une somme considérable alors.

S'il faut en croire une vieille chronique flamande, Pierre d'Ostermale, qui remplissait auprès de l'empereur les mêmes fonctions que celles du chevalier Garin dans l'armée royale, répéta plusieurs fois aux Français qui le gardaient dans sa prison, que l'ordre avait été donné à tous les chefs, de s'attacher particulièrement à la personne du roi qu'ils tenaient à prendre mort ou vif. Cette dérogation aux lois de la chevalerie, donne une idée de l'irritation des esprits et justifie en quelque sorte, la sévérité dont le roi usa envers les comtes de Flandre et de Boulogne après la bataille.

Nous croyons devoir transcrire ici copie littérale d'une inscription gravée sur une pierre incrustée autrefois au-dessus de la porte de St-Nicolas, à Arras, trente-quatre ans après l'événement, par les soins de l'architecte ou maître des bâtimens de l'abbaye de St-Waast. Cette inscription, que Buzelin et Vanderhaar ont vue, confirme le sommaire des chroniques sur la capture de cinq comtes régnants, et de vingt-cinq autres personnages de si grande noblesse qu'ils avaient droit de porter bannière et définitivement de trois cents chevaliers et plus.

Maître Pierre de l'abaye
Fit de ce œuvre la maistrie
En après l'Incarnation

Jesu Ki soffrit passion.
Eut XII cet XIV ans
Que cette ports faite ettans
Fut quant sire de cest pays
Etoit messire Lowweis
Le sien Phelippa le buen roy
Flamenc lui fissent maint derroy
Mais D. S. le roy tant ouvra
Que ces gens que lo lui mena.
Cacha de camp en moins d'un jor
Othon le faus empereor
Et prit cinq cuentes avec lui.
Ki li arent fait maint anny
Si est de vengier desirant
Li eut nom li cuens Ferant
A qui est Flandre et Haynaut
Et autre fut cuens Renaut
De Dammartin et de Bologne
Et li tiers fut dotte Cologne
Si est de Tinkenebore syre
Li quart fut cuens de Salabyre
Ce fut Guillaume Longuespée
Qui por la guerre eut mes paasé
Frere étoit le roi d'Angleterre
Ki ja eut nom Jehans sans Terre
Et li quint fu li cuens de Lus.
Et trois cent chevaliers et plus.
Que mort, que pris sans nul delay
Entre Bouvines et Tournay
Avint cest chose certaine
El mois de Juil une sepmaine
V jors avant Aouat entrant.
Et droit XXXVI devant.

En même temps que cette inscription atteste la perte de plusieurs grands personnages et de plus de trois cents chevaliers,

elle devient aussi une preuve contre ceux qui ont prétendu que la bataille eut lieu le vingt-cinq ou le vingt-six de Juillet.

XXV.

Du mont des Tombes. — De la chapelle aux Arbres.

Au nord de Saïnghin, un peu en avant du petit bois actuellement existant, entre ce village et Anstaing, à cent toises de la rive gauche de la Marque, presque vis-à-vis d'un pont de bois situé entre Bouvines et les prairies qui sont au bas de Gruson, on aperçoit un monticule élevé de main d'homme, ayant à peu près cent toises de circonférence et trois ou quatre de hauteur. On voyait autrefois sur la plate-forme de ce mont, deux mottes de terre parallèles et bombées en forme de tombes, dans la direction d'Orient en Occident. Ces tombes ont été aplanies par les cultivateurs qui affermaient ce bien. De temps immémorial on a donné le nom de mont des Tombes à ce monument, nom qui lui est resté. La version la plus commune des habitans du pays est qu'il indique la sépulture de deux personnages éminens tués à la bataille de Bouvines. S'il en est ainsi, on a dû transporter les corps de ce côté de la rivière, car rien n'indique que l'on se soit battu sur la rive gauche. Ce *tumulus*, comme on en voyait et comme on en voit encore plusieurs en Flandre est-il vraiment une sépulture, un ossuaire ? appartient-il à la bataille de douze cent quatorze ? Rien ne le prouve, et cela n'est pas présumable, l'usage du temps n'était point d'enterrer les morts de distinction en pleine campagne, mais bien en terre sainte. On sait que les Français d'une part, les Anglais et les Flamands leurs alliés de l'autre, se livrèrent des combats sanglans sur les deux rives de la Marque entre Saïnghin et Tressin en treize cent quarante. Le mont des Tombes était-il alors un poste retranché destiné à

observer ce qui se passait sur la rive droite du ruisseau ? nous le pensons. Certains historiens peu au fait des localités, ont gravement rapporté que le mont des Tombes marquait la place où le roi avait été tiré bas de son cheval et avait couru risque de la vie, cette assertion ne mérite aucune réfutation. En résultat, notre opinion est que le mont des Tombes, fraisé et palissadé à la manière du quatorzième siècle, servait de redoute, de poste avancé à l'armée qui occupait la rive gauche de la Marque en 1340.

La chapelle aux Arbres était construite sur le chemin de Cysoing à Tournai, à l'embranchement d'un petit chemin qui conduit à Bouvines et à Wannechain, à un quart de lieue de marche en avant de Bouvines ; on voyait sur la façade du portail une pierre bleue sur le cordon de laquelle était gravée une inscription en caractères gothiques ; la chapelle a été démolie, la pierre presque enterrée devant le calvaire de Cysoing qui a remplacé le bâtiment, ne présente que quelques mots abrégés dont nous n'avons pu démêler le sens (*). Un ancien religieux de Cysoing, encore vivant au moment où nous écrivons cette note, nous a assuré que le chronographe retraçait un souvenir du colloque d'Esplechin en 1340. L'abbé de Cysoing, avant la suppression de son abbaye, faisait célébrer la messe dans cette chapelle aux fêtes de Vierges d'été ; mais jamais ces solennités n'eurent de rapport avec la bataille. Le terrain de la chapelle, existante ou non à cette époque, devait être dans les lignes des Français. Des historiens qui n'ont pas reconnu le champ de bataille l'ont placé dans leurs récits et dans leurs croquis derrière la ligne des alliés. C'est une erreur qui saute aux yeux à la simple vue des lieux.

(*) Dans une dernière inspection de cette pierre, nous avons cru déchiffrer 1214.

XXVI.

Pierres sépulcrales , Indices et Traditions.

Les chroniqueurs des quinzième et seizième siècles parlent d'inscriptions tumulaires qui existaient autrefois dans les Eglises de Cysoing , d'Orchies , de Phalempin et de Marchiennes ; ces inscriptions ont été anéanties avec les édifices qui les recélaient ; une seule a survécu au temps , nous la devons à l'obligeance de feu M. Guilmot , bibliothécaire de Douai. La voici telle qu'elle existait dans l'Eglise de Marchiennes :

— *Strenuus miles Flandericus draco domnus de Loberghe et Lens et domina Anna de Bouzanton uxor ejus quondam vita juncti , nunc morte uniti resurrectionis diem expectant. Obiit hic pugnans circa pontem Boviniacum XXVII Julii M. CCXIV. Requiescant in pace.*

Cette inscription , toute insignifiante qu'elle est pour le fond du sujet , porte également témoignage de la date précise de la bataille.

La comtesse Jeanne fit placer le cœur de son mari à l'abbaye de Marquette qu'elle avait fondée , et lui fit élever un tombeau en marbre noir , sur lequel il était représenté couché , avec ces deux vers au bas :

*Fernandi Proavos Hispania , Flandria corpus ;
Cor cum visceribus continet iste locus.*

Près de ce tombeau on voyait celui de son épouse , où elle était également représentée couchée , et au bas duquel était cette inscription portant encore des marques de mutilation faite par les iconoclastes commandés par le prédicant Cornille vers la fin du seizième siècle :

Est sita Flandrensis princeps et Hannoniensis in tumulo tali, vita nituit speciali; sicut Suzanna, celebs fuit ista monialis nobilitas talis: proles fuit imperialis. Justa, potens, fortis, clemens ac horridæ mortis angelicis mixta fit turbis hæc comitissa. M. 11 juncta bis et X quater, bis sibi binæ obiit quinta Decembris.

L'épithaphe de Ferrand est laconique, la comtesse craignait d'irriter la France en employant les moindres formes d'éloge. Celle de la comtesse est composée à la mode du temps.

On a trouvé en différentes fois des débris d'armures sur le champ de bataille, particulièrement lors du redressement et du creusement de la Marque, il y a environ soixante ans; nous avons vu des restes de ces vieilles ferrailles retirées de la rivière entre Bouvines et Gruson; elles étaient si oxidées par la rouille qu'il nous fut impossible de décider à quel usage elles étaient destinées; un seul fer de lance avait conservé sa forme, il ressemblait à ceux du treizième siècle.

Il existait un cahier manuscrit autrefois déposé à la bibliothèque de St Martin de Tournai, qui renfermait des dessins exacts des armes trouvées à des époques différentes sur la plaine de Cysoing; nous n'avons pu nous en procurer la vue, quel que démarche que nous ayons faite.

Un vieillard du village d'Anstaing, mort il y a quelques années, contait, d'après une tradition orale de famille, que les marécages bordant la rive droite de la Marque furent couverts de tant de morts, que le cimetière de cette paroisse suffit à peine pour leur donner la sépulture.

La chronique de Cysoing, imprimée dans le spicilège de dom Luc D'Acheri, garde un silence absolu sur l'évènement.

Nous dirons un mot au sujet de l'erreur échappée à un historien à l'occasion d'une petite chapelle bâtie par les soins du défunt curé de Bouvines, M. Lavainne. (Voir les auteurs consultés, article des Grands Capitaines Français du moyen-âge.)

XXVII.

Du chevalier Garin.

Le chevalier, ou le frère Garin, ou l'élu de Senlis (il porte indistinctement ces trois noms dans l'histoire), naquit à Pont-St-Maxence, vers 1160. Il était d'extraction noble, ainsi que le prouve son admission dans l'ordre des Hospitaliers de St Jean de Jérusalem ; ses talens, sa bravoure et sa bonne conduite furent sa seule recommandation auprès du cardinal Guillaume de Champagne, alors premier ministre du roi. Il était déjà membre du conseil d'État en 1190. Philippe, reconnaissant en lui un homme d'une capacité supérieure, en fit le confident de ses desseins et de ses pensées les plus secrètes. Il remplit les fonctions de premier ministre après la mort du cardinal, et les continua jusqu'à celle de Philippe-Auguste en 1223, sans vouloir en accepter le titre. Son élection à l'évêché de Senlis donne à penser que le roi, en le proposant à cette dignité ecclésiastique, voulait donner plus de relief à la charge de Grand-Chancelier de France, première fonction de l'État qu'il lui destinait. Le roi étant mort avant le complet des formalités requises pour l'exercice de la prélature, Louis VIII remplit l'intention de son père, en le créant Grand-Chancelier du royaume à son avènement à la couronne. C'est à cette époque seulement que le chevalier Garin prend le titre de Chancelier dans les actes publics. Toujours considéré, toujours jouissant de l'estime de la cour de France, il fut nommé exécuteur testamentaire de ce prince, comme il l'avait été de Philippe-Auguste. Usé des fatigues de la guerre et des veilles du cabinet, âgé de 68 ans, il se démit de sa dignité de chancelier et résigna son évêché à l'abbé de Chailli, dans le monastère duquel il se retira,

pour vivre en simple religieux et se disposer à la mort qui arriva en 1230.

Le chevalier Garin avait su allier aux qualités de l'homme d'État les talens d'un grand capitaine. Attaché à sa religion, à ses rois, à son pays, sa vie fut d'un sage, et sa mort d'un philosophe chrétien ; on voyait autrefois son tombeau en avant et un peu à gauche du maître-autel de l'église de l'abbaye de Chailli.

Si l'historien qui fixe l'époque de sa retraite, à la mort de Philippe-Auguste, avait pris la peine de consulter les actes du règne de Louis VIII, il aurait vu qu'ils portaient encore sa signature en 1228. Budée, qui florissait au commencement du seizième siècle, assure qu'il avait écrit des mémoires sur les affaires de son temps, que ces mémoires furent brûlés dans l'incendie du château de Wuicestre, ou Bicêtre, sous le règne de Charles VI. On doit regretter la perte de ces mémoires qui auraient répandu un grand jour sur les règnes de Philippe-Auguste et de Louis VIII. Don Martenne, dans son *amplissima collectio*, relate une ordonnance de ce dernier roi, qui, sur la demande de son ancien chancelier, désigne un fond pour l'entretien des cierges qui devaient brûler nuit et jour devant le grand autel de Nôtre-Dame de la Victoire. Les historiens français ont célébré la mémoire du chevalier Garin et lui ont donné place dans les Fastes des chanceliers et ministres d'État du royaume de France. Ce brave chevalier, malgré le haut rang où il était monté, n'avait point oublié ses premiers vœux. Il portait habituellement la croix de son ordre sur sa robe, lorsqu'il était à la cour ; et sur sa cape, au-dessus de ses armes, quand il était à l'armée. Il cessa de porter les armes, du moment où il reçut ses bulles d'évêque. Le chevalier Garin n'était qu'élu, c'est-à-dire proposé à la prélature lors de la bataille de Bouvines.

LISTE RAISONNÉE

Des Auteurs consultés.

Gesta Philippi Augusti Rigordi.

Rigord , Languedocien , médecin (*phiscus*) , mort moine clerc à l'abbaye de St Denis en 1208 , a laissé une chronique des faits et gestes de Philippe-Auguste ; contemporain et souvent témoin des faits qu'il rapporte , Rigord est bon à être consulté sur les évènements de son époque.

De Gestis Philippi Augusti Guillelmi armorici.

Guillaume Le Breton , chapelain , médecin et historiographe du roi , succéda à Rigord , fit un extrait de la chronique de ce dernier et la continua jusqu'à la mort de Philippe-Auguste. Plus exercé aux affaires que son prédécesseur , admis au conseil d'État , il eut , pour le sujet en question , l'avantage inappréciable d'être présent à Bouvines. Il était , comme il le dit lui-même , placé à peu de distance derrière le roi , quand les trompettes donnèrent le signal du combat. *In ipsa hora stabant retro regem , non procul ab ipso capellanus qui scripsit hæc et quidam clericus.* Le récit de Le Breton est le plus complet , le plus exact et le plus authentique qui soit parvenu jusqu'à nous. L'erreur dans laquelle on a été long-temps au sujet de cette chronique que l'on attribuait à Rigord , a donné matière à une infinité de critiques qui paraissaient fondées. Comme il était impossible de concilier la présence de Rigord à Bouvines avec sa mort , arrivée six ans avant l'évènement ,

on supposait qu'elle était l'œuvre d'un anonyme qui l'avait composée d'après la Philippéide. André Duchesne fut le premier qui s'aperçut que Rigord et Le Breton étaient deux auteurs distincts ; mais il se contenta de reconnaître le fait sans entrer en aucune explication à ce sujet. Ce fut M. de La Curne de S^c Palaye qui releva ostensiblement la méprise et qui rendit à cette pièce tout le crédit dont elle jouit parmi les historiens.

Philippidos ejusdem autoris.

Le même auteur, Guillaume Le Breton, a composé un poème latin, en douze chants, en l'honneur de son roi. Les dixième, onzième et douzième chants, presque entièrement consacrés à retracer les faits de la bataille de Bouvines, sont des répétitions fidèles de sa chronique. Les mots *duo millia* insérés dans ce poème, et celui de *mille passus* dans la chronique, au sujet de l'étendue de la ligne de bataille, ont fait naître du doute sur cette étendue, nous nous sommes prononcés à cet égard. (voyez la note XV).

Extraits des Chroniques de St-Denis.

Ces extraits ne présentent qu'une traduction maigre quelquefois et peu exacts, de la chronique de Le Breton ; cette traduction est écrite en français de la fin du treizième siècle. Nous conseillons de préférer le titre original.

Benedictus de Petro Burgo, de vita Henrici II, regis Angliæ.

Ce chroniqueur anglais a donné de grands détails sur les onze premières années du règne de Philippe-Auguste ; bon à consulter pour ce laps de temps.

Rogerus de Hoveden ejusdem regis usque ad 1192.

Historien de la même nation qui a copié Benoist de Pierrebourg et puisé aux mêmes sources.

Rodulphus de Diceto, de imaginibus usque ad 1201.

Chroniqueur anglais insignifiant pour notre objet.

Gervarius Dorobernensis, ex chronico de rebus anglia usque ad 1199.

Chroniqueur de la même nation. N'apprend rien de nouveau sur le sujet.

Matthæus Paris, major anglica historia ().*

Matthieu Paris, moine de St Alban, dans le 3^e volume de son histoire anglaise, prend les faits en 1200, et les conduit jusqu'à 1259. Plus intéressant pour nous que les quatre chroniqueurs précédens, Matthieu Paris embrasse l'époque pleine en rapport au sujet que nous avons traité. Les détails abrégés qu'il laisse de la bataille de Bouvines, s'accordent au fond avec la chronique de Le Breton; mais on s'aperçoit au silence qu'il garde sur la victoire des Français et à quelques-unes de ses expressions, qu'il cherche à dissimuler les événemens. Obligé cependant d'avouer la défaite des alliés, il passe de suite à la paix de 1216. On trouvera les neuf citations qui précèdent au 17^e tom. des historiens français des Bénédictins, par dom Brial.

Guillelmus Neubrigensis, de rebus anglicis.

Guillaume de Neubrigge, bien qu'il ne traite souvent que des guerres d'Orient, ne laisse pas d'être utile au sujet en certains endroits de sa chronique, surtout prise comme objet de comparaison avec les auteurs français, il faut le lire avec

(*) On lit dans Matthieu Paris que l'Empereur Othon se servait, à la bataille de Bouvines, d'une pesante épée maniable à deux mains, qu'il eut trois chevaux tués sous lui.

précaution ; car il n'est pas toujours juste en ce qui concerne Philippe-Auguste.

Rodulphus Cogeshale abbas ex chronico anglicano.

La chronique de Raoul, abbé de Cogeshale, inutile en divers endroits, et à la suite de laquelle on a ajouté la continuation d'un anonyme, confirme certains faits sans ajouter aucun nouvel éclaircissement.

Ex Rogerii de Hoeden annalibus.

Chronicon Lemovicensis Gaudefridi.

Annales Thomæ Gale.

Nous avons parcouru avec soin ces trois chroniques anglaises sans aucun fruit pour le sujet en question.

Chronicon Roberti Altisiodorensis.

La chronique d'Auxerre, composée par un chanoine de l'ordre des Prémontrés, corrobore plusieurs faits relatés par les contemporains.

Chronicon Gisleberti Montensis Præpositi.

La chronique de Gilbert Prevost de Mons, une des meilleures de l'époque, ne va que jusqu'à 1195 ; elle explique dans les plus petits détails les contestations entre Philippe-Auguste et Philippe d'Alsace, démêlés plus obscurément rapportés par les chroniqueurs français et anglais contemporains. L'auteur, qui vivait encore en 1221, a continué son ouvrage jusqu'à cette dernière époque. Ce supplément, qui promettait des éclaircissemens utiles à notre fragment historique, ne s'est pas retrouvé, ou du moins il ne nous est pas connu.

Ex Annalibus Aquicinctensis monasterii.

Epitome Andreæ Silvi Prioris Marchianensis.

Les chroniques d'Anchin et de Marchiennes ne contiennent point le moindre renseignement, malgré le voisinage du lieu.

Genealogia Comitum Flandriæ.

Cet ouvrage, qui est une espèce d'abrégé de l'histoire de Flandre, composé par trois auteurs, dit peu de chose de la bataille de Bouvines, il peut cependant être lu avec fruit pour l'éclaircissement de certains faits qui s'y rattachent.

Ex Ardensis monasterii chronico Guillelmi abbatis.

La chronique de l'abbaye d'Ardres, par Guillaume, son abbé, entre dans les détails des dégâts commis par les soldats de Ferrand et de Renaud, comte de Boulogne, sur les terres du comte de Guines, trois mois avant la bataille de Bouvines.

Ex Historia Comitum Gispensium Lamberti Ardensis presbiteri.

Cette chronique n'est qu'une répétition de celle qui précède.

Ex chronico Sancti Bertini vel Sithiu Joannis Iperii.

Iperius n'est point contemporain ; comme il ne dit pas où il a puisé le peu qu'il rapporte relatif au sujet, son témoignage ne nous a point paru d'un grand poids,

Egidii aureæ Vallis gestis Leodiensium Episcoporum.

L'histoire des évêques de Liège, par Gilles, religieux de l'abbaye d'Orval, traite faiblement du sujet. L'auteur, plus

occupé des annales de son pays que de la bataille de Bouvines, n'en parle que pour attribuer les succès du roi de France à St Lambert, patron de Liège.

Chronicon Senoniense in Vosago a Richerio monaco ejusdem monasterii.

La chronique de l'abbaye de Sénennes dans les Vosges, par Richer, moine de cette abbaye, écrite vers 1250, traite assez longuement du sujet. Voici comme s'exprime dom Brial, au sujet de cette chronique, dans la préface de son 18^e tome : « (Richerius), dit le savant Bénédictin, avait des relations » avec des religieux de St-Denis en France, résidans au prieuré » de Lebracq près Sénennes, lesquels, par manière de conversation, lui racontaient certaines anecdotes qui avaient » quelques fondemens, qu'il remplissait ensuite à sa manière » en les revêtant de circonstances imaginaires, qui, étant » en opposition avec les historiens contemporains, ne méritent aucune confiance. Cela paraît surtout dans la relation qu'il fait de la bataille de Bouvines, dans laquelle il » confond les personnes et les choses. »

En effet, la comparaison de la chronique de Richerius avec Le Breton, justifie la critique de dom Brial. C'est cependant de cette source que sont sortis une foule d'erreurs, de contes puérils transmis et répétés par des historiens modernes qui ont cru dire des choses neuves sur le sujet.

Anonimi chronicon Laudunense.

Cette chronique ne relate rien en rapport au sujet.

Chronicon Alberici Trium Fontium monachi.

La chronique d'Albéric de Trois-Fontaines, moine de l'ordre de Cîteaux, est une vaste compilation dans laquelle

se trouvent renfermés des détails sur plusieurs grands évènements de la fin du douzième et du commencement du treizième siècle ; si elle n'apprend rien de nouveau , elle sert du moins à corroborer les principaux faits du sujet. Le lecteur qui voudra vérifier trouvera les chroniques citées, à partir de celle de Guillaume de Neubrigge jusqu'à cette dernière, au 18^e tom. des Écrivains Français, par dom Brial. Ce volume a paru en 1822. On trouvera dans les 17^e et 18^e tom. plusieurs pièces diplomatiques en rapport au temps et au sujet.

Bibliothèque historique du Père Lelong.

Cet excellent ouvrage, continué par M. de Fontetti, conseiller au parlement de Dijon, est un guide sûr pour recourir aux nombreuses autorités manuscrites et imprimées qui traitent de l'histoire de France à toutes les époques.

Historiæ Francorum scriptores ex Andrea Duchesne.

Cet ouvrage, bien que fondu dans les collections des Bénédictins, peut encore être consulté avec intérêt, ne fût-ce que pour comparer les différens manuscrits sur lesquels les divers éditeurs ont opéré.

Historiæ Francorum ex bibliotheca Petri Pithæi.

Tout ce qui est dans Pierre Pithou se trouve dans André Duchesne, et par conséquent dans la collection des Bénédictins.

Veterum aliquot scriptorum qui in Galliæ bibliothecis maxime Benedictinorum latuerunt a domno d'Acheri monacho Benedictino Speciligium.

Le 2^e tom. du Spicilège contient une chronique de l'abbaye de Cysoing qui ne dit mot de la bataille de Bouvines ; chose étonnante à cause du voisinage des lieux.

Monumens de la Monarchie Française de dom Bernard de Montfaucon.

L'ouvrage contient un récit abrégé de la bataille et plusieurs gravures relatives à l'habillement et à l'armement du temps ; bon à consulter.

Gallia Christiana.

Thesaurus Anecdotorum.

De re Diplomatica.

Amplissima Collectio.

} *Analecta a domno Mabillon.*

Ces quatre ouvrages des Bénédictins contiennent quelques renseignemens qu'il est intéressant de connaître pour qui veut traiter le sujet à fond.

L'Art de vérifier les Dates, par dom Clément, religieux Bénédictin.

Le titre et l'origine de l'ouvrage font sentir la nécessité de l'avoir toujours sous les yeux ; cependant l'appendice au bas de l'article qui concerne la comtesse Jeanne, est très-fautif comme nous l'avons prouvé,

Annales Rerum Gallicarum Roberti Gaguini.

Rien d'intéressant sur le sujet.

De Rebus gestis Francorum Pauli Emilii.

Paul Emile , écrivain Véronnais du seizième siècle, se contente de passer légèrement sur la bataille de Bouvines.

Annales de Belleforest.

Nous l'avons pris pour une de nos autorités dans la scène

de la déposition de la couronne. C'est au lecteur à juger si nous avons bien fait.

Histoire des rois de France de Bernard du Haillan.

Sommaire de l'Histoire de France par Nicolas Viguier.

Recueil des Guerres, des Traités de paix, des Trêves, par Jean Dutillet.

Chronicon de regibus Franciæ a Joanne Dutillet, frère du précédent.

Histoire générale de France, de Scipion Duplex.

Inventaire général de l'Histoire de France, par Deserres.

Toutes ces histoires n'apprennent rien d'intéressant et de nouveau sur le sujet.

Corpus Franciæ historiæ veteris et sinceræ, de Marquard Freher.

Inutile à notre sujet.

Abrégé chronologique de l'Histoire de France, par Mézerai.

Mézerai est remarquable en ce qu'il prend Bovines sur la Meuse pour le village de Bouvines sur la Marque; et puis fiez-vous aux historiens!

Papiri Massoni annalium.

C'est de ce Papire Masson que Buzelin a entendu parler dans la scène de la déposition de la couronne. La chronique de Masson jouit d'une certaine réputation.

Histoire de France du père Daniel.

Une des meilleures histoires de France, mais qui n'apprend rien sur le sujet.

Histoire de la Milice française, par le même.

Peu d'écrivains ont donné plus d'attention à la bataille de Bouvines que le père Daniel dans cet ouvrage, le récit qu'il en fait est une traduction fidèle et abrégée de la chronique de Le Breton. Le père Daniel disserte sur les armes offensives et défensives de différentes époques du moyen-âge, sur la formation des soldats de chaque arme. Ce judicieux historien a pris d'excellens renseignemens dans l'ouvrage de Buzelin qui était du même ordre que lui, nous pensons que l'histoire de la Milice française est ce qu'on a écrit de mieux sur la matière, nous y avons puisé abondamment.

Histoire de France par Anquetil.

Ne mérite aucune confiance relativement à la bataille de Bouvines.

Histoire Généalogique de la maison de Montmorency d'André Duchesne.

Ne fournit d'autres documens que la permission accordée par le roi à Mathieu, d'ajouter douze alairions à ses armoiries.

Histoire de Philippe Auguste, par Baudot de Juilli.

Cette histoire, à quelques broderies près, rend un compte passablement exact de la journée de Bouvines.

Batailles mémorables des Français, du père Gérard.

Victoires mémorables des Français, du père Alletz.

Ces deux livres sont de pâles copies des Annales de Buzelin ; les Français, qui en général connaissaient peu le père Buzelin avant la réunion de la Flandre Walonne à la France, ont attaché trop d'importance aux productions de Gérard et d'Alletz.

Recueil des plus signalées victoires, par Le Grain.

Ouvrage encore moins intéressant pour le sujet que les précédens.

Notices de La Curne de Ste-Palaye.

Elles sont disséminées dans les mémoires de l'académie et méritent d'être consultées.

Vincentii Beloacensis speculum majus.

Vincent de Beauvais, homme docte et consciencieux, écrivait du temps de St-Louis, il était par conséquent presque contemporain de la bataille de Bouvines ; cet auteur est d'accord avec Le Breton. (v. tom. 4 de son ouvrage).

Historial de St-Antonin archevêque de Florence.

C'est une répétition de Vincent de Beauvais.

Dictionnaire de Moreri.

Dictionnaire de Trévoux.

Dictionnaire de Bayle.

Dictionnaire d'Huselt.

Dictionnaire d'Expilli.

Toutes productions très-intéressantes sans doute, mais sans aucune utilité pour l'éclaircissement du sujet.

Biographie ancienne et moderne de Michaud.

Aide et facilite les recherches sur les grands personnages dont il est question dans l'opuscule ; mais elle fourmille de fautes sur les personnes et les choses en rapport avec notre sujet ; on conseille de vérifier les articles que l'on serait tenté de prendre ou de citer comme autorités.

La Philppéide, poëme de Parseval Grand-Maison.

C'est une traduction libre du poëme latin de Le Breton, avec la différence que l'ouvrage de M. Parseval est moins historique que celui du chapelain de Philippe-Auguste.

Annales Jacobi Marchantii.

Annales Adriani Barlandi.

Annales de Krik-Gelle.

Annales de Gérard de Nimegue.

Annales de Gallewain.

Annales de Gérard Candide.

Annales du Haynaut par Vinchamp.

Rien ou peu de chose sur le sujet.

Annales Jacobi Meyeri Balliolani.

Jacques Meyer, en sa qualité d'annaliste, se borne au sommaire des évènements. Il est d'accord avec les chroniques contemporaines sur les points qu'il a traité, (*v. ce que nous avons dit au sujet de la scène de la coupe à la note qui en traite*). Jacq. Meyer avait commencé un poëme en l'honneur de Philippe-Auguste, on en trouve des fragmens dans quelques copies de son manuscrit. Son neveu Antoine les a supprimés dans l'édition qu'il a donné des ouvrages de son oncle.

Annales Francisci Hærei.

Nous nous sommes appuyés de l'autorité de celui-ci pour la scène de la déposition de la couronne , c'est au lecteur à juger.

Annales de Guichardin , en Italien.

Il existe une traduction inexacte de cet ouvrage ; original ou traduction , les annales de Guichardin n'apprennent rien de neuf.

Annales d'Emanuel Syero.

Ces annales sont écrites en espagnol , l'auteur qui s'était fait ouvrir tous les dépôts d'archives de la Flandre , en vertu d'un ordre de la cour de Madrid , n'a pas approfondi les évènements du treizième siècle , son ouvrage ne nous a été d'aucune utilité.

Topographie historique du Brabant , par Baruc.

Les Trophées du Duché de Brabant , par Butkens.

Ces deux livres ne nous ont rien appris.

Chronique de Flandre , mise en lumière par Denis Sauvage. ()*

Cette chronique est attribuée à Poyet et ne mérite aucune confiance. Le peu qu'elle renferme sur la bataille de 1214 , n'a point de rapport avec la chronique de Le Breton , ni avec celle des contemporains.

(*) L'auteur dit que les Français boutèrent des charettes emmi le camp de bataille ; nous présumons qu'il a confondu la bataille de Mons-en-Pévèle avec celle de Bouvines , car nous n'avons trouvé nulle part que les Français se fussent fortifiés au moyen de leur charroi.

Grande Chronique de Pistorius.

Magnum Chronicon Flandriæ.

Magnum Chronicon Belgicum.

Ces trois chroniques sont des répétitions abrégées des histoires contemporaines.

Gallia sacra et prophana patris Buzelini.

Annales Gallo-Flandriæ ejudem auctoris.

Le Gallo Flandria contient des renseignemens précieux aux articles *Pons Bovinensis* et *Cysonium*. Les annales de la Flandre Walonne sont également bonnes à être consultées. Aucun écrivain flamand n'a mieux traité le sujet que le père Buzelin. Comme tous les historiens du temps, il attribue la chronique de Le Breton à Rigord. Buzelin transcrit textuellement le passage de Le Breton qui concerne la bataille, (v. art. *Pons Bovinensis*). Il est d'accord avec Paul Émile et Franciscus Hœreus, sur ce fait que les Français avaient laissé garnison à Tournai; il commet une erreur au sujet du commandement des ailes de l'armée impériale, il place Ferrand à la droite et le comte de Boulogne à la gauche, le contraire de ce qui est, c'est probablement un *lapsus calami* dans ses annales, car les commandans des ailes sont à leur place dans l'article du pont de Bouvines. Nous avons inséré les scènes de la couronne et de la coupe sur le témoignage du même auteur, homme consciencieux et qui avait fait des recherches profondes sur le fragment qui nous occupe; nous pensons que Buzelin a eu connaissance de pièces qui ne se retrouvent plus aujourd'hui.

Summa statutorum Synodaliū Tornacensium, par l'abbé Legroux, curé de Marque.

Cet ouvrage écrit au commencement du dix-huitième siècle,

nous a servi pour constater le fait de l'église de Bouvines, dédiée à St-Pierre.

Annales du Hainaut , par le père Delewarde.

Intéressantes pour l'histoire du pays , nullement pour notre sujet.

Histoire de Tournai , par Cousin.

C'est dans Cousin que nous avons puisé ce que nous avons dit de la comtesse Jeanne après la bataille.

Histoire de Tournai , par Poutrain.

Il prétend que le but du roi, en levant son camp sous Tournai, était d'attirer l'empereur sur le plateau de Cysoing. (V. ce que nous avons dit à ce sujet à la note VIII.)

Histoire de Valenciennes , par Leboucq.

Histoire de Valenciennes , par Doultreman.

Histoire de Lille , par Thiroux.

C'est dans les deux premiers titres que nous avons trouvé la preuve du partage de la France fait à la salle le Comte, ou plutôt la confirmation du fait.

Abrégé Chronologique de l'Histoire de Flandre , par André Panckoucke.

Voyez ce que nous avons dit à la note des prisonniers.

Histoire des Ministres d'état , par d'Auteuil.

C'est de cet ouvrage que nous avons tiré ce que nous avons rapporté du chevalier Garin ; cet auteur, grand partisan de la maison de Champagne, est parfois trop sévère envers Philippe d'Alsace.

Chronique manuscrite d'un anonyme.

Autre Chronique par un anonyme.

Ces deux productions, plus que médiocres, écrites en flamand, nous avaient été signalées. Nous devons y puiser des renseignemens précieux, selon ce qu'on nous avait dit. Nous n'y avons pas trouvé la moindre chose.

Fragment manuscrit d'une Histoire d'Arras.

Autre fragment manuscrit ajouté à la suite d'un journal historique sur la ville de Lille.

Ces deux pièces ne sont que des redites d'histoires imprimées et connues.

Chronicon Guillelmi de Nangis.

La chronique de Guillaume de Nangis que nous avons omis de placer à la suite des contemporains, peut être consultée avec fruit.

Note manuscrite à la suite d'un manuscrit déposé à la bibliothèque de Douai.

Insignifiante.

Les Châtelains de Lille, leur ancien état et office, par Floris Vanderhaar.

Le chanoine Vanderhaar, tout occupé de son objet, a fait peu de sorties en dehors du cadre de son ouvrage; il contient une copie de l'inscription qui était autrefois au-dessus de la porte de St-Nicolas, à Arras. (Voir ce que nous avons dit à ce sujet à la note XXIV).

Histoire de la Chevalerie par Lacurne de Ste-Palaye.

Bonne à lire pour bien comprendre les devoirs et les fonctions de la chevalerie, en 1214.

Nous nous sommes bornés à citer les auteurs contemporains et quelques historiens chez lesquels on supposait devoir ren-

contrer des documens utiles à cause des recherches qu'ils furent obligés de faire pour composer leurs ouvrages. En signalant l'utilité ou l'inutilité de ces derniers, nous avons cru rendre service à ceux qui voudraient pénétrer plus avant dans le sujet. Notre liste ne dût-elle servir qu'à les guider sur les auteurs utiles et à leur épargner le fastidieux travail de feuilleter ceux de qui ils ne peuvent rien espérer, nous avons laissé de rappeler ici plus de deux cents pièces insignifiantes dont la plupart ne sont que des copies amplifiées, exagérées, syncopées et arrangées au goût des auteurs. Grand nombre de ces pièces dorment dans les cartons des bibliothèques, qu'elles y reposent en paix ! Passons maintenant à l'examen des historiens modernes, le premier qui se présente est l'auteur du livre intitulé :

Collection des Mémoires relatifs à l'Histoire de France.

L'auteur, pour mettre sa collection à la portée de tout le monde, a cru devoir traduire les titres latins : voici un échantillon de sa traduction sur deux faits qui concernent la bataille de Bouvines. Embarrassé, comme on le pense de ranger le premier front, *prima frons*, d'une armée de 150,000 hommes sur une étendue de mille-quarante pas, *millequadraginta passus*, il se tire de cette difficulté par une simple transposition des mots ; ainsi, en plaçant *mille* après *quadraginta*, il traduit nécessairement ce passage par quarante mille pas, ce qui, en prenant le pas dans le sens des géographes français, lui donne un espace de treize de nos lieues communes, terrain assez vaste pour établir ce premier front ; que si le traducteur a entendu parler du pas de deux pieds, il faut restreindre la ligne au tiers, alors il ne reste plus qu'une étendue de quatre lieues, ce qui est encore très-raisonnable. Passons vite au second fait : les anciens ont exprimé de tout temps l'idée d'un cheval, d'un dextrier caparaçonné en guerre, par ces mots :

equus copertus. L'auteur donne un sens plus large à cette expression, comme on va le voir. Le Breton dit que le chevalier Garin fit rapport au roi qu'il avait vu de la hauteur où il était parvenu avec le détachement du vicomte de Melun *equos militum copertos*. Notre traducteur rend ce passage de la manière suivante : que le chevalier Garin avait vu la plaine remplie de chevaux couverts de chevaliers, ce qui présente à l'esprit une image passablement naïve.

Avant d'avoir lu la collection des mémoires nous aurions traduit la phrase de la manière suivante : que le chevalier Garin avait vu les chevaux des chevaliers couverts, c'est-à-dire caparaçonnés en guerre, l'auteur de la collection des mémoires l'a entendu différemment (*).

Journal des Sciences Militaires.

L'auteur de l'article bataille de Bouvines, inséré dans ce journal, dit : que le roi rassembla son armée aux environs de Douai. On lit dans la chronique de Le Breton : *Et movit in crastino beate Magdalene de Castro quod Perona vocatur et intravit in manu forti terram Ferrandi omnia a sinistris et dexteris devastando a Ponte Wendiniano Peronam usque*. Le roi se mit donc en mouvement le lendemain de la fête de sainte Marie-Magdeleine (le 23 Juillet), de la ville qu'on nomme Péronne, et entra en force sur les terres de Ferrand, faisant le dégât à droite et à gauche depuis le Pont-à-Vendin jusqu'à Péronne ; tel est le véritable sens des propres paroles de Le Breton. Buzelin ajoute : *Franco per Atrebatas celeriter adducit*. Or, si le rassemblement de l'armée eût eu lieu aux environs de Douai, elle ne serait pas venue par Arras passer la Deûle à Pont-à-Vendin ; le rassemblement de l'armée royale eut donc lieu aux environs de Péronne ville ;

(*) Le traducteur n'a pas plus respecté les règles de la grammaire que celles du bon sens, car enfin pour voir des chevaux couverts de chevaliers, il fallait que le texte portât *militibus* ou à *militibus*, au lieu de *militum*.

mais, en partant le 23 de cette ville pour se diriger sur Tournai, elle dut camper le troisième jour sur la plaine de Lille, où est situé le village de Péronne, précisément vis-à-vis de Bouvines ; ce fut ce troisième jour (le 26) qu'elle alla occuper le camp sous Tournai, où elle passa la nuit du 26 au 27 ; l'auteur a confondu ici Péronne ville, avec Péronne village. Dans son croquis du plan de la bataille joint au récit, cet auteur fait déboucher l'armée impériale sur le plateau de Cysoing, en-dessous de Bourghelles ; de là, il la fait filer à droite, se dirigeant sur Tournai en présence de l'armée royale, qu'il établit en ordre de bataille entre Bouvines et Cysoing, face à Wannehain, la droite appuyée à la Marque, et la gauche en l'air dans la direction de Lamain.

S'il était vrai que l'armée impériale eût marché par la vallée de l'Elnon, terrain boisé, fangeux et impraticable, au lieu de suivre la route qui conduit de Maulde à Tournai, présentant une plaine ouverte et propre à manœuvrer, comment se fit-il que le chevalier Garin, en découverte du côté de Willemaud, l'eut vu à travers les bois et en eut fait un rapport si détaillé ?

S'il était vrai qu'elle eût débouché entre Bourghelles et Corbriex, comment l'arrière-garde royale, qui venait dans la direction de Tournai à Bouvines, put-elle avoir un engagement sérieux près d'Esplechin avec l'avant-garde impériale qui, dans le sens de l'auteur, aurait marché dans une direction opposée ?

S'il était vrai que l'armée impériale, après avoir débouché sur le plateau dans le sens du croquis, c'est-à-dire, qu'elle eût tenté une marche de flanc en présence de l'armée royale déjà formée à une distance très-rapprochée d'elle, comment se fit-il que le roi eut laissé échapper l'occasion de l'attaquer pendant son mouvement ?

Adoptant que l'armée impériale eût débouché entre Bourghelles et Cobriex, et que le roi l'eût laissée se former dans

le sens du croquis, comment concilier cette manœuvre avec ces paroles de Le Breton, *diverterunt ad dexteram partem itineris quo gradiebantur*? Car alors, en suivant la direction de cette marche, elle eût tourné à gauche, au lieu que notre témoin oculaire dit qu'elle tourna à droite. Pour entrer dans le sens de la théorie de l'auteur, il faut supposer que l'armée royale eût bénévolement exécuté un changement de front en arrière sur sa gauche pour laisser l'ennemi se former au nord du terrain front au midi; car il faut bien s'en rapporter à un homme présent qui dit que la ligne d'Othon avait le soleil en face et que celle du roi l'avait à dos, *in humeris*, au moment du combat, de une à deux heures.

Cherchant à deviner pourquoi l'auteur de l'article a établi un plan si contraire au sens du véritable, du seul document que nous ayons sur cette bataille, nous pensons que, préoccupé du ruisseau franchi par l'armée impériale, il aura pris celui de Wannehain pour le ruisseau de la Louverie, qui n'est pas très-prononcé sur les cartes ordinaires, et qu'il aura basé son récit et exécuté son plan sur cette donnée, telle est notre opinion; une reconnaissance du terrain fera sauter aux yeux la faute de l'auteur, qui s'en convaincra lui-même s'il se portait sur les lieux. Enfin, le même dit que l'armée royale était entassée à Bouvines, c'est une pure imagination. Nous n'avons lu, ni dans la chronique de Le Breton, ni dans aucune autre pièce, que l'armée fût entassée à Bouvines. Le chapelain du roi rapporte, au contraire, qu'elle était en ordre de bataille quand l'empereur parut sur le plateau.

Histoire des grands Capitaines Français du moyen-âge.

L'auteur n'eût rien laissé à désirer s'il eût mis plus de vérité dans les détails de son récit. Ecrivain élégant, il transporte son lecteur sur les lieux, il peint les personnages avec les couleurs qui sont propres à chacun d'eux, son style est vif, pressant, animé, rien ne manque, quant à la forme;

mais nous pensons qu'il a voulu faire trop vite, qu'il n'a pas assez mûri une infinité de faits qu'il a jeté au hasard dans le cours de l'ouvrage ; exemple :

Ce qu'il rapporte de la conduite de Ferrand avec son épouse. (Voyez la remarque I, page 51).

De la concentration de l'armée française. (Voyez la remarque V, page 60).

De la direction des deux divisions à travers des bois du pays d'Orchies. (Voyez la remarque X, page 67).

De ce que le roi fut instruit du mouvement de l'armée impériale au point du jour. (Voyez la remarque XI, page 70).

D'un parlementaire envoyé à l'empereur avant le combat. (Voyez la remarque XVIII, page 94).

De la réponse de Montigni au roi en recevant la bannière royale. (Voyez la remarque XVIII, page 95).

Du danger pour le roi de déposer sa couronne. (Voyez la remarque XX, page 96).

Des troupes qui filèrent le long de la Marque. (Voyez la remarque XXI, page 99).

De la chasse des troupes alliées après la bataille par Matthieu de Montmorency. (Voyez la remarque XXII, page 104).

De l'époque de la retraite du chevalier Garin. (Voyez la remarque XXVII, page 113).

L'auteur, en parlant des causes qui amenèrent les guerres du commencement du treizième siècle, entre la France et la Flandre, dit que *Philippe-Auguste détruit mettre la Flandre sous son influence.*

Comme si ce comté n'eût pas été sous l'influence de la France en qualité de fief de la couronne.

Que Philippe-Auguste fit déclarer Jeanne, l'aînée des deux filles de Bauduin, comtesse de Flandre, à l'exclusion de la cadette.

Bauduin de Constantinople étant mort, la Flandre étant un fief réversible aux femmes, à défaut d'héritiers mâles. Jeanne n'avait pas besoin de la déclaration du roi pour jouir de la souveraineté exclusive de la Flandre. Cet acte eût été une absurdité, aussi n'existe-t-il pas dans le dépôt des chartes de Flandre par feu M. Godéfrroi.

Que le roi s'empara de Lille, après un siège opiniâtre.

Ce siège opiniâtre dura trois jours.

Que la Marque a changé son cours, que son lit a incliné vers la route actuelle de Lille.

La Marque coule partout sur son vieux lit et n'a point incliné, l'opération du redressement et de la canalisation de ce ruisseau a reporté à quelques toises seulement le lit nouveau de Bouvines à Anstaing.

Que l'armée impériale occupait un terrain vague le plus élevé du plateau.

D'après les terriers, les chasserels, les dénombremens de l'époque, il n'y eut jamais de terrain vague sur le plateau de Cysoing, le terrain était comme aujourd'hui, *grataque planities cereali gramine vernans.*

Que le champ de bataille était incliné.

Le champ de bataille a toujours été comme il est encore aujourd'hui très-égal, très-uni et point du tout incliné.

Que Buzelin était le premier qui eût parlé de la déposition de la couronne d'après Richerius.

Buzelin ne cite point Richerius, son garant est Papire Masson. Une partie des historiens Français et Flamands avaient rapporté la scène de la couronne avant Buzelin, il n'y

a qu'à jeter les yeux sur les chroniques des quatorzième et quinzième siècles, pour se convaincre de cette vérité.

Que ce fut Matthieu de Montmorency qui releva le duc de Bourgogne après sa chute.

Le Breton dit qu'il fut remis en selle par ses Bourguignons, et nous n'avons vu nulle part que *Matthieu de Montmorency eût relevé le duc de Bourgogne.*

Que ce fut le même Matthieu qui redressa l'aile droite des Français qui commençait à ployer; qu'il dégagea le roi de la presse où il était; enfin, qu'il était à l'armée le premier après le roi.

Il est certain que les comtes de Dreux et d'Auxerre, tous deux princes du sang, commandaient l'aile gauche, que le duc de Bourgogne commandait la droite, que le roi commandait le centre et que le chevalier Garin était chargé du détail de l'armée. Il est encore certain que Matthieu de Montmorency ne fut connétable qu'en 1218. Donc il n'était point à l'armée le premier après le roi. Quant à l'aile droite le brave Matthieu dut concourir à ses succès; mais nous n'avons trouvé nulle part qu'il eut l'honneur exclusif de ce fait, ni qu'il dégagea le roi. Nous pensons qu'il faut s'en tenir à l'égard de cet illustre guerrier à la part que lui fait Le Breton, elle est assez belle sans la tronquer par des amplifications.

Que l'attaque exécutée contre la gendarmerie flamande le fut par les ribauds,

Le Breton se sert de ces mots *satellites Suessionenses* Or, les satellites, les serjeants, formaient une cavalerie légère attachée aux lances des hommes d'armes et les ribauds faisaient un corps particulier. Pourquoi ne pas s'en tenir aux expressions de Le Breton?

Que le roi avait donné à son armée la forme d'un croissant, méthode imitée des Sarrazins.

Directe linealiter protensa ne peut signifier la forme d'un croissant ; si Philippe avait donné la forme de croissant à son armée, Le Breton aurait-il pu dire le contraire ?

Que le roi dut son triomphe à des manœuvres savamment combinées, qui consistaient à faire de fausses attaques sur les flancs de l'ennemi pour le tenir en haleine et diriger tout le poids des attaques sur le centre.

C'est précisément le contraire qui arriva, le centre éprouva un échec qui faillit tout perdre, et le gain de la bataille dut être, en partie, attribué aux succès de la droite. Les faits parlent.

Que Ferrand mourut l'année de sa mise en liberté. Le comte de Flandre sortit de la tour du Louvre en 1227 et mourut de la gravelle, à Noyon, en 1233.

Que l'on trouve aux archives de plusieurs villes de Flandre, d'Artois et de Picardie, notamment au dépôt de Lille, des pièces qui constatent les dispositions prises par le roi d'un bout à l'autre du royaume pour le mettre sur un pied respectable de défense.

Nous avons fait nous mêmes des recherches aux archives de la chambre des comptes, à Lille ; nous avons consulté à cet égard, ceux qui ont l'habitude du local, et en conscience, il n'est nullement question de ces préparatifs de défense.

Que le partage de la France eut lieu pendant la marche des alliés de Mortagne sur le terrain.

Il est vrai que Le Breton ne désigne point le lieu où ce partage fut réglé, mais plusieurs auteurs flamands assurent que ce fut à la salle le Comte, à Valenciennes ; nous sommes de cet avis, parce qu'il est difficile de croire, sans garans surtout, qu'un acte de cette importance, un acte qui devait changer la face politique de l'Europe, un acte auquel chaque souverain coopérant devait attacher tant d'intérêt, fut improvisé dans une marche qui devait, d'ailleurs absorber l'attention et les soins

de tous, comme s'il ne se fût agi que de l'occupation d'un poste militaire. L'auteur aurait du indiquer la source où il a puisé cette assertion.

Qu'un gentilhomme Brabançon aida à remonter le comte de Boulogne après que Pierre de la Turrelle eut tué son cheval.

Le Breton dit que Renaud resta engagé sous le corps du cheval, ce fut dans cet état qu'il fut blessé et fait prisonnier, il ne fut plus remonté par personne.

Que le curé actuel de Bouvines a fait construire une chapelle, où il célèbre le service divin chaque année, en présence d'un grand concours d'habitans, en commémoration de la journée de Bouvines.

La vérité est que M. Lavainne, curé de Bouvines, mort tout récemment, fit bâtir une chapelle, il y a quelques années, à l'embranchement du chemin de Tournai et de Cysoing, que cette petite chapelle, dans laquelle on n'a jamais célébré la messe, est dédiée à Notre-Dame des Affligés, que M. Lavainne, en ordonnant cette construction de ses propres deniers, n'eut jamais d'autre pensée que d'exciter les passans à prier, que jamais il n'a été question d'y célébrer aucun office, enfin, que ce que l'auteur raconte à ce sujet est une pure fiction. Nous tenons ces détails de M. Lavainne lui même, ils peuvent être attestés par tout le village.

Que le monument élevé en souvenir de la bataille de Fontenoy, dans le clos de l'ancienne abbaye de Cysoing, est à deux lieues de Bouvines.

La distance réelle de Bouvines à Cysoing est d'une demie lieue au plus. Cette faute peut induire en erreur ceux qui voudraient étudier la bataille, la carte à la main, en ce qu'ils s'imagineraient pouvoir ranger l'armée royale entre les deux villages.

Nous aurions pu relever plusieurs autres inexactitudes échappées à la plume de l'auteur, qui n'a sûrement pas attendu

nos observations pour les redresser lui-même et qui s'empressera de les faire disparaître, s'il se détermine à donner une nouvelle édition de son ouvrage qui n'en sera que plus intéressant.

XXVIII.

Cartes anciennes et Plans.

Nous n'avons pas été heureux dans les vieux plans tracés à la plume, qui ne présentent aucun intérêt.

La carte locale la plus ancienne dont nous avons eu connaissance, est de 1545. Elle est irrégulière, mal gravée, comme celles de l'époque, et laisse tout à désirer. L'auteur, pour indiquer le champ de bataille a fait figurer deux pelotons cherchant à se heurter entre la chapelle aux Arbres et Bouvines, au même endroit où Ferrari et Cassini ont dessiné un sabre.

Nous avons conçu le plan d'une carte ancienne gravée d'après les documens historiques, nous avons abandonné cette idée, parce que nous avons senti l'impossibilité de l'exécuter sans donner presque tout aux suppositions. Celle qui se trouve en tête de l'ouvrage peut servir d'étude. Les amateurs n'ont qu'à crayonner les modifications qu'ils désireront faire aux opérations.

Il nous est tombé entre les mains une copie à la plume d'une estampe gravée en bois sans nom d'auteur, cette copie, dont les indications sont en italien corrompu, place la phalange triangulaire à la gauche des alliés et représente dix à douze carrés en masse rangés sans discernement, nous pensons que c'est l'ouvrage d'un ignorant.

Indication des Lieux.

A

AIRE, ville du Bas-Artois sur la Lys et la Laquelle, entre St-Omer et Lillers.

AMIENS, capitale de la Haute Picardie sur la Somme.

ANGLETERRE, s'entend de ce pays, avant que l'Écosse et l'Irlande y fussent réunis.

ANSTAING, village de la châtellenie de Lille, situé sur la Marque, entre Gruson et Tressin, au nord-ouest de Bouvines.

ARRAS, capitale de l'Artois, sur la Scarpe, entre Lens et Bapaume.

ARTOIS (Province d'), faisait autrefois partie des domaines des comtes de Flandre, passée sous la domination de la France par le mariage d'Isabelle de Hainaut avec Philippe II, dit Auguste, roi de France.

ARQUES, village du Bas-Artois, à une demi-lieue de St-Omer, sur le chemin d'Aire.

ACRE (St-Jean d'), ville de la Palestine.

ANTOING, château-fort sur l'Escaut, en 1214, avec un gros bourg, entre Tournai et Mortagne.

ARDRES, petite ville entre St-Omer et Calais.

B

BALLEUL, ville de Flandre entre Armentières et Cassel, fut saccagée et brûlée par les Français, en 1214.

BAISIEUX, village de la châtellenie de Lille, sur la nouvelle route de cette ville à Tournai, au nord de Bouvines.

BAPAUME, ville forte de l'Artois, entre Arras et Péronne ; les prisonniers de marque furent conduits dans cette place après la bataille de Bouvines.

BEAUVOISIS, formant une subdivision de l'isle de France, dont Beauvais est la capitale. Les communes du Beauvoisis combattirent à Bouvines.

BOURGHELLES, village de la châtellenie de Lille, sur une petite éminence au sud-est de Cysoing et de Bouvines. Le ruisseau de Wannehain passe au bas de Bourghelles.

BOULOGNE, ville et port du comté de ce nom, sur la Manche.

BOUVINES, village de la châtellenie de Lille, sur la rive droite de la Marque, entre Sainghin et Cysoing ; le vieux chemin de Lille à Tournai traverse ce village qui a donné son nom à la bataille du 27 Juillet 1214 : le pont était à cette époque placé deux cents pas plus haut du côté de Louvil.

BOURGOGNE (Duché de), province, grand fief relevant de la couronne de France.

BRABANT (Duché de), province limitrophe de la Flandre et du Hainaut.

BRUGES, grande ville de la Flandre occidentale.

BULGARIE (Royaume de), en Dalmatie.

BLARI OU BLEHARIES, village au nord de Maulde, sur la route de Mortagne à Tournai, tirant sur Lesdain.

C

CAMBRÉSIS (province de), gouvernée par les évêques de Cambrai, en ce temps.

CHAMPAGNE (comté de), grand fief relevant de la couronne de France.

CAMPHIN, village de la châtellenie de Lille au nord de Bouvines. Ce village fait saillie sur le plateau de Cysoing.

CASSEL (mont), château fort et ville de Flandre situé sur une hauteur entre Bergues et Bailleul. Cette ville fut saccagée et brûlée par les Français, en 1214.

CATCHIN, hameau dépendant d'Esplechin, sur la vieille route de Tournai à Lille par Bouvines, au nord de ce dernier village.

CHÉRENG, village de la châtellenie de Lille sur la Marque, à gauche de Tressin, au nord de Bouvines.

CHAPELLE AUX ARBRES, située à un demi - quart de lieue à l'est de Bouvines; elle a été démolie après la révolution de 1789. On a planté le calvaire de Cysoing en sa place.

COURTRAI, ville de Flandre sur la Lys, sur la route de Lille à Gand. Elle fut surprise et saccagée par les Français, en 1214. Le prince Louis, depuis Louis VIII, commandait l'expédition.

CRESPÉLAINÉ, petit hameau dépendant de Camphin, au nord de Bouvines; il fait saillie sur le plateau.

CYSOING, grand village de la châtellenie au sud de Bouvines, il y avait autrefois une abbaye; Cysoing donne son nom à la petite plaine que bordent les villages de Bourghelles, de Wannehain, de Catchin, Camphin et la Marque, de Bouvines à Anstaing.

D

DAMME, petite ville et port de la Flandre, entre Ostende et Nieuport.

DEULE (la), petite rivière qui prend sa source au village de Carenci en Artois, passe près de Lens, côtoie Loison, Harnes, Courrière, Pont-à-Vendin, traverse Haubourdin, Lille, Wambrechies, Quesnoy et va se jeter dans la Lys à Deulémont. La partie de Lens à Lille, celle de Berclau à La Bassée, furent canalisées sous la comtesse Marguerite à la fin du 18^{me} siècle.

DOUAI, ville de la Flandre Wallonne, sur la Scarpe, à sept lieues au sud de Lille. Le canal qui va de Courrières au fort de Scarpe a été creusé, il y a cent-trente ans environ.

DUNKERQUE, ville et port de la Flandre maritime, sur la Manche. entre Gravelines et Nieuport. La ville et le port de Dunkerque étaient peu de chose au commencement du 13^{me} siècle.

E

ESCAUT (l'), rivière qui prend sa source en Picardie, passe à Cambrai, Valenciennes, Mortagne, Tournai, Audenarde, Gand et Anvers, et va se jeter dans la mer, entre Vlessingen et Breskens, en Zélande.

ESPLECHIN, village, autrefois de la châtellenie de Lille, à l'est de Bouvines, au nord de Wannehain. Il y avait jadis un petit bois à l'est de ce village; ce fut derrière ce bois que le premier engagement eut lieu entre l'avant-garde des Alliés et l'arrière-garde des Français, dans la matinée du 27 juillet 1214.

ELNON (l'), ruisseau qui prend sa source à Bachi et va se jeter dans la Scarpe; à St-Amand.

ERQUENGHEM, village de la châtellenie de Lille, sur la rive droite de la Lys, à une lieue d'Armentières. Ferrand avait inutilement attaqué le château d'Erquenghem quatre mois avant la bataille de Bouvines. Ce château était enclavé dans le terrain appartenant aujourd'hui à M. le comte d'Eliot.

F

FLANDRE (la), s'entend de différentes manières, dans la langue de l'histoire, c'est quelquefois cette partie des Pays-Bas et de la France, située entre le Hainaut, le Brabant, l'Artois, la Picardie et la Mer. Plus souvent c'est toute la portion de la Belgique possédée par les anciens comtes de

Flandre depuis l'an 863. La Flandre Walonne s'entend seulement des châtellenies de Lille, Douai et Orchies. Quelques historiens comprennent dans cette dénomination Bailleul, Cassel et leurs territoires.

Fossé NEUF (le), se trouve situé sur la rive droite de la Lys et s'étend au loin en Artois. Le Fossé neuf, creusé en premier lieu par Bauduin de Lille, pour se mettre à l'abri des Impériaux qui étaient venu fondre sur la Flandre au onzième siècle, a servi depuis de limite pour séparer l'Artois cédé aux Français, des Etats des comtes de Flandre ; cette délimitation a varié selon les changemens introduits par les différens traités conclus entre ces deux Puissances, à différentes époques.

G

GAUSON, village de la châtellenie de Lille, sur la rive droite de la Marque, au nord et à un quart de lieue de Bouvines: Ce village est situé sur une petite élévation qui échancre légèrement le plateau de Cysoing.

GAND, ville capitale de la Flandre, située au confluent de la Lys et de l'Escaut.

GRAVELINES, ville et port de la Flandre maritime, entre Dunkerque et Calais. Ce port était plus important au 13^{me} siècle qu'il ne l'est aujourd'hui.

GUINES, ville entre Boulogne et Calais ; le comté de Guines fut ravagé par les soldats de Ferrand, avant la bataille de Bouvines.

GUIGNIES, village entre Veze et Jollain, à gauche de la route de Mortagne à Tournai.

H

HAINAUT (le comté de), province de Belgique, qui avait

ses princes particuliers. Le comté de Hainaut fut réuni, pour la seconde fois, à la Flandre, par la succession de Bauduin de Constantinople, en 1194.

HAZEBROUCK, gros bourg de la Flandre, entre Bailleul, Aire et Cassel.

HAM, château-fort et petite ville du Vermandois.

HOLLANDE (comté de), grande province de la Belgique, régie et gouvernée par des princes particuliers; la Zélande, qui en fait actuellement partie, était alors au comte de Flandre.

HOVARDERIE (la), petit village près de Maulde, à l'entrée des bois qui, de ce temps, communiquaient jusqu'à Rume et Wannehain.

HOLLAIN, village au nord de Mortagne, sur le petit chemin de Bleharies à Tournai. Le terrain de Hollain est coupé de ruisseaux, de fossés, de prairies molles.

I

ILE DE FRANCE (l'), province du royaume de France dont Paris est la capitale.

IPRES, ville forte de la Flandre, située à six lieues de Lille, sur le vieux chemin de Lille à Furnes.

JOLLAIN, village sur le petit chemin de Maulde à Tournai, coupé de fossés et de bas fonds.

L

LILLE, capitale de la Flandre Wallonne, sur la Deûle, à deux lieues et demie à l'ouest de Bouvines. Les Français y avaient fait construire un fort, revêtu de madriers, près de l'église de St-Maurice, qui était alors *extrà muros*. L'emplacement de ce fort était à l'endroit où est aujourd'hui la place des Reigneaux. Ce fort avait été très-endommagé au sac de la ville

de Lille. Il était abandonné et hors de service à l'époque de la bataille de Bouvines.

LENS, petite ville de l'Artois, près de la Deûle, munie d'un château-fort en bon état, et défendue par les marécages de la Deûle, au sud.

LIÈGE (Principauté de), gouvernée par l'évêque, qui avait été contraint par la force, d'entrer dans la coalition contre la France.

LEZENNES, village de la châtellenie de Lille, sur une belle plaine, entre cette ville et Bouvines; cette plaine se nomme quelquefois plaine de Lille, quelquefois plaine des Malades.

LESDAIN, village situé au milieu d'une petite plaine, à droite de la route de Tournai à Mortagne.

LOUVIL, petit village de la châtellenie de Lille, sur la Marque, au sud-est de Bouvines.

LONGUE-SAULE (cense de la), située sur une hauteur au-dessus de Willemaud; on découvre de cet endroit, toute la plaine jusqu'au bas de Bleharies.

LOIRE (Provinces de la), s'entendent des pays sur la Loire possédés par le roi d'Angleterre, au 13^m siècle.

LALEUX (Pays de), on nomme ainsi les territoires de quatre gros villages sur les confins de l'Artois, alors de l'avouerie de Béthune et bordant la Lys; le terrain est gras et fangeux, coupé de fossés, couvert de plantations. Les chemins en étaient alors, comme aujourd'hui, impraticables aux moindres pluies.

LYS (la), rivière qui prend sa source à Lisbourg en Artois, traverse la Flandre d'Étaires à Gand, où elle verse ses eaux dans l'Escaut.

LAMAIN, village situé à droite du vieux chemin de Lille à Tournai, nord nord-est de Bouvines, tenant au hameau de Catchin, dépendant d'Esplechin.

LUCHIN, hameau de Camphin auquel il tient.

M

MORTAGNE, petite ville qui avait autrefois un château-fort, au confluent de la Scarpe dans l'Escaut, entre Tournai et Valenciennes.

MARQUE (la), petite rivière qui prend sa source au pied du Mons-en-Pévèle, à trois lieues et demie de Bouvines. La Marque grossie des eaux du marais de Fretin forme des alluvions qui s'étendent plus ou moins sur les deux rives, selon le terrain, à partir de Louvil jusqu'à Chérens. Le ruisseau, dit de Wannehain, ou petit Riez, s'y jette au-dessous du clos de l'abbaye de Cysoing. Le barrage qui retenait les eaux au moulin de Tressin, leur donnait un niveau en amont plus haut qu'il ne l'eût été sans cet obstacle, et rendait par conséquent plus marécageuse toute la partie qui borde le plateau de Cysoing. Les États de la Flandre Wallonne, voulant dessécher une partie des marécages, firent détruire le moulin de Tressin, redresser et recréuser la rivière, il y a environ cinquante ans. On voit encore le vieux lit dans certains endroits entre Bouvines et Gruson, il n'est éloigné du nouveau que de quatre ou cinq toises dans sa plus grande distance. Les marais sont maintenant convertis en prairies et en terres labourables. Le pont de Bouvines, à l'époque de la bataille, était un peu plus haut que ne l'est celui qui existe actuellement. La Marque, après avoir arrosé sept lieues de pays dans la châtellenie, de Mérignies à Marquette, se décharge dans la Deûle, un peu en-dessous de l'église de ce village qui est à trois quarts de lieue de Lille.

MALADES (plaine des), ou de Lille, tire son nom de la léproserie fondée au faubourg oriental de cette ville. Cette plaine s'entend de toute la partie de terrain situé entre Sainghin, Lesquin, Seclin, Houplin, Haubourdin, Loos et Lille.

MAULDE, village au nord-ouest de Mortagne, sur le nouveau

chemin de Tournai à cette petite ville, la plaine qui s'étend de l'Escaut à St-Amand porte le nom de plaine de Maulde. Tout fait croire que l'empereur avait établi son camp derrière la Scarpe, ayant la plaine de Maulde devant lui, avant de marcher sur Bouvines.

N

NAMUR (comté de), petite souveraineté dans la Belgique. Il était ordinairement l'apanage d'un prince de la maison de Hainaut.

NIEPPE (forêt de), se trouve située sur la rive gauche de la Lys, entre cette rivière et Bailleul. La forêt de Nieppe faisait partie du douaire de la comtesse Mathilde, veuve de Philippe d'Alsace.

O

ORCHIES, portion de pays de la Flandre Wallonne. Orchies ne jouissait point du privilège de ville et n'était qu'un bourg ouvert en 1214.

P

PEWELE, *Pabula*, dénomination d'une portion du territoire de la châtellenie de Lille, s'étendant de la source de la Marque, sur la rive droite de ce ruisseau, jusqu'au plateau de Cysoing.

PHALEMPIN, village de la châtellenie de Lille, à droite du nouveau chemin d'Arras à Lille. L'abbaye de Phalempin fut saccagée par les Français, dans leur marche de Péronne ville à Tournai, par Arras et le Pont-à-Vendin.

PÉRONNE, ville, avait un château très-fort, capitale du Santerre.

PÉRONNE, village sur la rive gauche de la Marque, près de Louvil.

Q

QUESNOY (le), petite ville du Hainaut : il y avait du temps de Ferrand, un château au Quesnoy, c'était une maison de plaisance appartenant aux comtes de Hainaut ; le château du Queanoy était fortifié à la manière du temps.

R

REIGNEAUX (fort des), construit par Philippe-Auguste avant 1214, pour contenir les habitans ; il était alors hors de l'enceinte des murs, sur le terrain de la place qui porte ce nom.

RESCROUEL, hameau dépendant de Bourghelles, la petite chapelle de Rescroüel se trouve placée près du moulin de ce nom ; un peu en dessus de cette chapelle, on voit la fontaine qui alimente le ruisseau de Wannehain.

RIEZ (le petit), en termes du pays ; c'est ce même ruisseau de Wannehain, qui passant derrière le village de Bourghelles, va se perdre dans la Marque, au-dessous du clos de l'abbaye de Cysoing.

RUME, village à l'est de Wannehain, traversé par le chemin de Tournai à Orchies ; Rume était autrefois entouré de bois qui communiquaient avec ceux de la Hovarderie.

RONGY, village à l'ouest de Mortagne, près de Maulde et de la Hovarderie.

S

SCARPE (la), rivière qui prend sa source en Artois, passe à Arras, Douai, Marchiennes et St-Amand, pour aller débou-

cher dans l'Escaut au-dessous de Mortagne ; il existait en juillet 1214 un petit fort au confluent de cette rivière.

SAINGHIN , village de la châtellenie de Lille , sur la rive gauche de la Marque , ce village était coupé sur un bout par le vieux chemin de Lille à Tournai . Il est à l'ouest de Bouvines auquel il touche .

ST-OMER , grande ville du Bas-Artois , sur l'Aa , à trois lieues d'Aire , tirant vers la mer .

SOISSONS , capitale du Soissonnais , subdivision de l'Île de France .

ST-QUENTIN , capitale du Vermandois .

ST-AMAND , ville et abbaye célèbre , sur le chemin d'Orchies à Valenciennes ; l'abbaye se nomme dans l'histoire *Monasterium Elnonense* , à cause du ruisseau l'Elnon .

ST-SAUVE , prieuré près de Valenciennes , du temps de Ferrand ; il a été depuis érigé en abbaye .

T

TOURNAI , ville du Hainaut , capitale du Tournaisis , plusieurs auteurs prétendent que Tournai doit être compris dans le comté de Flandre ; cette ville est située sur l'Escaut , entre Mortagne et Audenarde . Elle est à deux lieues et demie de Bouvines .

TRESSIN était en 1214 , un hameau dépendant de Chérens , à trois quarts de lieue au nord de Bouvines .

TOUR (la grande tour du Louvre) , où fut détenu le comte de Flandre après la bataille , pendant l'espace de treize années .

V

VALENCIENNES , ville du Hainaut , sur l'Escaut , à trois lieues

de Mortagne ; c'est dans les environs de Valenciennes que l'empereur rassembla son armée.

VALOIS (comté de), subdivision de l'Isle de France.

VENDIN (Pont-à-), village autrefois de la châtellenie de Lille, sur la rive droite de la Deûle et sur le chemin ancien de Lille à Lens.

VERMANDOIS (comté de), subdivision de la Picardie.

VEZE, village au bas de la petite éminence de la longue Saule, il touche à Taintignies.

VILLEMAUD, village à droite du chemin de Tournai à Mortagne, il est traversé par le petit ruisseau qui prend sa source dans les fossés du vieux château de la Louverie à Rume et va déboucher dans l'Escaut, un peu au-dessus de Tournai.

W

WANNEHAIN, village de la châtellenie de Lille, entre Bourghelles et Esplechin, à l'est de Bouvines ; ce village aujourd'hui couvert de plantations, touchait au bois de Rume.



TABLE

Des Noms des personnes reprises dans le corps de l'ouvrage.

A

ADAM, vicomte de Melun, un des chevaliers les plus braves de l'armée royale, présent à Bouvines.

ALARD DE BOURGHELLES, gentilhomme flamand walon, fait prisonnier dans le faubourg de Lille, par les Français, lors du premier investissement.

ALIX DE CHAMPAGNE, fille du comte de ce nom, troisième épouse de **LOUIS VII**, dit le Jeune, reine de France, mère de **Philippe-Auguste**.

ARNOULD D'AUDENARDE, seigneur flamand de la cour du comte **Ferrand**, présent à Bouvines dans l'armée du comte, fait prisonnier à la fin de la journée.

ARNOULD II, baron d'Ardres, époux d'Éléonore de Bourbourg. Ses États furent dévastés par le comte de Boulogne quelques mois avant la bataille de Bouvines, où il fit des prodiges de valeur dans l'armée royale.

B

BAUDUIN V, comte de Hainaut, époux de Marguerite, sœur de Philippe d'Alsace, père de Bauduin de Constantinople ; il descendait en ligne directe, de Bauduin l'édificier et de Richilde de Hainaut.

BAUDUIN VI, comte de Hainaut, IX^{me} du nom en Flandre, fils de Bauduin V et de Marguerite de Flandre, époux de Marie de Champagne, père des comtesses Jeanne et Marguerite, mort en captivité en Bulgarie.

BAUDUIN DES PRETS, gentilhomme flamand, présent dans l'armée des alliés.

BERNARD D'OSTERMALE, grand seigneur allemand, commandant les guerriers d'élite chargés de la garde de l'étendard impérial ; fait prisonnier par les Français.

BARTHÉLEMI DE ROYE, seigneur picard, présent à Bouvines où il se distingua ; il était déjà d'un âge avancé et jouissait d'une réputation d'instruction dans les lettres, chose rare dans les personnages de son rang, à cette époque.

BLANCHE DE CASTILLE, épouse de Louis VIII, mère de Saint Louis, elle fut régente pendant la minorité de son fils.

BIGOT, fils de Rosemonde de Clifford, frère consanguin de Guillaume de Salisburi, fait prisonnier dans l'armée impériale.

C

CONRAD DE TREMOGNE, seigneur allemand, présent à l'armée impériale à Bouvines.

COMMOTE (COMMOTUS), nom du varlet attaché au chevalier Garin, qui blessa au visage le comte de Boulogne.

D

DANIEL DE MARQUILLIES, frère d'Eustache, gentilhomme flamand walon, fait prisonnier à Courtrai, par le prince royal de France, pendant l'hiver qui précéda la campagne de 1214.

E

ELÉONORE DE VERMANDOIS, épouse de Matthieu de Beaumont, sœur de Raoul de Vermandois, dit le Lépreux, et d'Isabelle, première femme de Philippe d'Alsace.

ELÉONORE DE BOURBOURG, épouse d'Arnould de Guines, une des plus belles personnes et des plus accomplies de son temps ; elle fut indignement traitée par les hommes de guerre du comte de Boulogne et emmenée prisonnière à Bruges.

Eudes III, duc de Bourgogne, époux en premières noces de Mathilde de Portugal, veuve de Philippe d'Alsace, qu'il répudia, pour cause de parenté, en 1197. Il épousa en secondes noces Alix de Vergy. Le duc de Bourgogne était un fidèle vassal de la couronne de France, il commandait l'aile droite de l'armée royale à Bouvines.

ENGUERRAND III, sire de Coucy, présent à Bouvines dans l'armée royale.

ETIENNE DE LONG-CHAMP, chevalier français tué près du roi à Bouvines.

EUSTACHE DE MARQUILLIES, gentilhomme de la Flandre Wallonne, tué dans l'armée impériale à Bouvines ; il était d'une force de corps prodigieuse et d'une taille colossale.

F

FERRAND DE PORTUGAL, fils puîné de dom Sanche, roi de Portugal, neveu de Mathilde douairière de Philippe d'Alsace, premier mari de Jeanne, fille aînée de Bauduin de Constantinople, comtesse de Flandre. Blessé et fait prisonnier à Bouvines, où il commandait l'aile gauche des alliés.

FRÉDÉRIC DE SOUABE, fils de Philippe, empereur d'Allemagne,

compétiteur d'Othon IV, à l'empire, auquel il succéda à sa mort, en 1218.

G

GAUTHIER III DE CRATILLON, comte de St-Pol, sénéchal de Bourgogne, grand bouthillier de Champagne, parent de Philippe - Auguste, présent à Bouvines, où il se distingua à la tête de la gendarmerie d'ordonnance.

GALON DE MONTIGNY, gentilhomme du Vermandois, porte-étendart royal à Bouvines.

GARIN (le chevalier) DU PONT STE-MAXENCE : on le nommait indifféremment frère Garin, chevalier Garin, ou élu de Senlis, parce qu'il était, chevalier de l'ordre St-Jean de Jérusalem, et proposé par le roi au St-Siège pour l'évêché de Senlis, présent à Bouvines où il remplissait les fonctions que nous appellerions aujourd'hui général - major ou chef d'état-major ; il était en outre, premier ministre du roi.

GUILLAUME I^{er}, comte de Hollande, époux en premières noces de Marguerite de Gueldres ; en secondes, de Marie, veuve d'Othon, roi de Germanie, présent à Bouvines dans l'armée impériale.

GUILLAUME II, comte de Ponthieu, frère de Simon de Damartin, comte d'Aumale, présent à Bouvines dans l'armée royale.

GUILLAUME, comte de Salisburi, surnommé Longue épée, fils naturel de Henri II, roi d'Angleterre, et de Rosemonde de Clifford, frère consanguin de Jean-Sans-Terre, fait prisonnier à Bouvines où il commandait les Anglais, échangé depuis, contre Robert Gatte-Bled, fils du comte de Dreux.

GUILLAUME DE CHAMPAGNE, archevêque de Rheims, frère d'Alix, épouse de Louis-le-Jeune, ministre du roi, cardinal-légat du St-Siège en France ; ce fut lui qui s'entremet pour terminer les différends qui eurent lieu entre Philippe-Auguste et Philippe d'Alsace.

GUILLAUME DES BARRES, renommé par son courage et ses exploits, présent à Bouvines où il faillit prendre l'empereur.

GUILLAUME DE MORTEMART, gentilhomme et chevalier français, présent à Bouvines dans l'armée royale.

GUILLAUME LE BRETON, prêtre languedocien, chapelain, médecin et historiographe du roi, conseiller d'état, présent à Bouvines, auteur d'une chronique qui contient la relation de la bataille et d'un poème sur le même sujet.

GÉRARD SEROPHE, chevalier français de la garde du roi, très-adroit à manier le sabre ; ce fut lui qui tua le cheval de l'empereur.

GARLANDES (les trois frères), alliés aux meilleures maisons de France et de Bourgogne, tous trois présents dans l'armée royale à Bouvines.

GOSUIN ou **GOLSUIN**, évêque de Tournai en 1214 ; il avait lancé une excommunication contre Ferrand, quelque temps avant la bataille pour déprédations commises par les Flamands dans les campagnes du Tournaisis.

GÉRARD DE RANDERODES, seigneur allemand de la garde de l'empereur, fait prisonnier des Français à la fin du combat.

H

HENRI, dit **LE GUERROYEUR**, duc de Brabant, père de Marie, deuxième femme de l'empereur Othon IV ; il avait épousé Marie de France, veuve de Philippe, comte de Namur, et

filie de Philippe-Auguste, présent à Bouvines dans l'armée impériale.

HENRI III, duc de Limbourg, fils de Henri, souverain du même duché, présent à Bouvines dans l'armée impériale.

HENRI II, comte de Bar, époux de Philippine de Dreux, présent à l'armée royale.

HENRI V, comte de Grandpré, présent dans l'armée royale.

HUGUES II, évêque de Liège, forcé par le duc de Brabant de fournir un contingent à la coalition ; il faisait des vœux pour le roi.

HERVÉ IV, baron de Douzi, gendre de Pierre II de Courtenay, présent à l'armée impériale.

HUGUES, comte de Boves, fils du fameux Hugues de Marle, grand seigneur du comté d'Amiens, parent du comte de Boulogne, transfuge, présent à l'armée impériale, se noya en repassant en Angleterre.

HELLIN DE WAVRIN, sénéchal du comté de Flandre, seigneur de la Flandre Walonne, fait prisonnier dans l'armée impériale.

HUGUES DE MAREUIL, présent à l'armée royale ; ce fut lui qui reçut l'épée du comte de Flandre.

HUGON, neuvième abbé de Cysoing, fit donner la sépulture dans le cimetière de son abbaye, aux principaux guerriers tués ; il envoya ses religieux sur le champ de bataille, pour y enterrer chrétiennement les morts inconnus. Son abbaye éprouva de grands dommages par la présence des armées en ce temps.

I

ISABELLE DE HAINAUT (*), fille du comte de ce nom, nièce

(*) La malheureuse Isabelle chassée de la cour de France, après la retraite de son oncle, ne sachant où se réfugier pour ne pas donner d'ombrage au roi,

de Philippe d'Alsace, première femme de Philippe-Auguste, reine de France, mère de Louis VIII, dit le Lion.

ISABELLE DE VERMANDOIS, sœur et héritière de Raoul, le Lépreux, première femme de Philippe d'Alsace, décédée sans enfants.

IDE DE BOULOGNE, veuve pour la troisième fois à la mort du comte de Gueldres, mariée en quatrième nocces à Renaud de Dammartin, comte de Boulogne, qui n'avait aucun égard pour elle ; elle était sœur de Gauthier, comte de St-Pol.

INNOCENT III, dont le nom de famille était Segui, lança un interdit contre le roi Jean-Sans-Terre. Ce pape était d'un naturel altier et opiniâtre, il exerçait une grande influence sur la chrétienté.

J

JEAN DE GHISTELLE, seigneur flamand du pays de Bergues (Flandre), un des commandans de la gendarmerie de Ferrand, fait prisonnier à Bouvines.

JEAN I, dit SANS-TERRE, roi d'Angleterre, fils de Henri II, frère de Richard I^{er}, dit Cœur-de-Lion, époux de Berengere de Navarre et oncle de l'empereur Othon IV.

JEANNE, comtesse de Flandre, fille aînée et héritière de Bauduin de Constantinople, épouse en premières nocces de Ferrand de Portugal, en secondes de Thomas de Savoie, sœur de la comtesse Marguerite, décédée sans enfants et enterrée à l'abbaye de Marquette.

JEAN II, sire de Beaugenci, héritier de Jean I, présent à l'armée royale.

s'adressa aux religieux de Cysoing qui lui donnèrent un asile et lui procurèrent les choses de première nécessité dont elle manquait.

JEAN de ROBOROY, ou ROUVEROY, ou RONVERAY, chevalier français, présent à Bouvines.

JEAN DE MAREUIL, frère de Hugues, présent à l'armée royale.

JEAN DE CODUN, frère de QUENON, qui disputa de concert avec lui la capture du comte de Boulogne à Jean de Nelle.

JEAN DE NELLE, chatelain de Bruges, d'une ancienne famille de Flandre ; il était passé du côté des Français pour des mécontentemens particuliers, il disputa la capture du comte de Boulogne aux frères Coduns.

JEAN DE BURIDAN, gentilhomme flamand du Furnenback, un des commandants de la gendarmerie de Ferrand, prisonnier à Bouvines.

L

LOUIS VII, dit LE JEUNE, roi de France, époux d'Alix de Champagne, père de Philippe-Auguste.

LOUIS VIII, fils de Philippe-Auguste, roi de France, époux de Blanche de Castille, père de Louis IX.

LOUIS IX (St. Louis), fils de Louis VIII et de Blanche de Castille, roi de France.

M

MARGUERITE D'ALSACE, comtesse de Flandre, fille de Thierrî d'Alsace, sœur de Philippe d'Alsace, épouse de Bauduin V, comte de Hainaut, mère de Bauduin de Constantinople.

MATHILDE DE PORTUGAL, fille de Dom Sanché I, roi de Portugal, tante de Ferrand, épouse en premières nocés de Philippe d'Alsace, en secondes de Eudes III, duc de Bourgogne, qui la répudia pour cause de parenté, morte par accident près de Furnes en 1218 ; elle prit le titre de Reine après la mort de son frère.

MARGUERITE DE CONSTANTINOPLE, sœur cadette et héritière de la comtesse Jeanne.

MATHIEU II DE MONTMORENCY, premier connétable de France en 1218, époux en premières nocés de Gertrude de Soissons, et en secondes d'Emma de Laval; laquelle était veuve de Robert, comte d'Alençon, présent à Bouvines où il se distingua.

MICHEL DE HARNES, seigneur artésien, blessé à Bouvines dans l'armée royale; il était aussi châtelain de Cassel et eut des démêlés avec la comtesse Jeanne, durant la captivité de Ferrand.

MARIE DE CHAMPAGNE, comtesse de Flandre, épouse de Bauduin de Constantinople, elle mourut en Palestine.

O

OTHON IV, empereur d'Allemagne, fils de Henri, duc de Bavière, et de Mathilde, fille de Henri II, roi d'Angleterre, époux en 1^{re} nocés de Béatrix de Souabe, fille de l'empereur défunt: en secondes nocés de Marie, fille du duc de Brabant, qu'il répudia après la bataille de Bouvines; mort sans postérité au château de Hartsbourg en 1218; commandant en chef l'armée alliée à Bouvines, où il fut blessé.

OTHON DE TEKELENBOURG, grand vassal de la couronne impériale, prisonnier à Bouvines.

P

PHILIPPE II, dit AUGUSTE, roi de France, fils de Louis VII et d'Alix de Champagne, père de Louis VIII, dit le Lion, époux en premières nocés d'Isabelle de Hainaut; vainqueur à Bouvines, où il fut légèrement blessé.

PHILIPPE D'ALSACE, comte de Flandre, fils de Thierry d'Alsace, époux en premières noces d'Isabelle de Vermandois, en secondes, de Mathilde de Portugal, oncle d'Isabelle de Hainaut, reine de France.

PHILIPPE DE NAMUR, frère de Bauduin de Constantinople, tuteur de ses deux filles, régent de ses États pendant son absence, époux de Marie de France, fille de Philippe-Auguste.

PIERRE DE COURTENAY, comte d'Auxerre, prince du sang royal, petit-fils de Louis-le-Gros, époux en premières noces d'Anne de Nevers, en deuxièmes d'Yolande de Hainaut ; mort empereur de Constantinople ; présent à l'armée royale.

PANDOLPHE (le cardinal), légat du pape Innocent III ; il reçut le pouvoir d'absoudre Jean-Sans-Terre ; après sa soumission. Il ordonna à Philippe-Auguste de cesser tout acte d'hostilité contre un prince reconcilié avec l'Église.

PIERRE DE MAUVOISIN, chevalier français, d'une force et d'une valeur peu commune, présent à l'armée royale.

PIERRE DU MœNIL, seigneur de la Flandre Wallonne, présent à l'armée de Ferrand.

PIERRE DE RHEIMS, seigneur champenois, l'un des commandants de la gendarmerie française, à Bouvines.

PIERRE D'OSTERMALE, seigneur Allemand, remplissant près de l'empereur les fonctions que le chevalier Garin exerçait à l'armée royale ; fait prisonnier des Français.

PHILIPPE DEWOESTINE, chevalier flamand, fait prisonnier à Courtrai par le prince royal, quelques mois avant la bataille de Bouvines.

PIERRE DE LA TURELLE, sergent d'armes Français, qui tua le cheval du comte de Boulogne.

PHILIPPE DE SOUABE, empereur d'Allemagne, père de Fré-

déric compétiteur d'Othon IV à l'empire, il succéda à ce dernier après sa mort ; il était ami et allié de Philippe-Auguste.

Q

QUENON DE CODUN, frère de Jean, un des gentilshommes français qui contesta la capture du comte de Boulogne.

R

RICHARD I^{er}, dit CŒUR DE LION, fils de Henri II, époux de Berengere de Navarre, roi d'Angleterre, mort sans enfans légitimes.

RENAUD DE DAMMARTIN (*), comte de Boulogne, fils d'Albéric II. Il relevait de la couronne de France par la réunion de l'Artois à la France ; il fut blessé et fait prisonnier à Bouvines, où il commandait l'aile droite des Alliés. Les historiens ne s'accordent point sur l'époque de sa mort qui eut lieu, selon toute apparence, en 1218, dans sa prison à Péronne.

ROBERT II, comte de Dreux, prince du sang royal, petit-fils de Louis-le-Gros, époux en premières noces de Mahaut de Bourgogne, en deuxièmes, de Yolande de Couci ; il était

(*) Une vieille chronique rapporte que le prince Louis, fils de Philippe-Auguste étant allé visiter le comte en prison et lui ayant promis ses bons offices pour le recouvrement de sa liberté, Renaud comblé de joie lui promit dans l'effusion d'une reconnaissance anticipée que s'il parvenait à le tirer de captivité, il se faisait fort de le placer sur le trône de France ; ce propos ayant été rapporté au roi, ce dernier prononça que Renaud serait détenu jusqu'à la mort. Renaud en apprenant cette nouvelle se précipita dans les bras d'un fidèle écuyer qui gardait prison avec lui. Tous deux moururent de douleur dans les étreintes de l'amitié. Ce fait n'est répété, ni par Le Breton, ni par aucun autre historien digne de foi ; il nous a paru ridicule et nous ne le relatons que pour montrer à quels écarts se sont laissé aller certains écrivains crédules.

frère de l'évêque de Beauvais, père de Robert III, dit Gattebled ; ce dernier avait été fait prisonnier par les Anglais aux portes de Nantes ; il fut échangé contre Guillaume de Salisburi, il était un des deux commandans de l'aile gauche des Français.

RAOUL II D'ISSOUDUN, comte d'Eu, présent à Bouvines à l'armée impériale ; ses terres furent confisquées, Philippe-Auguste les lui rendit dans la suite.

RAZE DE GAVRES, d'une ancienne famille flamande, présent à l'armée de Ferrand.

ROBERT DE BÉTHUNE, parent et allié de la maison de Flandre, avoué de Béthune, présent à l'armée impériale.

S

SIMON DE DAMMARTIN, comte d'Aumale, frère de Guillaume II, comte de Ponthieu, présent à l'armée impériale. Le roi confisqua son comté au profit de Philippe Hurespel, ce fils qu'il avait eu d'Agnès de Méranie sa troisième épouse.

T

THOMAS DE SAVOIE, deuxième mari de la comtesse Jeanne.

THOMAS DE ST-VALERI, présent à l'armée royale où il commandait 2000 piétons et 60 cavaliers.

THIBAUT I, duc de Lorraine, époux de Gertrude de d'Arbourg, présent à l'armée impériale.

TRISTAN, chevalier français, présent à Bouvines, tué sous les yeux du roi en lui offrant son cheval ; plusieurs auteurs héraldiques assurent qu'il appartenait à l'antique famille des Destaings.

TINQUENEBORE (le comte de), grand seigneur allemand, présent à l'armée impériale.

Explication de la Planche en tête de l'Ouvrage.

- A. Point de départ de l'armée impériale, le matin du 27 juillet 1214.
- B. Dédoublement des colonnes impériales pour marcher sur un front plus étendu.
- C. Cense de la Longue saule où le chevalier Garin, qui accompagnait le vicomte de Melun, reconnut la marche de l'armée impériale.
- D. Bosquet de Taintignies, opposé à la Longue saule; ces deux points marquent l'intervalle au milieu duquel marchait l'armée impériale sur plusieurs colonnes de front, le bosquet de Taintignies communiquait, en 1214, à une forêt qui s'étendait de Rume et Wannehain à la Hovarderie.
- E. Point de conversion de l'armée impériale pour entrer carrément dans la direction du chemin de Tournai à Cysoing; le mouvement de l'aile marchante fit croire au vicomte de Melun que l'armée ennemie se dirigeait sur Tournai.
- F. Déploiement de l'armée impériale pour se former en ordre de bataille, en avant du village de Camphin, front à Bouvines.

- G. Armée impériale formée en ordre de bataille, la droite appuyée à la Marque vers le pont d'Anstaing, la gauche en l'air vers la cense de la Rouge-Vache.
- H. Phalange triangulaire des Allemands, au milieu de laquelle l'empereur Othon s'était placé, ayant son enseigne devant lui. Différens corps allemands à droite et à gauche de la phalange, formant le centre ou corps de bataille de l'armée impériale.
- I. Aile droite de l'armée impériale, commandée par le comte de Boulogne, composée d'Anglais, de mercenaires et de cavalerie allemande.
- J. Aile gauche de l'armée impériale, commandée par le comte de Flandre, composée de Flamands, d'Hen-nuyers et de Hollandais.
- K. Point de départ de l'armée française, le matin du 27 juillet 1214, pour se porter sur Lille.
- L. Mouvement rétrograde de l'infanterie des communes, à la tête de laquelle était l'oriflamme, pour arriver sur le plateau de Cysoing.
- M. Evolution de l'armée française pour se former en bataille par un mouvement central, parallèlement et front à l'armée impériale.
- N. Armée française formée en ordre de bataille, la gauche appuyée à la Marque entre Bouvines et Gruson, la droite en l'air vers le petit hameau de Rescroüel.
- O. Centre de l'armée française, commandé par le roi en personne, l'infanterie des communes en 1^{re} ligne, face aux Allemands.

- P. Aile droite de l'armée française, commandée par le duc de Bourgogne, face aux Flamands, la gendarmerie d'ordonnance, les troupes légères du vicomte de Melun et de Mathieu de Montmorency en avant.
- Q. Emplacement d'un petit bois existant en 1214, entre Esplechin et Fromont, où eut lieu le premier engagement entre l'avant-garde des Alliés et le détachement du vicomte de Melun.
- R. Réserves respectives des deux armées.
- S. Mont des Tombes sur la rive gauche de la Marque, territoire de Sainghin près du pont situé entre Bouvines et Gruson.
- T. Ruisseau qui prend sa source à Rume et va se jeter dans l'Escaut, un peu au-dessus de Tournai.
- U. Petit ruisseau qui prend sa source à une fontaine, entre Rescroûel et Wannehain, et va déboucher dans la Marque, au bas de Cysoing.
- V. L'Elnon, ruisseau qui parcourt la vallée de ce nom, et va se jeter dans la Scarpe, au-dessus de l'abbaye de St-Amand.
- X. Chemin de Bouvines à Lille par Sainghin et Lezennes.
- Z. Antique chaussée de Tournai à Seclin, par Cysoing, ancienne voie romaine de 2^{me} classe.

Voir la carte de Cassini, feuille dite de Lille, n° 41, ou celle de Ferrari, ou toute autre carte locale pour la vérification des aboutissants.

Observations relatives au Plan.

1° La partie entre Wannchain et la Hovarderie, en 1214, était couverte de bois liés entre eux, sur toute la longueur du terrain et sur une largeur d'une lieue au plus et d'une demi-lieue au moins. Les chemins destinés à vider cette forêt, percés sur un fond glaiseux, où les plantations entretenaient l'humidité, avaient encore été rendus plus impraticables par les pluies qui n'avaient cessé de tomber depuis la mi-juin jusqu'au 20 juillet. Toutes les chroniques du pays font mention de ces pluies diluviennes qui désolèrent la Flandre à cette époque ; cet état des lieux explique pourquoi l'empereur Othon ne marcha point en ligne droite de Mortagne pour déboucher sur le plateau de Cysoing. Nous avons lu sur les marges d'un vieil antiphonaire délabré, que les chevaux des combattans furent tourmentés d'une cruelle manière par des essaims de mouches engendrées par l'humidité, et par la quantité de saules formant le principal des plantations. La chaleur du jour, dit l'auteur anonyme de la note, les avait rendus *sanguinem sitientes*, sanguinaires. Nous ne prétendons pas, avec l'auteur, que ces insectes furent un obstacle insurmontable à la marche des Impériaux à travers les bois de la Hovarderie ; mais cette note constate l'extrême humidité du terrain et par conséquent, l'état impraticable des chemins boisés.

2° Si on prend inspection de la Marque, depuis le clos de

l'abbaye de Cysoing jusqu'à Antoing ; si on la considère sous le point de vue de son état actuel , il paraîtra , sans doute , étonnant que ce ruisseau soit de si grande importance dans la question stratégique de la bataille de Bouvines. On cessera néanmoins d'être surpris si , reportant sa pensée à l'époque , on fait attention d'abord que ce ruisseau n'était ni resserré , ni encaissé , faisant , par conséquent , alluvion de toute part dans la vallée ; ensuite , que le radier de Tressin maintenait toujours les eaux très-hautes en amont , pour faciliter l'action du moulin établi en cet endroit ; et enfin , que les pluies insolites survenues en ce temps , avaient encore grossi les eaux des marécages impraticables , surtout pour la cavalerie , qui aurait péri misérablement dans la vase en voulant échapper au fer de l'ennemi.

3° Nous aurions pu faire figurer Lille , Douai , Orchies , Valenciennes et St-Amand sur notre carte , il fallait pour cela , retrécir le champ des opérations , ce qui eût été une gêne pour le tracé des mouvemens. Du reste , le lecteur qui voudra embrasser une plus grande étendue de terrain , le pourra au moyen de cartes locales auxquelles les nôtres se rattachent.

4° Prévenant l'objection de ceux qui demanderaient pourquoi l'armée française , marchant de son camp sous Tournai sur Lille , ne prit point la route actuelle , c'est-à-dire , d'Orcq , Marquain , Baisieux , Chérens , Ascq , etc. ? nous ferons observer qu'au temps de la bataille de Bouvines et plus de deux siècles après coup , le chemin ordinaire de Tournai à Lille était celui de Tournai à Cysoing ; arrivé à l'endroit où était la chapelle aux Arbres , on prenait l'embranchement aboutissant à Bouvines , qui conduisait à Lille par Sainghin et Lezennes.

5° Trois plans au lieu d'un, le premier représentant le mouvement des armées pour se former, le second représentant les deux armées toutes formées, et le troisième indiquant les points d'attaques et la déroute des Alliés, auraient, sans contredit, facilité l'étude des opérations à ceux qui sont peu familiarisés avec l'usage des cartes militaires; ce développement d'explications, qui n'est point d'indispensable nécessité, aurait été trop dispendieux, nous avons préféré laisser aux amateurs qui voudront étudier notre bataille, le plan sous les yeux, le plaisir de crayonner eux-mêmes les mouvements indiqués.

Partie de ces observations se trouvent disséminées dans l'ouvrage; cependant nous avons pensé qu'il était bon de les réunir ici en un seul corps pour l'intelligence du plan.

ERRATA.

- Introduction, page 1, ligne 5, lisez : *n'aurait eu qu'à s'assurer plus tard.*
Page 35, ligne 2, *pavois*, lisez : *parois.*
Page 38, ligne 25, *l'avait réduit*, lisez : *l'avaient réduit.*
Page 41, ligne 11, ajoutez *qui* après Audenarde.
Page 41, ligne 13, *accourut*, lisez : *accourait.*
Page 84, ligne 22, *au tournois*, lisez : *aux tournois.*
Page 103, ligne 21, *brabantiones*, lisez : *brabantiors.*
Page 111, ligne 11, *diem*, lisez : *dum.*
Page 112, ligne 4, *fit*, lisez ; *sit.*
Page 116, ligne 19, lisez : *et quelquefois peu exact.*
Page 121, ligne 11, *Fontetti*, lisez : *Fontette.*
Page 125, ligne 17, *d'Huselt*, lisez : *d'Haselt.*
Page 157, ligne 14, *Scrophe*, lisez : *Scrophe.*
Page 160, ligne 1, *Ronveray*, lisez ; *Rouverai.*



TABLE

Des Matières contenues dans ce volume.

<i>Remarques.</i>		<i>Pages.</i>
	INTRODUCTION.	1.
	Récit.	13.
	Liste des Prisonniers et note sur les rançons.	47.
I.	De Philippe d'Alsace et de Mathilde sa deuxième épouse.	51.
II.	Du Mariage de Ferrand, de sa conduite envers son épouse. — Traité du Pont-à-Vendin.	54.
III.	De l'Expédition Maritime contre les Anglais.	56.
IV.	Du Sac de Lille.	57.
V.	Concentration de l'Armée Française.	60.
VI.	De la Marche du Roi sur Tournai.	61.
VII.	Marche de l'Armée Impériale, de Valenciennes par Mortagne.	63.
VIII.	Marche rétrograde des Français sur Lille.	64.
IX.	Reconnaissance du vicomte de Melun.	66.
X.	Marche de l'Empereur, de Mortagne sur le terrain.	67.
XI.	Rapport du chevalier Garin.	70.
XII.	Deuxième et troisième rapports du vicomte de Melun.	72.
XIII.	Précis de la Milice Française, Allemande et Anglaise, au commencement du treizième siècle.	74.
XIV.	Formation des deux Armées.	87.
XV.	Étendue et profondeur des deux Armées.	89.
XVI.	Si l'Armée Française appuya sa gauche à la Marque et si elle ne chercha point à couvrir sa droite.	92.

(172)

XVII.	Du reproche adressé à l'Empereur d'avoir choisi un ordre de bataille front au midi.	93.
XVIII.	Si le Roi envoya un parlementaire à l'Empereur avant le combat. — Prétenda dialogue du Roi avec Montigni avant le combat.	94.
XIX.	De l'Église où le Roi fit sa prière.	95.
XX.	Déposition de la Couronne. — Scène de la Coupe.	96.
XXI.	Observations générales sur les deux Armées pendant l'action. — De l'aile droite des Français et de l'aile gauche des Alliés.	99.
XXII.	Des troupes envoyées à la poursuite de l'Armée Impériale.	104.
XXIII.	Le Roi laissa-t-il garnison à Tournai en décampant devant cette place ?	105.
XXIV.	Des portes éprouvées par les deux Armées.	106.
XXV.	Du mont des Tombes. — De la chapelle aux Arbres.	109.
XXVI.	Pierres sépulcrales, Indices et Traditions.	111.
XXVII.	Du chevalier Garin.	113.
	Liste raisonnée des Auteurs consultés.	115.
XXVIII.	Cartes anciennes et Plans.	140.
	Indication des Lieux.	141.
	Table des noms des Personnes reprises dans le corps de l'ouvrage.	153.
	Explication de la planche en tête de l'ouvrage.	165.
	Observations relatives au plan.	168.

